TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — Nº 10734 — 20 PAGES — SAMEDI 4 AOUT 1979



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Tarif des abonnements page 8
5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

Ancien ministre de l'intérieur

M. Cossiga pourrait former rapidement le nouveau cabinet italien

LIRE PAGE 3

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Confusion électorale en Iran

L'élection, ce vendredi 3 août en Iran, d'une « constituante restreinte » se déroule au milieu d'une confusion difficilement évitable dans un pays en pleine ébullition révolutionnaire et privé, de surcroît, d'un pouvoir central digne de ce nom. Le gouvernement de M. Bazargan n'a pas pu ou n'a pas voulu établir des listes électorales, publier les noms des candidats ou désigner les bureaux de vote.

Le nombre de ces derniers, selon les estimations divergentes de la presse, se situerait entre deux mille et dix-sept mille ! Il y aurait un millier de candidats pour les soixante-quinze sièges à pourvoir, mais on ignore dans quelle proportion ils se répartissent entre les diverses formations en lice.

Les illettrés constituent les deux tiers des citoyens en âge de voter — dix, quinze ou vingt millions ? — mais le gouvernement a décrété que les électeurs devaient inscrire leur nom et celui du candidat de leur choix ! Inutile d'ajouter que le secret du vote ne pourra pas être observé.

L'Iran est aux prises avec une guerre civile larvée qui fait obstacle à un déroulement normal de la consultation. Au Kurdistan, où la population est en état de rébellion ouverte, le pouvoir central n'est même pas en mesure d'installer dans de nombreuses localités des bureaux de vote. D'ailleurs, les dirigeants autonomistes de la province, tout comme les nationalistes arabophones du Khouzistan, préconisent l'abstention. Il en va sans doute de même dans l'arrière-pays du Baloutchistan, dominé par des chefs tribaux pour qui le chah demeure encore une sorte de demi-dieu.

L'anarchie révolutionnaire n'est pas seule en cause. Plus de deux mille ans d'autocratie impériale ne s'effacent pas en l'espace de six mois. A l'exception d'une élite occidentalisée, les Iraniens ignorent jusqu'à la signification de la démocratie parlementaire. Ils se rendront aujourd'hui aux urnes davantage par devoir que par conviction. Pour beaucoup d'entre eux, les jeux sont faits, et ils n'ont pas tort. Il est probable que les partisans de l'imam Khomeiny enlèveront la quasi-totalité des sièges de la Constituante, d'autant plus que l'influent ayatollah Chariat Madari a appelé — par le truchement de son parti républicain du peuple musulman — au boycottage du scrutin.

Les raisons avancées pour justifier cette défection ne devraient pas faire illusion. L'ayatollah Chariat Madari n'est pas moins « musulman » et pas plus « démocrate » que l'imam Khomeiny, dont il conteste davantage les options que les procédés. Monarchiste de cœur et conservateur, ce dignitaire religieux dont la popularité est incontestable dans sa province d'origine, l'Azerbaïdjan, qui à elle seule représente plus d'un tiers de la population iranienne, a l'ambition de rallier tous les mécontents.

Ainsi s'éclaire l'insolite décision des principales formations de gauche de participer au scrutin. Elles ont souffert davantage que le parti de l'ayatollah Chariat Madari des conditions dans lesquelles s'est déroulée la campagne électorale. Dénoncés comme étant des « athées », « anti-islamiques » ou « agents de l'étranger », les communistes du Toudeh, les Fedayin du peuple (marxistes), les Moudjahidin du peuple (musulmans progressistes) ont bénéficié de moins de liberté que les formations religieuses, ont subi parfois des agressions armées qu'ils ont dénoncées avec véhémence, sans pour autant renoncer de participer aux élections. Leur objectif est moins d'assurer le succès de leurs candidats que de mettre en échec une « droite apparemment libérale » qui n'aurait d'autre dessein que de favoriser une « restauration déguisée ».

S'il est vrai que l'élection de la Constituante ne résoudra pas la crise, elle aura au moins servi à mieux situer les différentes tendances sur l'échiquier politique iranien.

L'agitation basque

• L'ETA politico-militaire décide d'arrêter sa campagne armée
• Attentat contre deux militants à Bayonne

Deux Basques espagnols réfugiés en France ont été victimes d'un attentat, jeudi 2 août, à Anglet, dans les Pyrénées-Atlantiques. M. Juan Lopategui-Carrasco, trente-quatre ans, militant de l'ETA militaire, qui a reçu une balle dans la tête, devait mourir ce vendredi à l'hôpital de Bayonne. M. Angel Iturbe-Abasolo, trente-six ans, frère d'une personnalité importante du mouvement nationaliste basque, légèrement blessé, a quitté la clinique de Bayonne.

Les deux Basques se trouvaient en situation irrégulière. Assignés à résidence à Valensole, dans les Alpes-de-Haute-Provence, en mars dernier, il leur était interdit de résider dans les neuf départements du Sud-Ouest. L'attentat de jeudi est le septième commis contre des réfugiés basques, où des membres de l'ETA, en un peu plus d'un an, dans les Pyrénées-Atlantiques. Ces attentats se sont soldés par trois morts et quatre blessés graves.

Dans un communiqué, l'ETA politico-militaire a annoncé une nouvelle fois l'arrêt de sa campagne armée et, à Madrid, le gouvernement a démenti avoir eu des contacts avec l'organisation basque.

De notre correspondant

Madrid. — Est-ce l'adieu aux armes de l'ETA politico-militaire ? Disons plutôt l'arrêt de la « *guerre des vacances* » commencée au début de l'été. Quelque part dans le Sud-Ouest de la France, les « poli-mili » ont annoncé, le jeudi 2 août, qu'ils ne feraient plus éclater de bombes en Espagne et qu'ils avaient retiré leurs « commandos opérationnels » de la *côte méditerranéenne. Ils* regrettent, en effet, « très profondément » ce qui s'est passé dimanche à Madrid : le triple attentat à l'aéroport de Barajas et dans les gares de Chamartin et d'Atocha, qui aura fait finalement six morts, puisque l'un des quatre-vingt-quatorze blessés, un policier, vient de succomber à ses blessures. « *Nous ne luttons,* disent les « poli-mili », *ni ne lutterons jamais contre le peuple espagnol avec lequel nous désirons une alliance, afin de détruire l'ennemi commun, l'oligarchie centraliste de l'Etat espagnol.* »

Le visage recouvert d'un passe-montagne, les yeux cachés par des lunettes noires, des dirigeants de l'organisation clandestine ont réuni quelques journalistes pour faire « l'autocritique publique » à laquelle les avait invité l'avant-veille Euskadiko Eskerra, la formation politique qui leur sert de support légal. Ils ont indiqué qu'ils avaient posé treize autres bombes qui devaient éclater ces jours-ci. Ils en ont désamorcé eux-mêmes dix. Ils n'ont pas pu faire de même avec les trois bombes restantes. Ils ont donc donné toutes les indications nécessaires — et à temps cette fois-ci — pour éviter qu'elles ne fassent des victimes.

L'un des explosifs avait été placé dans un parking de Salou, près de Tarragone. Un autre se trouvait sur la promenade maritime de Sitges. Le troisième était à l'intérieur d'un sac de sport à la consigne de la gare d'Alicante. Les « poli-mili » ont conseillé à la police de faire exploser les engins plutôt que de tenter de les désamorcer car leur mécanisme était très compliqué. C'est ce qui a été fait. Les artificiers ont fait exploser la bombe du parking de Salou ainsi que celle d'Alicante. Celle de Sitges a éclaté dans la zone indiquée, que la police avait fait évacuer au préalable.

CHARLES VANHECKE.

(Lire la suite page 3.)

Une nouvelle série de hausses

• Produits pétroliers : les prix du litre de super, d'essence et de fuel domestique majorés de 10 centimes
• E. D. F. : augmentation de 7,50 % en moyenne des tarifs
• Crédit : nouveau relèvement du taux de base bancaire

Les prix des produits pétroliers et les tarifs d'électricité de France sont relevés, à compter du samedi 4 août. Le comité des prix, réuni vendredi 3 août, a entériné les hausses décidées à Matignon. En conséquence, les prix du litre de supercarburant, d'essence ordinaire et de fuel domestique sont majorés de 10 centimes, et celui du gazole de 9 centimes. A Paris, les nouveaux prix de ces produits sont les suivants : super : 3,05 francs ; essence : 2,84 francs ; gazole : 2 francs ; fuel domestique : 1,19 franc... D'autre part, les tarifs d'E.D.F. sont relevés en moyenne de 7,5 %.

Ces hausses, attendues, viennent s'ajouter à celles des loyers, des tarifs de la R.A.T.P., au début du mois de juillet, et à celle des tabacs au début du mois d'août. Elles interviennent au moment où le relèvement « modulé » des cotisations maladie pour renflouer la Sécurité sociale entraîne, depuis le 1er août une ponction sur les gains des salariés de toutes les catégories (lire page 18 l'article de Joanine Roy).

Ces différentes mesures constituent « une atteinte d'une gravité sans précédent du niveau de vie des Français », a déclaré jeudi 2 août M. Georges Marchais, au cours d'une conférence de presse. Le secrétaire général du P.C.F., qui chiffre à 60 milliards de francs la ponction opérée sur le pouvoir d'achat, a dénoncé « la plus féroce politique de classe qui ait été appliquée en France depuis longtemps » et a annoncé que le P.C. avait défini neuf « objectifs de lutte » pour lesquels ses militants et ses élus vont se mobiliser (voir page 6).

Ce même 3 août, la B.N.P. annonçait qu'elle relevait de 0,30 % son taux de base, qui se trouve ainsi majoré pour la quatrième fois en moins de deux mois.

C'est la troisième hausse en 1979 des prix de l'essence et du super et la quatrième de ceux du fuel domestique et du gazole. La première de ces augmentations — le 3 janvier — avait été décidée dans le cadre de la loi de finances pour 1979 et était purement fiscale. Les autres relèvements — y compris du 4 août — tenaient compte des hausses du pétrole brut décidées par l'OPEP et des variations du cours du dollar.

Depuis le 1er janvier, le prix du fuel domestique a augmenté de 33,7 %, celui du gazole de 23,45 %, celui de l'essence ordinaire de 14,5 % et le prix du super de 13,8 %. Les comparaisons en pourcentage ne sont cependant pas pleinement significatives, car le montant des taxes diverses (T.V.A., taxe intérieure, institut français du pétrole, etc.) est différent selon les produits. Il représente 64,8 % du prix de l'essence et seulement 28,3 % du prix du fuel domestique.

Il n'en reste pas moins que la hausse du fuel domestique — donc des dépenses de chauffage — va être durement ressentie par les ménages, et notamment par les plus modestes d'entre eux. Une modulation des prix qui aurait accentué la pression sur les carburants — besoins non vitaux — au profit du fuel n'a pas été retenue.

Trois raisons au moins ont justifié aux yeux des pouvoirs publics cette augmentation presque uniforme des prix.

Tout d'abord, il n'est pas question de trop toucher à l'automobile, « *conquête sociale des Français, conquête de liberté* », avait souligné le président Giscard d'Estaing, mais aussi l'un des moteurs de l'économie française.

De plus, on espère que cette augmentation des dépenses de chauffage incitera les Français à respecter la norme fixée à 19 degrés par le gouvernement. Cet « effet-prix » dissuasif peut être important sur la consommation de fuel domestique comme sur celle de gazole, deux produits dont les stocks sont loin d'être reconstitués et dont l'approvisionnement pourrait être tangeant si l'hiver est un peu rigoureux.

Enfin, le gouvernement avait décidé de [illegible] pleinement le prix de la matière première. Or, globalement, il y a autant de pétrole brut dans un litre de fuel domestique que dans un litre d'essence.

L'électricité et le gaz

Cette même « vérité des prix » a amené à scinder en deux la hausse des tarifs de l'électricité qui se décompose en une augmentation uniforme de 3,3 % à laquelle s'ajoute — pour tenir compte du relèvement des prix du fuel lourd des centrales thermiques — une hausse moyenne de 1 centime par kilowatt-heure, modulée à l'intérieur de chaque catégorie de tension. Par exemple, l'augmentation peut être de 1,5 centime pour le kilowatt-heure consommé en heure de pointe, mais elle est nulle en heure creuse d'été. L'augmentation moyenne des tarifs est ainsi de 7,5 %, le prix du kilowatt-heure basse tension hors taxe passant à 25,04 centimes en heure pleine et à 14,64 centimes en heure creuse.

En revanche, les prix de gaz n'augmenteront qu'à l'automne. Les contrats d'achat de gaz étant indexés le plus souvent sur les prix du fuel sur le marché libre au cours des douze derniers mois, la hausse substantielle — le gaz aura pratiquement doublé en 1979 — est légèrement différée. Les tarifs du gaz avaient d'ailleurs déjà été relevés au début du mois de juin.

(Lire la suite page 17.)

EN DÉPIT DES « PETITES PHRASES » DE M. CARTER

L'O.L.P. ne semble pas pouvoir espérer de Washington les succès diplomatiques obtenus en Europe

Alors que les Neuf, soucieux de leur approvisionnement pétrolier, s'emploient à rendre plus étroits leurs liens avec le monde arabe, suscitant du même coup l'inquiétude de Jérusalem, Israël vient d'enregistrer avec irritation l'envoi par le gouvernement allemand d'un émissaire officieux auprès de M. Arafat en la personne du responsable des quesitons de politique étrangère du parti libéral que dirige M. Genscher, ministre des affaires étrangères.

Cette initiative suit de peu la rencontre à Vienne du président de l'O.L.P., du chancelier Kreisky et de M. Willy Brandt, qui avait eu lieu, selon toute vraisemblance, en accord avec le gouvernement de Bonn. D'autre part, une « petite phrase » du président Carter, évoquant jeudi, dans une interview au « New York Times », ses efforts de paix au Proche-Orient et comparant la lutte pour les droits des Palestiniens au « mouvement pour les droits civiques aux Etats-Unis », a suscité de très vives réactions en Israël.

par JEAN GUEYRAS

Ce rapprochement a été jugé « *malheureux* » par le vice-président du conseil M. Ygael Yadin. La réaction des dirigeants des principales organisations juives américaines a été plus violente. La conférence de leurs présidents s'est déclarée « *consternée* » par les propos de M. Carter. Certains dirigeants de la communauté considèrent que l'analogie établie par le président Carter vise à préparer l'opinion américaine à des négociations entre l'O.L.P. et les Etats-Unis.

Du côté palestinien, les premières réactions sont tout aussi négatives. « *Ils parlent de dialogue, mais leur politique n'a pas changé. Tout ce qu'ils veulent, c'est gagner du temps* », a déclaré, jeudi, le porte-parole de l'O.L.P., qui a minimisé la portée des propos de M. Carter : « *Le problème palestinien n'est pas une question de droits civiques. Ce que nous voulons, ce sont des droits nationaux, droit à l'autodétermination, à la souveraineté et à l'indépendance nationale.* »

Si l'on s'en tient au texte des déclarations du président américain, force est de constater que ses propos n'ont rien de très inquiétant pour les Israéliens. Le chef de l'exécutif a non seulement évité de parler de la création d'un « *mini-Etat palestinien* », mais il s'est abstenu également de répéter ses déclarations antérieures sur l'établissement d'un « *foyer national* ». M. Carter s'est contenté d'observer que « *si les Israéliens permettaient aux Palestiniens de retourner sur la rive occidentale du Jourdain, ceux-ci seraient satisfaits, mais peu nombreux à revenir dans cette région* », ajoutant que, de toute manière, les pays arabes étaient peu nombreux à souhaiter vraiment la création d'un Etat palestinien, la plupart d'entre eux y voyant une menace et une source constante d'instabilité. En fait, la phrase la plus importante du chef de la Maison Blanche semble plutôt celle dans laquelle il assure que ses efforts en vue d'instaurer la paix et la coopération entre Israël et l'Egypte sont liés à la « *sécurité des approvisionnement américains en pétrole du Proche-Orient* ».

Tension des relations israélo-américaines

Plusieurs indices ont récemment révélé l'étendue du mécontentement de Washington à l'égard de la politique intransigeante suivie par Jérusalem, notamment lorsque M. Begin proclama sans ménagement son intention de poursuivre l'implantation des colonies de peuplement à Gaza et en Cisjordanie au moment même où s'engageaient les délicats pourparlers au sujet de l'autonomie avec Le Caire. En fin juillet, les Etats-Unis ont manifesté leur irritation à la suite des bombardements de l'aviation israélienne dans les environs de Beyrouth et du harcèlement permanent des forces de la FINUL au Sud-Liban. Enfin, le refus de Jérusalem d'accepter le compromis soviéto-américain au sujet du stationnement d'une force des observateurs de la trêve (ONUST) au Sinaï vient de tendre encore les relations israélo-américaines.

Ces désaccords préludent-ils à une véritable crise ? La célérité avec laquelle ont réagi les organisations juives américaines aux propos pourtant modérés, sinon anodins, du président Carter laisse peu d'espoir à ceux des Arabes qui, contre vents et marées, souhaitent une épreuve de force entre Washington et Jérusalem.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

La liberté de blâmer

Figaro-ci, puis Figaro-là. La plus célèbre pensée du plus célèbre des barbiers a donc déserté la « une » du journal qui porte son nom.

Sans doute y avait-il quelque imprudence à mettre plus longtemps en exergue : « Sans la liberté de blâmer, il n'est pas d'éloge flatteur. »

N'allons surtout pas supposer que M. Robert Hersant se veuille plus discret dans l'exercice du blâme. Ce sont, n'en doutons pas, les éloges flatteurs qui seront désormais relégués dans quelque page intérieure.

Suggérons au rassembleur de la presse française, s'il lui fallait à nouveau emprunter à Beaumarchais, de proclamer bien haut, comme le comte Almaviva : « Je suis las des conquêtes que l'intérêt, la convenance ou la vanité nous présentent sans cesse. »

J. S.

Un voyage vers l'Asie

NAPLES : la politesse des morts

par JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD

(Voir page 15.)

« AIDA » A SALZBOURG

Les contradictions de Karajan

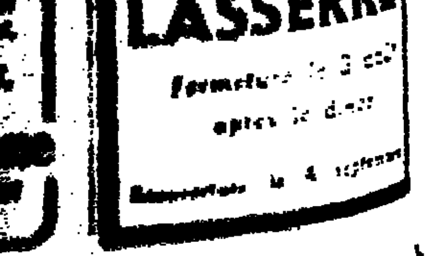
Depuis les Maîtres Chanteurs *du Festival de Pâques à Salzbourg, il y a quelques années, il semble que le metteur en scène Herbert von Karajan ait pris un virage à 180 degrés et décidé de réhabiliter totalement le figuratif, le trompe-l'œil, la toile peinte, tout ce qui, sous les coups redoublés des décorateurs et régisseurs de ce temps, tombait en poussière, même à la Scala de Milan.*

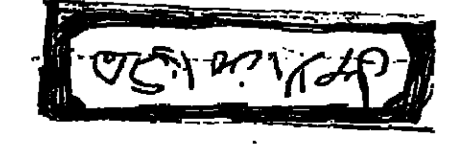
Il n'est guère que le Bolchoï pour résisté, et nul doute que Gunther Schneider-Siemssen pourrait briguer le Prix Lénine du réalisme socialiste pour ce tableau du troisième acte d'Aïda où, entre deux rangs de palmiers, une immense statue de Ramsès, de dos, contemple le cours du Nil remontant à perte de vue à travers les sables et les collines du désert.

Mais, au deuxième acte, c'est évidemment aux arènes de Vérone que Karajan a voulu damer le pion en disposant les chœurs sur les degrés de deux énormes pyramides dont on ne voit qu'une partie infime de la base et en faisant défiler des flots continus de figurants (pas moins de trois chœurs : Opéra de Vienne, Opéra de Sofia, Chœur de chambre de Salzbourg) ; et comme le bruit n'était pas encore suffisant (avec les douze longues trompettes droites en or placées à l'avant-scène) on les a encore amplifiées (ainsi que certains instruments) par des haut-parleurs intermittents, légèrement scandaleux en ce théâtre.

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 13.)





Le Monde

idées

LA NOUVELLE PHILOSOPHIE

Vingt ans de retard

M. Jean Leca, directeur d'études à la Fondation nationale des sciences politiques, avait critiqué, dans le Monde du 24 juillet, la référence faite par M. Jean-Marie Benoist à l'œuvre de Karl Popper (voir le Monde du 2 juin) dans une lettre parue dans le Monde du 18 juillet.

par
JEAN-MARIE BENOIST (*)

Lorsque dans ma lettre du 18 juillet j'incrimine l'extrême droite pour sa « peur de l'autre » qu'elle masque « sous les poncifs pseudo-scientistes d'un biologisme recuit, façon Lyssenko, et d'une *philosophie* anglo-saxonne (de Popper à Gilbert Ryle) dont Oxford et la côte est des Etats-Unis saluent avec *soulagement l'extinction* », je *reconnais* que le raccourci polémique pouvait à la lecture prêter à confusion.

Loin de moi, cependant, le désir d'assimiler le positivisme logique de l'école d'Oxford avec le rationalisme critique de Popper qui constitua l'un des apports les plus riches à l'histoire et à la philosophie des sciences outre-Manche. (...) Il s'agissait de montrer que, profitant d'une relative méconnaissance de ces auteurs dans le public français, malgré les efforts de certains philosophes tenaces et informés, la ci-devant « nouvelle droite » les *arraisonne* et s'en sert de cautions philosophiques pour son entreprise politico-idéologique, en particulier dans sa lutte contre Freud.

Membre de la Fondation des sciences politiques, M. Leca serait bien venu de se pencher sur cet usage *politique* de la philosophie anglo-saxonne, dont les différences internes se trouvent gommées en faveur d'un amalgame par ceux qui prétendent « réhabiliter » Popper et le positivisme tout ensemble à seule fin de créer un climat de révérence scientiste propice à l'incantation socio-biologique dogmatique qui sert de vernis savant à des préjugés idéologiques en faveur de la discrimination et de l'innéisme sans appel, donc à ce que nous nommerons un « lyssenkisme » de droite : violence de l'éthologie animale étudiée par Lorenz, annonce du surhumain par Nietzsche, argument de l'« autorité scientifique » consolidée par le positivisme logique mâtiné des idées de Popper, tout cela forme la curieuse scolastique destinée à préparer la velléité de conquête du pouvoir par les hommes d'un prétendu savoir *biologique*, au mépris des recherches actuelles sur la biologie moléculaire et des renouvellements féconds de la dialectique, de l'inné et de l'acquis (1).

⁂

Cela dit, je n'ai pas à me déjuger lorsque j'affirme que le *monde anglo-saxon commence à reconnaître les* limites tant de la philosophie d'Oxford avec son essentialisme supra ou a-historique que de l'épistémologie historique de Popper trop soumise à une conception normative de la science et du savoir. Autant il est urgent de relire *The Open Society* de Karl Popper pour y puiser les antidotes libéraux nécessaires à *la lutte contre* les totalitarismes et les absolutismes fascisants, autant il faut admettre que la philosophie des sciences du même auteur appartient à une époque datée de la recherche épistémologique. A cet égard, les ci-devant « penseurs » de la « nouvelle droite » arrivent au tour de force de transformer en vessies simplistes des lanternes en train de s'éteindre. (...)

Gerald Holton, auteur de *The Scientific Imagination* (Cambridge University Press) et de *The Uses of Themata in Scientific Thought* (Harvard University Press) portant sur l'usage des *themata* ou figures thématiques dans la pensée scientifique de Kepler à Einstein, Yehuda Elkana (« *De la science comme système culturel* », six conférences de Harvard), tous ces auteurs développent aujourd'hui un type de philosophie des sciences qui renoue avec l'histoire et en cela s'éloigne du positivisme anhistorique de l'école d'Oxford, mais également ces chercheurs et ces savants (Holton, coorganisateur du récent colloque Einstein en Israël est à la fois physicien et historien des sciences) se démarquent complètement de l'histoire des sciences de Karl Popper, qui, à leurs yeux, impose une vision trop normée (vérité, fausseté, falsifiabilité des hypothèses) et fait une part insuffisante à ces « imaginaires fondateurs » de l'activité rationnelle et scientifique dont un *Bachelard* nous avait pourtant montré la voie, à la suite de Kant.

La « côte est des Etats-Unis » peut donc s'étonner à juste titre de voir les Français épouser des philosophies étrangères avec vingt ans de retard (2). Et M. Leca a donc raison de vouloir réhabiliter Popper dans la plénitude de sa pensée. Il demeure que *faute de nous être* ouverts à temps à cette pensée, nous nous condamnons à accueillir cette philosophie des sciences anglo-saxonne à un moment où les chercheurs d'avant-garde américains sont déjà en train de la réfuter ou de la dépasser. Nous courons aussi le risque de la voir « piratée » plus que promue en ses effets attardés par des idéologues dont les desseins ne sont pas innocents.

C'est par rapport au contexte de l'évolution *ultérieure* de la philosophie des sciences et de l'histoire des sciences telles qu'elles se proposent aujourd'hui en un dialogue renouvelé avec notre continent, et avec la France en particulier, qu'il convient de resituer l'œuvre de Popper. Mais ni les idéologues d'extrême droite, utilisateurs polémiques des œuvres, ni les universitaires français emplis de remords anachroniques et pointillistes n'étaient capables de cette vision synthétique qu'il est urgent de promouvoir à l'encontre du scientisme dogmatique ou des tyrannies de la *norme rationnelle*, qui tous deux font tort à la créativité de l'imagination scientifique.

(*) Philosophe et écrivain.

(1) Cf. en particulier Antoine Danchin, « Stabilisation fonctionnelle et épigenèse », in *l'Identité*, séminaire dirigé par Claude Lévi-Strauss, Grasset, 1977.

(2) Comme cela a, hélas ! été le cas pour l'école de Francfort dont les textes ont subi un embargo de vingt ans avant d'être traduits.

Répliques à... Yvon Quiniou

A la suite de l'article de M. Yvon Quiniou, agrégé de philosophie, membre du parti communiste, qui, dans le Monde *du 28 juillet, établissait une filiation entre la « nouvelle philosophie » et la « nouvelle droite », nous avons reçu de nombreuses répliques, parmi lesquelles celle de M. Michel Barat, lui aussi agrégé de philosophie, qui écrit :*

Il est certes légitime de déceler chez Jambet et Lardreau des lecteurs de Camus. Mais en quoi cela pourrait-il constituer une injure ? Par sa préoccupation morale, Camus fut avec Merleau-Ponty une des premières voix parmi les intellectuels français à s'élever sans compromission aucune contre le stalinisme.

Mais voilà, tous sont coupables du crime de lèse-rationalité et, qui plus est, du crime de lèse-rationalité marxiste. A mes yeux, Yvon Quiniou commet un contresens manifeste dans sa lecture tant de Glucksmann que de Jambet et Lardreau. Non, aucun d'eux n'est un anti-marxiste, pas plus qu'ils ne sont des anti-hégéliens pour la simple raison que cette présentation ne veut pas dire grand-chose en philosophie. Au contraire, ils affirment clairement que Hegel et Marx ont bel et bien donné des instruments incomparables pour penser le réel tel qu'il est, et voient à juste titre dans l'acte de penser le réel une des tâches essentielles de la philosophie. Ce qu'ils contestent c'est l'érection du constat et de l'analyse du réel en vérité à promouvoir à tout prix : Oui l'Etat n'a d'autre raison que celle de la guerre (cf. le Discours de la guerre de Glucksmann), oui la lutte des classes est moteur de l'histoire. Mais guerre et lutte ne sont pas des biens mais des maux, et on ne voit pas très bien par quel miracle, fût-il dialectique, ils pourraient réellement engendrer des biens : quelle guerre pourrait donner naissance à un Etat réellement pacificateur, quelle lutte de classe une société sans classes ? C'est ce que dénoncent ceux qu'on a sans doute baptisés trop rapidement « nouveaux philosophes », dans l'hégélianisme et le marxisme comme philosophie et surtout dans leur postérité : il y a là une illusion, voire une croyance.

Dans ces conditions, on peut se demander qui abandonne le terrain de la rationalité, des « nouveaux philosophes » ou du marxiste Yvon Quiniou ? Les premiers ne font que refuser l'illusion d'une histoire finalement rayonnante, le second use de Marx comme d'un degré zéro de la philosophie à partir duquel il faut *a priori* penser.

Une analyse tactique

M. J.-P. Dudézert, diplômé d'études supérieures de sciences politiques et professeur agrégé de philosophie, souligne pour sa part :

En réalité, l'analyse de la filiation de la nouvelle droite et de la nouvelle philosophie vise un double objectif : éviter d'abord que d'aucuns parmi les communistes oublient certains points de doctrine ; les droits de l'homme, le droit de critiquer — même le marxisme — sont des droits dangereux : la société libérale autorise leur exercice, mais les revendiquer trop brutalement pour d'autres *sociétés engendre* le pire des fascismes. De tels droits exigent pour ne pas produire des effets pervers un encadrement sérieux et solide, c'est-à-dire un parti communiste au sein duquel, comme chacun sait, les discussions sont parfaitement libres ! En analysant les implications des œuvres de Lévy, Glucksmann, Jambet, Lardreau, Yvon Quiniou vise à les faire apparaître assez horribles pour que tous les « vrais démocrates » éprouvent à leur égard sinon de la répulsion, au moins de la méfiance.

Le second objectif est plus subtil et infiniment plus dangereux : l'auteur met en place un mécanisme d'interprétation (il y aurait beaucoup à dire sur le concept de « glissement ! ») qui l'autorise à rendre responsables du fascisme tous les tenants de la démocratie libérale, tous ceux qui se réclament d'une philosophie idéaliste, tous ceux qui affirment le caractère inconnaissable de l'irrationnel.

C'est la traduction pour intellectuels des propos de MM. Jaquin et Marchais affirmant que la « nouvelle droite » est déjà contenue dans **Démocratie française**. (...) Les socialistes sont déjà à droite, un pas de plus, ils seront à l'extrême limite de cet espace infernal. Tout adversaire du P.C. (ou plus généralement tout non-marxiste) a potentiellement droit à l'étiquette fasciste, quels que soient ses actes, ses convictions ou ses déclarations. L'instrument d'analyse permet ainsi de se débarrasser avec bonne conscience de tous les [illegible]. (...)

Une question pourtant reste ouverte : sur quoi se fonde ce pouvoir d'analyser et d'interpréter les actes, les propos et les idées des autres ? Car il y a là un *pouvoir*. Il est donné par la connaissance du marxisme-léninisme. Cela s'apprend (aux meilleurs militants) dans des écoles spécialisées en France ou dans les universités dans les pays socialistes. Ceux qui possèdent cette science ne constituent-ils pas l'élite destinée par essence à gouverner la société (ou cette micro-société qu'est le P.C.F.) ? La nouvelle droite n'avait pas besoin d'aller chercher bien loin ses thèmes : l'immoralisme (autre nom de la subordination de la morale à des objectifs politiques), le culte des élites, le scientisme naïf pour ne pas dire vulgaire ; tout ceci, la nature et les pratiques des partis communistes l'a montré avec suffisamment d'abondance pour que certains n'aient eu aucun mal à en induire toute une théorie.

FEUILLETON

N° 28

ATAR-GULL

L'esclave Atar-Gull est arrivé au terme de la vengeance qu'il nourrit contre M. Wil, le colon qui l'a acheté et a fait pendre son père, et dont il est devenu le « fidèle » serviteur. Il lui a avoué qu'il était le responsable de la destruction de sa propriété, du meurtre de sa fille, étouffée par un serpent, puis de sa femme. Le vieillard, devenu muet et impotent, doit supporter la présence constante, à ses côtés, de celui qui est la cause de tous ses malheurs. Mais la mort de M. Wil approche...

Quand Atar-Gull revint à lui, il chercha le médecin, et, ne le trouvant pas, s'écria :

« Il s'en est allé, il n'y a donc plus d'espoir... »

Et il se dressa debout pour contempler le colon qui agonisait.

D'un geste, il tira la mince et pauvre couverture qui dessinait les formes déjà cadavéreuses du malheureux Wil, comme pour ne rien perdre de ce hideux spectacle...

A ce moment la porte s'ouvrit...

C'était un prêtre, deux enfants de chœur et un cortège de femmes...

— Monsieur l'abbé, le locataire se meurt, dit la Bougnol... je puis mettre l'écriteau, n'est-ce pas ?... »

L'abbé (...) s'approcha du colon.

Le pauvre Wil était hors d'état de rien entendre, il reçut machinalement les sacrements et mourut...

Le médecin entrait au moment où il rendait le dernier soupir.

Le nègre tomba comme si ses jambes se fussent dérobées sous lui.

« Saisissons cet instant pour l'entraîner hors d'ici, dit le médecin, je m'en charge...

— C'est moi, dit l'abbé... je vous en prie, monsieur, *laissez-moi cette bonne œuvre... il* m'a presque promis d'embrasser notre sainte religion.

Atar-Gull était sans connaissance, on le transporta chez l'abbé, et le commissaire vint mettre les scellés sur le misérable mobilier du colon.

On trouva dans la petite cassette l'espèce de journal dont nous avons parlé, qui faisait un si pompeux éloge d'Atar-Gull, et l'instituait légataire de tout ce que le colon possédait.

Environ deux mois après, Atar-Gull, suffisamment instruit dans notre religion, avait été solennellement baptisé, à Sainte-Geneviève, sous le nom de Bernard-Augustin, et un soir, le 24 août, le jeune et digne prêtre qui l'avait recueilli lui parlait de je ne sais quelle imposante cérémonie où le nouveau néophyte devait jouer le principal rôle...

CHAPITRE IV

LE PRIX DE VERTU

Le 25 août ***, par un riant soleil qui inondait de clarté la belle coupole de la salle des réunions solennelles de l'Institut, l'élite de la société de Paris se pressait sur les banquettes, impatiente de voir face à face les immortels et d'ouïr quelque menue lecture de vers allégoriques, de poèmes didactiques ou de contes politiques, qui *devaient tout doucettement conduire la patiente* et benoîte assemblée jusqu'au rapport de la commission chargée de décerner le prix de vertu fondé par M. de Montyon.

Et puis aussi on devait distribuer des palmes aux lauréats, aux favoris d'Apollon... aux bien-aimés des Muses...

Bientôt le plus profond silence régna dans l'assemblée, et le président commença ainsi d'une voix lente, sonore et accentuée :

« Messieurs,

» La commission chargée de l'examen des titres des concurrents qui se présentaient comme ayant droit au prix de vertu fondé par M. de Montyon, après s'être occupée de ces recherches avec religion et scrupule, a décidé à l'unanimité que le prix de 10 000 francs serait accordé cette année au sieur Bernard-Augustin Atar-Gull, nègre, né sur la côte d'Afrique, âgé de trente ans et quelques mois.

» Le résumé court et rapide de sa vie tout entière, consacrée à son maître avec un dévouement sans bornes, constatera, je l'espère, l'impartialité de la commission.

» Victime de la traite des Noirs et de l'esclavage, Bernard-Augustin Atar-Gull fut transporté il y a environ cinq ans à la Jamaïque, et pourtant sa conduite sage, soumise, laborieuse, attira bientôt l'attention de son maître, qui lui donna *toute sa confiance*.

» Des malheurs imprévus et cruels vinrent tout à coup fondre sur le colon Tom Wil, et peu à peu ce malheureux perdit sa femme, sa fille, son gendre, son immense fortune, et fut forcé de quitter la Jamaïque, où de trop douloureux souvenirs l'eussent mené au tombeau.

» Eh bien ! messieurs, au milieu de ces calamités, le colon eut l'inestimable bonheur de rencontrer un ami sûr, dévoué, infatigable, ce *fut* Atar-Gull, qui *trouvait toujours* de nouvelles forces dans l'excès même de son dévouement.

» Ah ! messieurs, combien d'autres esclaves, à sa place, auraient joui en secret des peines qui venaient accabler celui qui les avait achetés, enlevés indirectement à leurs affections, à leur pays. — Non, non, messieurs ! Atar-Gull n'avait, lui, qu'une idée fixe... l'attachement et la reconnaissance qu'il devait à son maître, pour les bontés dont il l'avait comblé...

» Et soit dit en passant, messieurs, de tels faits valent des volumes pour réfuter la logique de ces froids et cruels sceptiques qui mettent encore en doute le développement et l'intelligence des Noirs, et qui, sous de spécieux et paradoxals prétextes, osent soutenir la nécessité, la légitimité de la traite, de cet infâme trafic.

» Mais revenons à Atar-Gull, messieurs.

» Il aurait pu profiter de son acte d'affranchissement sollicité par son maître ; il ne le fit pas, et suivit le colon en Europe, en Angleterre, en France, à Paris, avec la même abnégation, le même dévouement.

» Mais c'est à Paris surtout qu'il faut suivre tous les développements de cet attachement si énergique dans son expression et si profond dans ses racines.

» Les modiques ressources du colon étaient *épuisées ; le nègre passait des jours, des nuits* à travailler, et de ce modique labeur il soutenait un vieillard infirme, que ses nombreux malheurs avaient amené à un état continuel d'irritation et de colère, bien excusable sans doute, mais enfin dont le pauvre Noir supportait les effets sans se plaindre, sans le moindre murmure.

» Que vous dirai-je, messieurs ? Le malheureux colon, privé de la parole, perdit bientôt l'usage de ses facultés, sa raison s'égara ; et, sauf quelques *moments lucides, il vécut encore un an* dans un état de démence complet.

» Enfin, le colon succomba à tant de tourments et de chagrins amers.

» C'est ici, messieurs, qu'il faut voir jusqu'à quel point peuvent aller la reconnaissance et l'affection chez de tels hommes.

» A peine le bon et digne médecin, qui prodiguait au mourant les soins les plus désintéressés, eut-il annoncé au fidèle serviteur la prochaine mort de son maître, *que celui-ci, dans un emportement*, un délire que les motifs feront pardonner, et admirer peut-être, s'écria : « Je ne veux pas » qu'il meure, moi... Je ne tiens à l'existence » que par sa vie... et s'il meurt, je te tue... »

» Et ces paroles, ces regrets énergiques et profonds, empreints de toute l'exaltation fougueuse d'un Africain, retentiront, j'espère, dans le cœur des gens qui, nous le répétons, s'obstinent à regarder les Noirs comme une classe à part.

» Mais bientôt, messieurs, toute espérance fut détruite, et le ministre de Dieu vint apporter ses saintes consolations au malheureux... disons plutôt à l'heureux colon, car c'est encore du bonheur, même au milieu des plus cruelles infortunes, que de trouver un ami, un frère, un fils tel qu'Atar-Gull.

» Mais voyez, messieurs, combien une âme noble et élevée, sous quelque enveloppe qu'elle soit, a de secrètes affinités avec une religion dont la portée est si haute et si puissante ; c'est au nom de notre religion à nous, de la religion du Christ, que ce Noir, abjurant son idolâtrie, demande la vie de son maître !

» Ah ! messieurs, laissez couler mes larmes, elles sont bien douces, je vous assure... et n'y a-t-il pas un plus touchant, un plus noble tableau que celui-ci... un pauvre nègre, devinant comme par l'instinct d'une âme aimante tout ce qu'il y a de consolation et d'espérance dans une religion qu'il ignore pourtant, mais dont l'idée confuse vient apparaître à son esprit comme ces saintes et mystiques visions qui venaient soudain éclairer nos Pères de l'Eglise.

» Enfin, messieurs, comme pour compléter, pour clore dignement cette vie tout entière consacrée au dévouement pour son semblable, Atar-Gull, instruit dans notre religion, s'est fait baptiser, et nous comptons un chrétien de plus...

» Alors, messieurs, je le *crois, vous* ne pouvez que ratifier le jugement de la commission, et vous écrier avec nous : si l'âme généreuse de M. de Montyon prend encore quelque connaissance de ce qui se fait sur la Terre, elle doit être heureuse et satisfaite, car nous avons eu le bonheur de concilier les deux idées qui l'occupèrent pendant toute sa vie, et auxquelles en mourant il a consacré toute sa fortune :

» *Faire du bien aux infortunés* et exciter à leur en faire tous ceux qui en ont la possibilité. *(Applaudissements prolongés.)*

« D'après ce, le prix de vertu de dix mille francs, fondé par feu M. de Montyon, est décerné à Atar-Gull Bernard-Augustin. »

Il est impossible de décrire les transports et l'ivresse que ce long rapport excita dans l'assemblée.

C'était comme un nouveau triomphe que la *civilisation remportait sur la barbarie.*

Une quête spontanément faite au profit du bon Noir produisit près de deux mille francs, qui furent remis au président, et le soir, dans tout Paris, on ne parlait que d'Atar-Gull ou le « bon nègre ».

Pendant toute cette séance, au fond d'une obscure travée, masquée par un rideau rouge... un personnage sombre et silencieux avait prêté une oreille attentive...

C'était Atar-Gull.

« *Oh !* pensait-il parfois, *au moins, si ma victime m'a échappé... si je n'ai pu me venger en détail... que je me venge bien sur cette société tout entière !...*

» *Oh ! que c'est pitié... pitié de voir ces savants, ces philantropes, cette élite de Paris, de leur Paris... du monde... être joués par un misérable esclave, un pauvre nègre, qui a encore le dos tout meurtri des coups de fouet du commandeur...*

» *...Oh ! quel rire... pour moi, si je me levais tout à coup... si je faisais tourner vers moi ces yeux qui pleurent, ces cœurs qui battent, ces bouches qui me louent et m'exaltent...*

» *Et si je disais à cette foule attendrie... ce que j'ai dit au planteur Tom Wil...*

» *Ce serait, sur* leur Dieu ! *un singulier spectacle...*

» *J'en ai bien envie...*

» Beaux résultats, sur ma parole..., *leur dirais-je.* L'assassinat, l'hypocrisie et le blasphème, sacrés par la religion et la vertu...

» *Mais non, fou, fou que je suis... Je m'abaisse et je devrais m'élever ; c'est avec orgueil, c'est dressé de toute ma hauteur, le front haut et fier, que je devrais crier à cette foule :*

» Après avoir acheté mon père comme une bête de somme, on a pendu mon père comme voleur, parce qu'il était vieux, qu'il ne pouvait plus payer son pain par son travail...

» J'avais à venger sa vie et sa mort.

» Pour un bon fils,

» VENGEANCE EST VERTU.

» Or, creusez le mobile de mes actions, pesez ma vie d'esclave, comptez mes tortures, et vous verrez que le prix est bien gagné et bien donné.

» Je le prends...

» *Père... es-tu satisfait ? Attends... je te rejoins...* »

En effet, Atar-Gull mourut bientôt, nostalgique et chrétien.

EUGÈNE SUE.

FIN

★ *ATAR-GULL* paraîtra à la rentrée aux éditions Garnier, dans la collection « Les classiques populaires ».

Le Monde

étranger

Yvon Quiniou

ITALIE

M. Cossiga, ancien ministre de l'intérieur, devrait pouvoir former rapidement un « gouvernement de trêve »

Rome. — La crise gouvernementale italienne semble être entrée dans son dernier acte avec la désignation, jeudi 2 août, de M. Francesco Cossiga à la présidence du conseil. L'ancien ministre démocrate-chrétien de l'intérieur entend profiter de l'expérience malheureuse des trois « formateurs » qui l'ont précédé et constituer un cabinet au plus vite. Il sait qu'un quatrième échec provoquerait de nouvelles élections anticipées et même une crise institutionnelle puisque le président de la République, M. Pertini, aurait menacé de donner sa démission.

Les socialistes ont adopté une attitude bienveillante à l'égard de M. Cossiga. Cela laisse présager un succès de sa tentative, quoiqu'un coup de théâtre soit toujours possible. Si tout se passe comme prévu, le gouvernement serait constitué en deux ou trois jours et le débat parlementaire s'ouvrirait la semaine prochaine. Mais le vote de confiance ne tromperait personne : on aurait un cabinet de transition ne s'appuyant que sur une majorité formelle, en attendant les résultats du congrès de la démocratie chrétienne, qui doit se réunir en décembre.

L'urgence d'un gouvernement se fait sentir de plus en plus : faute de carburant le départ en vacances des Italiens est une véritable débandade, une spéculation sur le prix de l'essence, suivie d'une grève des transporteurs, ayant asséché les pompes de la péninsule. Les avions eux-mêmes risquent d'être immobilisés au sol en fin de semaine.

Le téléphone du Quirinal

M. Cossiga a été encouragé par le chef de l'Etat à ne pas commettre l'erreur du précédent « formateur », M. Pandolfi. Celui-ci s'était lancé dans une épuisante négociation avec les partis de la majorité. Chacun posait ses exigences et le président du conseil désigné n'arrêtait pas de modifier la liste des ministres. Ayant finalement établi la composition de son gouvernement, M. Pandolfi se présentait au Quirinal à 19 heures. En plein colloque avec le président de la République, il était appelé au téléphone par les socialistes pour apprendre que sa liste définitive — trop marquée par des dosages politiques et trop ressemblante au gouvernement sortant — ne leur plaisait pas. Se présenterait-il malgré tout au Parlement ? Le timide M. Pandolfi a préféré déclarer forfait : « *C'est le premier gouvernement de la République*

De notre correspondant

qui tombe par téléphone », nous a fait remarquer M. Luigi Granelli, membre de la direction de la démocratie chrétienne. Quant au chef de l'Etat, il était furieux contre ses amis socialistes, refusant de les recevoir le lendemain au Quirinal.

Le nouveau « *formateur* » veut choisir ses ministres sans tractation préalable et mettre les partis devant le fait accompli. Du moins est-ce la thèse officielle. A Rome, le téléphone n'arrête pas de fonctionner : on assiste malgré tout à de petites négociations pour calmer les formations « laïques » qui s'accrochent à leurs portefeuilles et pour ne pas infliger une gifle aux socialistes. Ceux-ci vont devoir expliquer à leur électorat pourquoi ils acceptent M. Cossiga, après avoir « brûlé » deux autres démocrates-chrétiens. C'est d'autant plus paradoxal que l'ancien ministre de l'intérieur avait défendu une thèse opposée à la leur pendant toute l'affaire Moro. N'appartient-il pas, de surcroît, au grand courant de gauche de la démocratie chrétienne, qui est — en vertu d'un autre paradoxe — le plus combattu par le P.S.I. ?

Le choix de M. Cossiga a néanmoins plusieurs explications. Cet homme modéré avait discrètement approuvé une présidence du conseil socialiste. Il n'appartient plus à l'état-major de la démocratie chrétienne et n'a jamais été un homme d'appareil : c'est le deuxième point positif en sa faveur. Partisan de l'union nationale, bien vu du P.C.I., ce Sarde de cinquante et un ans a aussi des qualités indéniables de conciliateur. Il paraît tout désigné pour diriger un « gouvernement de trêve ». Enfin, l'ancien ministre de l'intérieur jouit d'une excellente image : nul n'a oublié sa démission le lendemain de l'assassinat d'Aldo Moro. Il était parti alors très dignement, sans se retourner, ignorant les sollicitations de ses amis. Le geste était suffisamment rare à Rome pour impressionner la classe politique.

Dans le sillage d'Aldo Moro

Le président du conseil désigné est un cousin (issu de germains) de M. Berlinguer. Comme lui, il est né à Sassari, mais très vite leurs voies devaient diverger. Si le cousin entra très jeune au parti communiste, M. Francesco Cossiga alla frapper à la porte de la démocratie chrétienne dès l'âge de seize ans. Cet ancien militant catholique devenu juriste, a suivi un itinéraire classique : de la paroisse au palais Chigi, en passant par des postes de secrétaire provincial de la D.C., sous-secrétaire d'Etat et ministre en 1974. Il a eu deux protecteurs, méridionaux comme lui : Antonio Segni, qui devint président de la République, et Aldo Moro, qui le serait devenu si les Brigades rouges ne l'avaient enlevé et assassiné. C'est Moro qui avait offert à M. Cossiga le ministère de l'intérieur en 1976. Il occupa le poste pendant vingt-sept mois dramatiques, au cours desquels se succédèrent toutes sortes d'événements : le tremblement de terre du Frioul, la contestation étudiante, le malaise des forces de l'ordre, les élections législatives, la vague d'enlèvement et, enfin, l'affaire Moro. C'est à lui — « *Caro Francesco...* » — que l'otage des Brigades rouges écrivit sa première « *lettre de prison* », le suppliant de le faire libérer. M. Cossiga vécut l'affaire comme un drame personnel, mais ne se départit jamais de son intransigeance. Le jour où l'Etat italien rendit un hommage solennel à M. Moro en la basilique Saint-Jean-de-Latran, il était seul au petit cimetière de Torrida-Tiberina, en larmes...

Sorti humblement de la scène politique, M. Cossiga y revient par la grande porte. Depuis un an, il était resté dans l'ombre, parlant peu, lisant beaucoup : ce pascalien, admirateur de Mounier, grand dévoreur de romans d'espionnage, a étudié tous les ouvrages parus sur le terrorisme. On le voyait de temps en temps dans le centre de Rome suivi de ses gardes du corps. « *Je coûte cher à l'Etat, mais que voulez-vous ?* », disait-il de sa voix chaude, un peu onctueuse, qui lui vaut parfois d'être surnommé le « cardinal ».

M. Cossiga est en effet l'un des hommes les mieux protégés d'Italie. Dans la soirée du jeudi 2 août, alors qu'il se trouvait au siège romain de la démocratie chrétienne, une fusillade a éclaté devant l'édifice. Entendant des explosion — ce n'était que des travaux de réparation effectués dans une rue voisine, — les gardiens se mirent à tirer sur une automobile de passage, blessant légèrement à la jambe... un membre de l'escorte du président de la D.C., M. Flaminio Piccoli. Tout devait rentrer dans l'ordre après un moment de panique. M. Cossiga est allé rassurer lui-même ses anges gardiens.

ROBERT SOLÉ.

POLOGNE

UNE MANIFESTATION PACIFIQUE RÉUNIT CINQ MILLE PERSONNES A VARSOVIE

Varsovie (*A.F.P., Reuter.*) — Près de cinq mille personnes ont participé à une manifestation organisée dans la capitale polonaise par un mouvement dissident, mardi 31 juillet, à l'occasion du trente-cinquième anniversaire de l'insurrection de Varsovie.

Les participants qui avaient assisté à une messe célébrée à la cathédrale Saint-Jean par Mgr Kraszewski, se sont ensuite rendus en cortège jusqu'au tombeau du soldat inconnu où un porte-parole du Mouvement pour la défense des droits de l'homme, M. Ziembinski, a déposé une gerbe « *au nom de la population de Varsovie* ».

Dans une allocution longuement applaudie, M. Ziembinski a lancé un appel à la « *poursuite de la lutte jusqu'à ce que la Pologne jouisse de sa pleine liberté et indépendance* ». La relève quotidienne de la garde, également vigoureusement applaudie, a marqué la fin de la manifestation. Aucune force de police n'était visible aux alentours.

Le 11 novembre, à l'occasion de l'anniversaire de l'armistice de 1918, une manifestation semblable avait déjà eu lieu devant le tombeau du soldat inconnu.

R.F.A.

KAPPLER PRISONNIER DE GUERRE A TITRE POSTHUME ?

Soltau (Basse-Saxe) (*A.F.P.*) — Mme Anneliese Kappler, veuve de l'ancien chef de la gestapo à Rome, a revendiqué le statut de prisonnier de guerre à titre posthume pour son mari. Elle avait réussi à faire évader, le 15 août 1977, l'ancien colonel SS de l'hôpital militaire de Rome et à le ramener clandestinement en Allemagne de l'Ouest. Celui-ci, atteint d'un cancer, était mort à Soltau le 9 février dernier.

Mme Kappler fait valoir que son mari avait été condamné par un tribunal militaire en Italie et avait droit de ce fait au statut de prisonnier de guerre. Si sa requête aboutit, elle pourrait obtenir un dédommagement d'un montant maximum de 12 000 marks (environ 25 000 francs).

Herbert Kappler, chef de la gestapo à Rome, en 1944, avait fait exécuter trois cent trente-cinq otages détenus dans des prisons italiennes, faisant lui-même le coup de feu sous les voûtes des grottes ardéatines, en représailles contre un attentat qui avait coûté la vie à trente-trois SS. Il avait été condamné à la détention à vie en 1948 par un tribunal militaire romain.

ROUMANIE

Les pays socialistes devront compenser en devises les achats d'essence de leurs ressortissants

De notre correspondant

Vienne. — Une situation confuse régnait encore le jeudi 2 août à la frontière hungaro-roumaine, où des milliers de touristes est-européens sont bloqués à la suite des nouvelles dispositions du gouvernement de Bucarest sur la vente d'essence aux étrangers (*le Monde* du 2 août). Une solution pourrait cependant intervenir dans les prochains jours car les autorités de Bucarest ont annoncé que les touristes des pays socialistes séjournant en Roumanie ou devant transiter par ce pays pour rentrer dans leur patrie, pourront, jusqu'au 10 août, faire le plein d'essence comme par le passé, en payant en lei roumains. Au-delà de cette date, la nouvelle réglementation, dont les termes ont été explicités par un communiqué du ministère du tourisme publié jeudi, leur sera appliquée au même titre qu'aux autres voyageurs entrés en Roumanie depuis le 1er août.

Dans sa déclaration, le ministère roumain du tourisme rejette sur les pays « *frères* » la responsabilité du chaos instauré depuis quarante-huit heures à ses frontières. Le fait que les modalités précises d'approvisionnement en essence n'aient pu être encore arrêtées est dû « *exclusivement* », est-il déclaré, aux organisations de tourisme des pays « *qui n'ont pas agi promptement en faveur d'une solution des problèmes* ».

Désormais, les étrangers voyageant en Roumanie en voiture ne pourront acheter du carburant qu'avec des bons d'essence, obtenus soit avec des devises convertibles à la frontière (pour les touristes occidentaux), soit sur présentation d'attestations délivrées avant le départ par les organismes touristiques compétents des pays concernés et limitant les attributions. A l'évidence, cette modalité vise principalement les touristes des pays socialistes, bien que cela ne soit pas expressément indiqué. On peut supposer que ces certificats, que les voyageurs est-européens se procureront dans leur propre pays, pourront être réglés en monnaie nationale.

Un frein au tourisme

Un problème délicat va se poser aux pays socialistes. Le ministère roumain du tourisme prévoit en effet que le gouvernement fera périodiquement le décompte des bons encaissés de cette manière et que les soldes seront équilibrés par la livraison de carburants ou d'autres marchandises de valeur équivalente, ou encore en devises convertibles. En d'autres termes, cette disposition contraint les pays « frères » à compenser les achats de carburant en Roumanie par leurs ressortissants et de subventionner indirectement en devises fortes leurs voyages. Dans ces conditions, on peut se demander si ces pays ne seront pas amenés à limiter les séjours touristiques de leurs ressortissants en Roumanie, comme c'est déjà le cas pour les voyages en Occident.

Les autorités roumaines justifient leur position en faisant valoir qu'elles déboursent des sommes importantes en devises convertibles pour leurs importations de pétrole (environ 13 millions de tonnes) et qu'il est donc normal que la vente d'essence aux étrangers soit, directement ou indirectement, réglée en devises. De tous les pays de l'Est, la Roumanie, dont la production nationale de pétrole plafonne depuis plusieurs années autour de 14 millions de tonnes, est le seul à ne pas procéder à des importations d'Union soviétique.

MANUEL LUCBERT.

La visite de M. Andrei à Paris

LA ROUMANIE VEUT METTRE FIN « A LA POLITIQUE DE DOMINATION, DE FORCE ET DE DIKTAT »

M. Andrei, ministre roumain des affaires étrangères, a été reçu ce vendredi 3 août par M. Giscard d'Estaing et a rendu visite à M. Poher, président du Sénat. Il devait partir dans l'après-midi avec son collègue français pour Lusignan (Lot-et-Garonne) où M. François-Poncet a une propriété. Les deux ministres poursuivront en tête à tête leurs entretiens, commencés jeudi, sur les relations Nord-Sud et l'Europe.

La reprise de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) à Madrid, l'an prochain et le désarmement ont occupé la plus grande partie des entretiens de jeudi. Les deux ministres sont résolus à éviter à Madrid « *le renouvellement des errements de la conférence de Belgrade* » où la discussion du premier bilan de la C.S.C.E., en 1978, s'était enlisé. Des consultations franco-roumaines au niveau des fonctionnaires se tiendront à l'automne pour préparer la rencontre de Madrid.

Recevant, jeudi, M. Andrei à dîner, M. François-Poncet a souligné la nécessité de « *mettre la détente à l'abri des reculs et des accidents de parcours* ». Dans sa réponse, M. Andrei a réaffirmé la volonté de son pays « *de mettre un terme à la politique de domination, de force et de diktat afin de garantir le développement libre et indépendant de toutes les nations* ».

PROCHE-ORIENT

L'O.L.P. et les « petites phrases » de M. Carter

(*Suite de la première page.*)

A quelques mois de l'élection présidentielle de novembre, le président Carter semble surtout souhaiter une certaine libéralisation de la politique de Jérusalem et quelques concessions. Celles-ci lui permettraient de calmer — sans mécontenter l'électorat juif — l'impatience, proche de l'exaspération, des organisations palestiniennes, qui ne menacent pas seulement les approvisionnements américains en pétrole au Proche-Orient, mais également son allié égyptien et les régimes modérés de la région.

Une « nouvelle » résolution 242 ?

Les préoccupations de Washington coïncident d'ailleurs avec celles des Neuf de la Communauté européenne qui deviennent de plus en plus réservés à l'égard de la politique de M. Begin. La rencontre de juillet à Vienne entre MM. Arafat, Kreisky et Brandt a été une « *percée historique* » pour l'O.L.P., en marquant la mise en œuvre d'une nouvelle de l'Europe des Neuf à l'égard de la résistance palestinienne. Personne ne doute à Bonn, nous signale notre correspondant, que la rencontre de Vienne avait eu lieu avec l'accord du chancelier Schmidt. Le ministre fédéral des affaires étrangères a renforcé cette conviction en décidant d'envoyer un émissaire auprès du dirigeant palestinien, en la personne de M. Jürgen Mollemaenn, porte-parole du parti libéral pour la politique étrangère.

Le porte-parole du département d'Etat vient de révéler que les Etats-Unis coopéraient avec les Neuf pour mettre au point un nouvel ordre du jour au cours de la reprise, le 23 juillet, des discussions sur les droits des Palestiniens. Le but de l'opération est de mettre sur pied une « *nouvelle résolution 242* » sur la crise du Proche-Orient qui, sous une forme ou une autre, reconnaîtrait les « *droits nationaux* » palestiniens au même titre que ceux des Israéliens. A ce propos, l'Europe peut-elle servir d'intermédiaire entre l'O.L.P. et Washington ? C'est du moins ce que vient de laisser entendre M. Talal Naji, un membre du comité exécutif palestinien. Il a en effet affirmé que les Etats-Unis et l'O.L.P. « *ont amorcé des négociations indirectes par le truchement d'autres parties, en particulier des pays d'Europe de l'Ouest* ». Le porte-parole du département d'Etat, M. Hodding Carter a déclaré, jeudi : « *Nous sommes en contact avec un certain nombre de pays qui ont des contacts avec l'O.L.P.* »

Les précautions prises par Washington pour évoquer ces « *entretiens indirects* » avec l'O.L.P. indiquent que les Etats-Unis ne sont pas toujours disposés à reconnaître l'organisation palestinienne, tant que celle-ci n'aura pas admis officiellement le droit d'existence d'Israël. C'est là le nœud du problème et l'obstacle essentiel qui jusqu'à présent a empêché tout dialogue entre l'O.L.P. et Washington. Les Palestiniens estiment, en effet, qu'ils ne peuvent proclamer ouvertement leur reconnaissance de l'existence de l'Etat d'Israël, sans courir le risque de voir leur mouvement profondément et irrémédiablement divisé.

Les dirigeants de l'O.L.P. prendraient-ils ce risque s'ils étaient assurés d'obtenir une contrepartie substantielle, voire la promesse ferme qu'ils pourraient établir un « mini-Etat » à Gaza et en Cisjordanie ? Tant que les Israéliens maintiendront le caractère extrêmement limité de leur projet d'autonomie, actuellement en discussion avec l'Egypte, cette évolution demeurera sans doute bloquée. Dans ces conditions, on voit mal comment les Palestiniens pourraient attendre de Washington des succès diplomatiques analogues à ceux qu'ils enregistrent en Europe.

JEAN GUEYRAS.

● *Le projet de réunion au niveau ministériel* entre les Neuf et les pays arabes du Golfe (*le Monde* du 3 août) a été confirmé, jeudi 3 août, à la fois de source « *bien informée* » à Paris et de « *bonne source* » proche des Communautés européennes à Bruxelles. L'initiative de ce projet revient au chef de l'Etat du Koweït, le cheik Jaber, qui l'avait présenté dans un message adressé en mai à M. Giscard d'Estaing, alors président du Conseil européen. Les tractations en cours sont notamment menées du côté européen par M. André Giraud, ministre français de l'industrie.

A TRAVERS LE MONDE

Namibie

● L'ARMÉE SUD-AFRICAINE a assuré, le 31 juillet, avoir tué quatre-vingt-dix guérilleros de l'Organisation du peuple du Sud-Ouest africain (SWAPO) en juillet. Il s'agit de l'un des plus lourds bilans militaires jamais publiés en Namibie. Pendant cette période, les pertes sud-africaines se sont — selon Pretoria — limitées à deux tués, dont un par l'explosion d'une mine.

L'armée sud-africaine a également effectué pendant la période couverte par ce bilan, un raid contre les guérilleros de la SWAPO basés dans le Sud-Angolais. Au total, depuis le début de l'année, selon les bilans sud-africains, deux cent vingt-trois insurgés et trente-huit membres des forces de Pretoria ont été tués en opérations. — (*A.F.P.*)

Pérou

● SIX PAYSANS ont été tués et plusieurs autres ont été blessés, jeudi 2 août, au cours d'un affrontement avec des gardes civils dans la province de Chota, au nord-est de Lima.

R.D.A.

● L'ALLEMAGNE DE L'EST a rejeté les critiques formulées par Bonn sur les nouvelles lois sanctionnant les « *activités nuisibles à l'Etat* » (*le Monde* du 2 août). Un porte-parole du ministère des affaires étrangères a qualifié, jeudi 2 août, ces critiques de « *grossière ingérence dans les affaires intérieures de la R.D.A.* ». Mercredi, le secrétaire d'Etat ouest-allemand à l'information avait exprimé le « *profond souci* » de son gouvernement devant ces mesures dirigées, selon lui, contre les intellectuels non conformistes.

ESPAGNE

L'agitation basque

(*Suite de la première page.*)

Les « poli-mili » ont reconnu qu'ils n'avaient pas sur évaluer les « *sérieux risques* » de leur campagne de bombe. S'ils l'avaient recommencée après la trêve de trois semaines, disent-ils, c'est parce que le gouvernement n'avait pas tenu ses promesses.

Ils affirment en effet que des contacts avaient été pris avec lui le 3 juillet et qu'une trêve avait été négociée : le gouvernement se serait engagé à éloigner la police des galeries de la prison de Soria où sont incarcérés une centaine de militants de l'ETA. Ils en ont été retirés aussitôt après un ultimatum des « poli-mili ». Ceux-ci ont considéré que le pacte avait été rompu puisque les autres prisonniers n'avaient pas été rapatriés et ils ont repris leur offensive. Le secrétaire d'Etat à l'information, M. Josep Melia, a démenti jeudi soir les affirmations de l'ETA politico-militaire qui impliquent dans les négociations de juillet le chef du gouvernement lui-même, M. Adolfo Suarez. Il affirme, en effet, que les conversations qui ont eu lieu à propos des prisonniers de Soria l'ont été entre le ministère de la justice et le Conseil général basque ou bien entre M. Suarez et le président de ce Conseil général, M. Carlos Garaikoetchea.

Le refus des critiques

Seule la première partie de la promesse a été respectée, affirment les « poli-mili », qui auraient alors demandé une réponse définitive sur le transfert des prisonniers avant le 24 juillet. Toujours selon eux, le gouvernement se serait engagé à opérer ce transfert à la fin du mois. Or non seulement celui-ci n'a pas eu lieu, mais sept militants de l'ETA sont venus s'ajouter à leurs camarades emprisonnés à Soria. Les « poli-mili » ont donc considéré que le pacte avait été rompu. Et ils ont repris leur offensive.

De telles affirmations provoqueront sans doute des éclaircissements officiels. En fait d'autocritique, les dirigeants de l'ETA politico-militaire se reprochent surtout « *de n'avoir pas évalué les conséquences prévisibles de l'incohérence absolue de la politique de l'U.C.D. qui, d'un côté, pour maintenir son système de domination, est obligée d'accepter le statut de Guernica et, d'un autre côté, refuse le retour des prisonniers et l'amnistie, éléments nécessaires du processus conduisant à l'autonomie* ».

Accusés de toutes parts pour la tuerie de dimanche, les « poli-mili » refusent les critiques venant des « partis réformistes et bourgeois », expression qui englobe à la fois le parti socialiste, le parti communiste et le parti nationaliste basque. Ils considèrent, en effet, que de telles formations ne s'en prennent pas à « *certaines actions déterminées* », mais mettent en cause le principe de la lutte armée auquel ils continuent apparemment d'être attachés. Mais les indépendantistes ont joint cette fois leur voix à celle des partis « *réformistes et bourgeois* » et c'est ce qui a incité l'ETA politico-militaire à rectifier le tir. Même les partisans de l'ETA militaire — ceux qui militent dans le parti Hasi, intégré dans la coalition Herri Batasuna — ont jugé bon de publier un communiqué pour condamner des attentats qu'ils qualifient d'« *injustifiés* » et d' « *absurdes* », ainsi qu'une action qu'ils jugent « *contre-révolutionnaire et incohérente* ».

CHARLES VANHECKE.

● *M. Jesus Maria de Leizaola, président du gouvernement basque en exil*, a déclaré, jeudi 2 août, à Madrid, que « *l'ETA n'avait plus aucune raison d'être* » et que ses exigences « *étaient les mêmes que celles de Hitler* ». Faisant allusion à la volonté de l'ETA militaire de fonder une nation à partir de provinces basques espagnoles et française, il a déclaré : « *Hitler aussi voulait l'unité de la nation allemande, l'épuration de la race. Penser aujourd'hui à un Pays basque unique, avec les Basques de l'Etat français et ceux de l'Etat espagnol intégrés dans une nation, est une véritable aberration. C'est exiger la même chose que Hitler.* » — (*A.F.P.*)

AMÉRIQUES

L'enlèvement d'enfants méthode de gouvernement

Conscients de la réprobation internationale attachée aux attentats qu'ils perpètrent contre les droits les plus élémentaires de la personne humaine, les régimes de force prédominant dans le sud de l'Amérique latine ont perfectionné des méthodes de répression à la fois brutales et discrètes — sans plus, même, faire appel aux parodies de justice auxquelles on a recours ici ou là.

La plus connue d'entre elles est l'arrestation par des groupes de policiers ou de militaires agissant sans mandat, en civil, à l'aide de véhicules banalisés. Dans ces conditions, ces « arrestations » ne peuvent être qualifiées que de « rapts » ou d' « enlèvements », et la politique dont elles procèdent mérite bien le nom de « terrorisme d'Etat ».

L'avantage de cette méthode est de ne pas comporter de bavures, ou presque. Les opposants, littéralement, « disparaissent ». Aussi les organisations de défense des droits de l'homme en Amérique latine donnent-elles, fort légitimement, le maximum de publicité à de telles monstruosités, lorsque le hasard des confidences ou des indiscrétions permet de retrouver la trace d'une victime.

La dernière affaire de ce genre est particulièrement édifiante : d'une part, en effet, l'enlèvement de deux personnes, l'Uruguayen Mario Julio Caceres et sa femme, survenue en Argentine en 1976, était aggravée d'un « kidnapping », celui de leurs deux enfants, âgés de six et quatre ans. D'autre part, elle illustre cette « internationalisation de la répression » —souvent dénoncée, mais difficile à démontrer, — où l'on voit les polices de différents régimes militaires sud-américains collaborer dans la chasse aux opposants.

Le regroupement des grand-mères

Anatole Boris et Eva Julia, les deux enfants uruguayens enlevés en Argentine ont été récemment retrouvés... à Valparaiso, au Chili, où leur grand-mère, informée par des compatriotes, les a formellement reconnus. Ils ont été adoptés par un couple de Chiliens, qui n'entend évidemment pas les rendre, mais dont la présomption d'innocence en cette affaire est, jusqu'à nouvel ordre, totale. Anatole Boris et Eva Julia sont fort bien traités, comme l'a admis leur grand-mère qui, avec beaucoup d'intelligence, n'entend procéder que graduellement à leur réintégration dans ce qui leur reste de famille en Uruguay : leur mère aurait, en effet, été tuée au cours de l'opération de police de 1976, et leur père, militant de gauche connu, est actuellement, selon des informations très dignes de foi, emprisonné près de Montevideo.

Le cas de ces deux enfants n'est, hélas, pas unique. Il existe en Argentine un regroupement informel de... grands-mères de disparus. Cinq autres enfants ont en effet été enlevés, en compagnie de leurs parents, dans ce pays lors de différentes opérations para-policières ou para-militaires, et vingt-sept autres, selon l'agence France Presse de Buenos-Aires, pourraient être nés en captivité, puisque autant de femmes enlevées étaient enceintes lorsqu'elles ont disparu. Et comme nul ne les a jamais revues, qui d'autres que les grands-mères pourraient aujourd'hui élever la voix en faveur de leurs petits-enfants inconnus.

Quels mots assez peu usés saurait-on trouver pour stigmatiser ces actes de barbarie commis, parfois, sous l'égide de gouvernants se réclaman tdu christianisme ?

JEAN-PIERRE CLERC.

Bolivie

Le succès de la grève générale du 2 août illustre l'importance des syndicats ouvriers

La deuxième session du Congrès bolivien, réuni le jeudi 2 août pour désigner le nouveau chef de l'Etat qui devrait prendre ses fonctions le 6, n'a pas abouti. Une nouvelle fois, les travaux de l'Assemblée ont été perturbés par le public, qui criait des slogans en faveur de MM. Siles Suazo ou Paz Estenssoro, les deux candidats rivaux.

Cependant, la journée de grève organisée jeudi par la Centrale ouvrière bolivienne, et qui a été très suivie, a été marquée par de graves incidents : une personne a été tuée, et plusieurs dizaines d'autres blessées, à l'occasion d'affrontements entre forces de l'ordre et manifestants, à La Paz.

De notre envoyé spécial

La Paz. — La capitale bolivienne a été paralysée, le jeudi 2 août, par un arrêt général de travail de vingt-quatre heures, décrété par la COB, la Centrale ouvrière bolivienne.

Dans quelques quartiers périphériques, et devant l'église San Francisco, dans le centre, plusieurs rues ont été barrées par des pierres. La police a rapidement rétabli le trafic. Au poste d'El Alto, qui, du haut de la ville, commande l'entrée de La Paz, quelques centaines de manifestants ont bloqué la route en deux endroits, interdisant l'accès de la cité durant plus de deux heures. De petits groupes de manifestants continuaient à lapider les véhicules.

La grève avait été organisée contre la « fraude électorale », et, plus spécifiquement, contre l'éventuelle désignation à la présidence par le Congrès de M. Victor Paz Estenssoro. Bien que parvenu en seconde position lors de l'élection au suffrage populaire du 1er juillet, ce dernier dispose de la majorité au Parlement. La décision de la COB de prendre parti dans cette affaire mettant en jeu l' *« indépendance de classe »* qu'elle a toujours tenu à maintenir face aux partis n'avait été prise qu'après débats.

La majorité des milieux syndicaux considèrent que le futur gouvernement de M. Paz Estenssoro, quoique civil et légal, appliquerait une politique peu différente de celle de ses prédécesseurs militaires. Mais, d'accord sur ce point, les principaux courants du mouvement ouvrier ne le sont pas pour appuyer le principal rival de M Paz Estenssoro, M. Hernan Siles Suazo, arrivé en tête le 1er juillet, mais minoritaire au Congrès. M. Siles Suazo dirige une coalition de centre-gauche regroupant en particulier deux formations, le parti communiste et le MIR (Mouvement de la gauche révolutionnaire), qui disposent d'une bonne base au sein de la COB. Mais ces secteurs hésitent à diviser le mouvement ouvrier, d'autant que celui-ci pèse en fait d'un poids beaucoup plus lourd dans la vie nationale que le front politique constitué pour appuyer la candidature de M. Siles Suazo, et destiné, selon toute vraisemblance, à se mettre en sommeil après la période électorale.

Par la grève du 2 août, la COB a, apparemment, rempli un de ses objectifs. Elle a déplacé le centre de gravité de l'opposition du Congrès — en direction du mouvement ouvrier — quelque peu relégué au second plan depuis les élections. Et, surtout, elle a montré à M. Paz Estenssoro qu'il ne saurait assumer de fonctions présidentielles en comptant sur une bonne volonté syndicale. En Bolivie, ce point a de quoi préoccuper tout chef de l'Etat qui n'entend pas faire de la répression son mode principal de gouvernement.

THIERRY MALINIAK.

Pérou

Haya de la Torre est mort

Victor Raul Haya de la Torre, *fondateur et chef suprême de l'APRA*, le parti le plus important et le plus influent du Pérou depuis un demi-siècle, est mort le jeudi 2 août à Lima. Il était âgé de quatre-vingt-quatre ans. Candidat malheureux à la présidence de la République à plusieurs reprises, exilé, poursuivi, réfugié pendant cinq ans à l'ambassade de Colombie de Lima, adversaire du régime militaire au pouvoir depuis octobre 1968, il avait été élu président de l'Assemblée constituante en juillet 1978, après des élections qui avaient confirmé la position dominante de son parti.

Un accord avait été conclu entre le gouvernement militaire actuel et Haya de la Torre, qui aurait dû être élu chef de l'Etat lors des élections prévues en 1980 pour le retour des civils au pouvoir. La disparition attendue du vieux dirigeant pourrait remettre en question le pacte non écrit entre l'APRA et le gouvernement militaire.

Un demi-siècle de vie politique

A quatre-vingt-quatre ans, il n'avait presque rien perdu de ses dons oratoires, ceux du fougueux dirigeant étudiant des années 20.

Si le ton était resté vif, le fond avait bien changé. Les classes aisées de Lima ne voyaient plus en lui (comme dans les années 30) un « dangereux agitateur communiste », mais au contraire un rempart contre la montée des mouvements de gauche. Cheval de Troie de la bourgeoisie dénoncé par la gauche péruvienne, ou l'un des plus grands hommes politiques de l'Amérique latine, comme l'affirment encore ses admirateurs ? La vérité est sans doute à mi-chemin. Après avoir dominé pendant un demi-siècle la scène politique péruvienne sans jamais en occuper vraiment le premier rang, Haya de la Torre continuait de faire l'objet de jugements passionnés.

C'est dans le mouvement universitaire que le jeune Victor Raul, né en 1895, fait ses premiers pas. Dirigeant de la Fédération des étudiants du Pérou, il va en Argentine, à Cordoba, et de retour au Pérou il se lance dans le mouvement ouvrier, participe aux luttes sociales. A ses côtés, on remarque José Carlos Mariategui, qui sera le fondateur du parti communiste péruvien.

Haya est déporté par le dictateur Augusto Leguia, et se réfugie à Mexico. Il décide, en 1924, de fonder l'Alliance populaire révolutionnaire américaine (APRA), à qui il veut donner une dimension continentale. Il développe sa théorie, se définit comme « anti-impérialiste », mais réfute les thèses léninistes. Selon lui, l'impérialisme ne représente la phase ultime du capitalisme que dans les pays développés. Dans le tiers-monde, l'impérialisme, conçu comme « importation de capital », en constitue « la première étape nécessaire ». Conclusion : il faut négocier avec l'impérialisme dont l'Amérique latine ne peut se passer, mais en réalisant à l'intérieur de chaque pays un front de classes entre le prolétariat, le paysannat et les classes moyennes.

Haya de la Torre assiste à Bruxelles, en 1928, à un congrès de la Troisième Internationale. Malgré un voyage à Moscou il se sépare du mouvement communiste, qui l'accuse, entre autres, de pratiquer la « conciliation de classes », et de vouloir s'appuyer essentiellement sur les classes moyennes.

Leguia est renversé en 1930 et Haya décide de fonder le PAP, la « branche péruvienne » de l'APRA continentale, mais en fait le seul vrai parti apriste en Amérique. Les apristes effraient les classes possédantes, bien que leur chef ait déjà modéré ses positions.

Le lieutenant-colonel Sanchez Cerro gagne les élections. Affirmant qu'il y a eu fraude, les apristes fomentent des désordres dans le Nord. Le 7 juillet 1932, Trujillo est occupée pendant plusieurs heures par les militants apristes ; une quinzaine de militaires sont exécutés. La riposte est sanglante : des centaines de militants apristes sont fusillés, à titre de représailles, près de Trujillo. C'est le début du grand « antagonisme historique » entre l'armée et le parti apriste, antagonisme qui a dominé la vie politique du Pérou jusqu'en 1978. L'assassinat du président Sanchez Cerro par un militant de l'APRA ne fera qu'exacerber les tensions.

Cinq ans à l'ambassade de Colombie

Pour Haya, qui aspire au pouvoir, les événements de 1932 se traduisent par un veto des forces armées contre sa personne. Pendant trente ans, il sera interdit de « candidature » à la présidence. Il encourage alors les militaires tentés par le coup d'Etat. L'entreprise échoue à plusieurs reprises, mais cette « méthode » achève d'exacerber le sentiment anti-APRA des chefs militaires. En octobre 1948, les apristes, avec l'appui de quelques officiers de la marine, tentent encore en vain de renverser le président Bustamente, qu'ils avaient contribué à porter au pouvoir trois ans plus tôt. Un mois plus tard, le général Manuel Odria s'empare du pouvoir et entame une implacable persécution contre le parti. Haya se réfugie à l'ambassade de Colombie. Il y restera cinq ans.

En 1956, l'APRA soutient la candidature à la présidence de Manuel Prado, qui représente les secteurs les plus conservateurs : conséquence du progressif virage à droite de l'APRA. En 1962, pour la première fois Haya est candidat à la présidence. Il arrive en tête, mais le Congrès n'a pas le temps de trancher. Les militaires prennent le pouvoir et organisent une nouvelle consultation en 1963. M. Fernando Belaunde, un réformiste, est élu. Les parlementaires apristes, alliés à la droite, entament une véritable guérilla contre les réformes de M. Belaunde et notamment contre la réforme agraire.

Le coup d'Etat militaire de 1968 a achevé de placer l'APRA et son chef dans une posture contradictoire. Le général Velasco décrète, en effet, les réformes prônées par les apristes quarante ans plus tôt. Haya, au nom de la « démocratie », ne s'en oppose pas moins au régime militaire. Son virage à droite confirmé avait facilité en 1978 le compromis conclu avec le gouvernement Morales. Victor-Raul Haya de la Torre meurt au moment où il n'avait jamais paru aussi proche du pouvoir.

T. M.

Nicaragua

Le P.C. entend se joindre au futur parti sandiniste

Managua *(A.F.P.)*. — L'un des principaux dirigeants communistes du Nicaragua, M. Domingo Vargas Morales, a déclaré, jeudi 2 août, que son parti ne pratiquerait pas, dans l'immédiat, une politique fondée sur la lutte des classes. Soutenant *« l'alliance entre les sandinistes et la bourgeoisie »* existant aujourd'hui, il rejoindrait le grand parti sandiniste qui doit être formé prochainement. *« Nous croyons que la victoire sandiniste a permis l'installation d'un gouvernement pluraliste, démocratique, et c'est tout ce que nous voulons pour l'instant »*, a-t-il ajouté.

M. Vargas est le président du parti socialiste nicaraguayen, appellation officielle du P.C. depuis sa fondation en 1942. Le secrétaire général de ce parti, M. Alvaro Ramirez, a été nommé vice-ministre des relations extérieures du gouvernement de reconstruction. Un autre communiste détient un poste dans ce gouvernement : M. Natan Sevilla, vice-ministre du travail.

D'autre part, selon MM. Daniel et Humberto Ortega, deux frères qui sont, respectivement, membre de la junte de reconstruction et l'un des trois responsables militaires suprêmes de la nouvelle armée, les Etats-Unis ont accepté, en principe, de fournir une aide militaire au Nicaragua. Pour l'instant, les Etats-Unis fournissent une aide alimentaire au nouveau régime.

M. Humberto Ortega a indiqué que des mesures adéquates avaient été prises par l'armée dans le pays et le long de la frontière avec le Honduras pour éviter d'éventuelles attaques d'anciens gardes nationaux. *« Nous avons fait des progrès dans la lutte contre les francs-tireurs qui sévissent la nuit à Managua. Mais le problème n'est pas encore tout à fait réglé »*, a reconnu M. Ortega.

Le gouvernement de Managua a protesté, le 2 août, auprès des Etats-Unis, contre la liberté laissée au commandant Bravo, ancien officier de la garde nationale somoziste, de *« calomnier »* le nouveau régime. L'officier, qui était chef du front sud à la fin de la guerre civile, a affirmé, en Floride, que les sandinistes avaient fusillé trois mille gardes nationaux depuis la fin des combats. *« Les dernières personnes fusillées l'ont été par les gardes nationaux avant leur défaite. La nouvelle armée nicaraguayenne n'a jamais fusillé et ne fusillera pas après sa victoire »*, a affirmé le porte-parole de la junte, M. Manuel Espinoza.

El Salvador

● LES DIRIGEANTS SALVADORIENS seraient résolus à réaliser de *« sérieuses réformes de libéralisation politique »*, a annoncé, à Washington, le jeudi 2 août, le porte-parole du département d'Etat à la suite d'un voyage dans ce pays centre-américain de M. Viron Vaky, sous-secrétaire d'Etat aux affaires interaméricaines. Les réformes envisagées seraient appliquées au printemps 1980. — *(U.P.I.)*



Pérou

... de la Torre est mort

... demi-siècle de vie politique

Cinq ans à l'ambassade de Colombie

ASIE

Vietnam

Les arrestations visent les personnalités ayant des « liens familiaux » avec la Chine

Les autorités chinoises se refusent à commenter les informations sur la défection d'un dirigeant vietnamien, M. Hoang Van Hoan, qui se serait réfugié à Pékin (le Monde *du 3 août).*

Outre les deux généraux arrêtés à Hanoï, deux personnalités ont été placées en résidence surveillée. Il s'agit de M. Ly Ban, ancien vice-ministre du commerce extérieur et l'un des principaux responsables des relations avec la Chine avant 1976, et de M. Tran Dinh Tri, spécialiste des affaires de minorités ethniques et proché de M. Hoan. Un officiel vietnamien a déclaré à la Far Eastern Economic Review : « Nous devons être vigilants. Chu Van Tan et Le Quang Ba *(les deux généraux arrêtés)* sont fondamentalement de bons communistes, mais nous ne pouvons ignorer le fait qu'ils ont des liens familiaux avec la Chine. Les Chinois pourraient les kidnapper et utiliser leurs noms dans une campagne anti-vietnamienne. »

LE DRAME DES RÉFUGIÉS

Deux récits de survivants...

Dans un témoignage recueilli en fin juillet au camp de Songkhla, sur la côte thaïlandaise, une réfugiée vietnamienne de vingt-huit ans affirme être la seule survivante d'un groupe de cent personnes massacrées par les pirates. Elle a raconté que l'embarcation sur laquelle elle avait fui le Vietnam a été abordée par quatre bateaux de pêche thaïlandais et coulée. Une soixantaine de passagers, dont son mari et son fils de deux ans, se sont noyés aussitôt. Les survivants ont été recueillis à bord des bateaux pirates, où les femmes ont été violées à plusieurs reprises et les hommes frappés à coups de barres de fer, de matraques ou de haches, avant d'être tués et jetés par-dessus bord. La survivante a dit s'être évanouie et, lorsqu'elle est revenue à elle, femmes et enfants avaient également disparu. Elle a dû la vie au fait que le capitaine du navire décida de se la réserver dans sa cabine. Lorsque l'équipage exigea sa mort, afin de ne pas laisser de témoins, il parvint à la laisser s'échapper en lui disant de sauter à l'eau. Elle fut recueillie une heure plus tard par d'autres pêcheurs et conduite à terre. La réfugiée n'a pas révélé son nom, craignant d'être assassinée par les pirates dont elle a révélé les crimes.

Un garçon de seize ans, Nguyen Van Phuoc, qui a été recueilli par un navire américain, après avoir passé trois jours en mer, a, lui aussi, raconté, le 1er août, qu'il était le seul survivant d'un bateau transportant une centaine de Vietnamiens. Selon son témoignage, l'embarcation a été coulée délibérément par un chalutier thaïlandais, qui s'est éloigné aussitôt. Il a survécu en s'accrochant à un morceau de bois. Trois autres chalutiers thaïlandais avaient approché son bateau avant le drame ; les deux premiers avaient fourni des vivres aux « boat people » *et les marins du troisième leur avaient volé tous leurs biens.*

Le jeune homme a affirmé que les officiels américains et des Nations unies lui ont intimé l'ordre de « ne pas raconter qu'il s'agissait d'un bateau thaïlandais ». *De tels comportements de pêcheurs et pirates thaïlandais seraient fréquents.* « C'est un véritable massacre », *a déclaré à l'agence UPI un diplomate en poste à Bangkok.*

Pour sa part, le gouvernement vietnamien a demandé aux États-Unis de cesser les recherches entreprises dans le golfe du Tonkin par des navires de la VIIe flotte en vue de recueillir des réfugiés. Il s'agit, pour Hanoï, d'activités « visant apparemment à encourager les départs illégaux de Vietnamiens » *et d'une* « démonstration de force visant à accroître la tension en Asie du Sud-Est ».

Un dissident vietnamien, qui a trouvé refuge dans l'archipel indonésien des Anambas, a déclaré à l'hebdomadaire de Hongkong Far Eastern Economic Review *que la décision de faire partir les citoyens d'origine chinoise avait été prise par le bureau politique du P.C. vietnamien. M. Tran Ngoc Chau, ancien député du régime de Saigon, qui l'avait arrêté en 1970 pour avoir été en contact avec son frère, membre de l'armée nord-vietnamienne, avait été incarcéré par le nouveau régime. Il assure tenir de personnalités officielles que le programme d'expulsion des Chinois relève de la responsabilité directe du ministre de l'intérieur, M. Tran Quoc Hoan. Le chef de la sécurité, M. Mai Chi Tho, frère de M. Le Duc Tho, en serait chargé au Sud. M. Chau s'est dit convaincu que seuls les dirigeants provinciaux et locaux, chargés de percevoir la* « taxe de sortie », *profitent de la situation pour prélever des sommes à leur usage personnel.* — (Reuter, UPI.)

Thaïlande

Le Parlement abroge un décret autorisant la détention de suspects

De notre correspondant

Bangkok. — Le Parlement thaïlandais a voté, mercredi 1er août, à l'unanimité, l'abrogration du décert répressif nº 22 qui premettait, à la police depuis trois ans et demi d'arrêter et de détenir, sans justification et sans chef d'accusation, pendant une période de trente jours renouvelable toute personne soupçonnée de présenter un *« danger pour la société »*.

Cette mesure, prise dans le cadre de la loi martiale imposée à l'issue du coup d'État militaire sanglant du 6 octobre 1976, visait à démanteler la gauche et à mettre au pas les étudiants et les syndicats ouvriers et paysans. Trois cent cinquante-neuf personnes, qui restent détenues au terme de ce décret, devraient être prochainement libérées, à l'exception toutefois de celles qui ont à répondre de charges criminelles. On ignore le nombre de détenus entrant dans cette catégorie.

L'application du décret avait suscité de multiples abus policiers. L'unanimité du vote — y compris par un Sénat composé de militaires nommés — indique l'inutilité de son maintien, particulièrement depuis la tenue des élections législatives d'avril. Selon l'un des promoteurs du texte abrogatif, Mme Supatra Masdit (démocrate), *« la majorité des personnes arrêtées étaient innocentes »*.

Pendant la séance, un groupe d'étudiants a manifesté à l'extérieur du Parlement pour demander l'abrogation d'autres *« lois injustes »*. Il s'agit notamment de décrets pris sous la loi martiale qui donnent un pouvoir étendu aux tribunaux militaires en matière civile, qui restreignent les libertés syndicales et le droit de grève et qui limitent la liberté de la presse. — R. P. P.

Inde

LE MINISTRE DE LA JUSTICE A DONNÉ SA DÉMISSION

Le ministre de la justice du nouveau gouvernement indien, M. Hans Raj Khanna, a donné sa démission jeudi 2 août, quatre jours après avoir prêté serment. Son départ représente un revers sérieux pour M. Charan Singh, qui doit présenter son cabinet devant la Chambre le 27 août.

La démission de M. Khanna — un des juges les plus respectés du pays et qui s'était opposé à Mme Gandhi pendant l'état d'urgence — est sans doute liée aux critiques dont il a été l'objet de la part du barreau, ce dernier lui reproche d'avoir fait son entrée dans la vie politique dans un gouvernement dont la survie dépend des voix des partisans de Mme Gandhi. Cette dernière vient de faire savoir que les soixante et onze députés de son parti, le Congrès Indira, soutiendront le gouvernement de M. Singh lors du débat d'investiture ; elle s'est toutefois montrée déçue de la nouvelle équipe.

D'autre part, Mme Gandhi a comparu jeudi devant un tribunal d'exception de New-Delhi ; elle est accusée de s'être procurée sans paiement cent trente-neuf Jeeps pour les utiliser lors de la campagne électorale de 1977. Sa mise en liberté provisoire a été prolongée par les juges moyennant une double caution.

AFRIQUE

LA CONFÉRENCE DU COMMONWEALTH

Lord Carrington se dit prêt à rencontrer M. Nkomo

Les États membres du Commonwealth examinent, à partir de ce vendredi 3 août, la situation en Rhodésie. Lord Carrington, secrétaire au Foreign Office a fait savoir, qu'il était prêt, en marge de la rencontre, à rencontrer M. Nkomo, coprésident du Front patriotique si celui-ci en exprimait le désir. D'autre part, selon le « Guardian », Mme Thatcher, premier ministre britannique, tenterait de mettre sur pied, avec les présidents Nyerere (Tanzanie), Kaunda (Zambie), et les premiers ministres d'Australie et du Canada, MM. Fraser et Clark, ainsi qu'avec le secrétaire général du Commonwealth, une conférence qui réunirait toutes les parties intéressées au problème rhodésien.

Cette conférence aurait pour but l'élaboration d'un accord sur les changements constitutionnels nécessaires à Salisbury, et sur la tenue d'un référendum ou d'élections générales au Zimbabwe-Rhodésie. Elle précéderait l'examen, en novembre, par le Parlement de Westminster, de la question du renouvellement ou de la suppression des sanctions contre Salisbury.

● A WASHINGTON, le Congrès américain a approuvé, jeudi, un projet de loi lui permettant de passer outre à la décision du président Carter, si ce dernier souhaitait maintenir les sanctions économiques contre le Zimbabwe-Rhodésie. Selon ce texte, M. Carter doit lever les sanctions le 15 novembre. S'il s'y refuse en invoquant les intérêts nationaux américains, le Congrès pourra s'opposer à cette décision.

● A Lagos, la radio nigériane a exhorté jeudi les participants au sommet du Commonwealth à se tenir prêts à une confrontation majeure avec la Grande-Bretagne au sujet du Zimbabwe-Rhodésie. Selon la radio nigériane, une « initiative visant à expulser la Grande-Bretagne du Commonwealth » pourrait être prise au cours de cette conférence.

● Au Zimbabwe-Rhodésie, des guérilleros nationalistes ont attaqué à la roquette Fort-Victoria, ville de douze mille habitants, située dans le sud du pays, au cours de la nuit de mercredi à jeudi, ont annoncé les autorités militaires. Il n'y aurait pas eu de pertes.

Sur le plan politique, le révérend Sithole, dirigeant de l'Union nationale africaine du Zimbabwe (ZANU), ainsi que onze autres membres de son parti, ont prêté serment, jeudi, comme membres du Parlement de Salisbury. Le révérend Sithole a toutefois refusé de prendre en charge un des deux ministères réservés à son parti. — (A.F.P., A.P., Reuter.)

De notre envoyée spéciale

Lusaka. — Le problème des réfugiés (en Asie du Sud-Est, à Chypre et en Ouganda), et l'économie mondiale ont été les sujets de discussion de la deuxième journée de la conférence du Commonwealth organisée à Lusaka (Zambie) jusqu'au 8 août. Mercredi déjà le premier ministre de Singapour avait longuement parlé des Vietnamiens, des Cambodgiens et des Chinois qui franchissent les frontières chaque jour pour fuir un régime qu'ils désaprouvent. Selon M. Lee Kuan yen de un à deux millions de personnes pourraient d'autre part traverser la frontière thaïlandaise dans les mois à venir pour échapper à la famine.

Le premier ministre australien, M. Fraser, a condamné le Vietnam qui, a-t-il dit, *« fait un commerce d'exportation »* de ces réfugiés. Selon M. Fraser cela aurait rapporté jusqu'à présent 250 millions de dollars. Le premier ministre australien compare ces réfugiés aux Juifs pendant la dernière guerre mondiale.

Le gouvernement chypriote a eu la possibilité pendant cette journée d'exposer la situation de son pays et a demandé aux pays présents de l'aider à faire pression sur la Turquie pour hâter un règlement. Il en a également profité pour réclamer à la Grande-Bretagne environ 440 millions de dollars comme arriérés de paiement de facilités militaires accordée à celle-ci. Dans une conférence de presse, le président Kyprianou a tenu en parti responsable le gouvernement américain de l'attitude de la Turquie. *« La levée d'embargo a accentué l'intransigeance turque »*, a-t-il déclaré.

Contrairement à ce qu'il s'était passé il y a un mois à l'Organisation de l'unité africaine à Monrovia, la Tanzanie n'a pas été l'objet de violentes attaques pour son intervention en Ouganda contre le maréchal Idi Amin. En fait, le président Nyerere a déclaré que douze mille soldats tanzaniens avaient déjà quitté l'Ouganda et que vingt-six mille autres devraient revenir rapidement en Tanzanie. Un fait qui a été confirmé par le nouveau président Ougandais, M. Binaisa.

Dans les discussions économiques les principaux orateurs furent à nouveau M. Fraser, Australie, et M. Michael Manley, premier ministre de la Jamaïque. Tous deux ont dépeint une situation sombre pour les pays industrialisés et encore plus pour les pays en voie de développement. M. Fraser a demandé à ce que les pays nantis ne prennent pas de mesures trop protectionnistes et a suggéré *« quelque chose qui correspondrait à la volonté et à la vision politique qui a dicté le plan Marshall au lendemain de la deuxième guerre mondiale »*.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

Le Mouvement anti-apartheid dénonce la présence en Grande-Bretagne de militaires sud-africains

De notre correspondant

Londres. — Des militaires de l'aviation sud-africaine séjournent en Grande-Bretagne pour y apprendre le maniement d'un système de surveillance aérienne commandé à la firme britannique Plessey, a affirmé jeudi 2 août à Londres, le Mouvement anti-apartheid. Le Foreign Office a promis d'enquêter d'urgence sur cette assertion qui, si elle se vérifiait, risquerait, après les accusations du Nigéria contre British Petroleum, de mettre à nouveau Londres en difficulté vis-à-vis de ses partenaires africains du Commonwealth.

Il a confirmé que Plessey avait reçu une licence d'exportation de ce matériel, mais sur la base d'une utilisation civile. La licence, a précisé un porte-parole, avait été délivrée en 1976 par le gouvernement travailliste de M. Callaghan, soit avant l'embargo sur les ventes d'armes à l'Afrique du Sud imposé par les Nations unies en novembre 1977. Quant à la firme de matériel électronique qui a déjà vendu à plusieurs pays des systèmes analogues pour un usage militaire, elle s'est refusée à toute déclaration.

Selon le Mouvement anti-apartheid, le système doit constituer une part essentielle du dispositif de surveillance aérienne sud-africain *« Nassau »*, l'un des éléments-clefs de la défense de ce pays. Le centre névralgique, la station souterraine située à Devon dans l'est du Transvaal, serait reliée aux stations-radars situées aux frontières et assurerait un quadrillage de l'espace aérien dépassant de très loin le territoire national. L'ensemble permettrait notamment de guider des chasseurs sud-africains vers des cibles situées en Angola ou au Mozambique.

En Grande-Bretagne, l'affaire pourrait relancer le débat au sein du parti travailliste entre modérés et progressistes. M. Allaun, président du Labour et membre de l'aile gauche, s'est déclaré persuadé que l'Afrique du Sud utiliserait le matériel de Plessey à des fins militaires. Il a estimé que le gouvernement de M. Callaghan, actuel leader travailliste, avait eu tort d'attribuer à la firme la licence d'exportation, cette décision étant contraire à la politique de son parti.

(Intérim.)

LE CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL

Hassan II adresse une mise en garde à la Mauritanie

Le roi Hassan II a mis en garde, jeudi soir 2 août, la Mauritanie contre un éventuel abandon de sa portion de Sahara, Tiris-El-Gharbia. Au cours d'une allocution prononcée impromptu à la grande mosquée de Rabat, le souverain a déclaré : *« La Mauritanie est un pays souverain qui légifère comme il l'entend à l'intérieur de son territoire national, mais le droit international dispose dans ce domaine que les accords bilatéraux ou multilatéraux à caractère international imposent aux signataires des obligations qui priment sur le droit interne. »*

Au cas où la Mauritanie *« feindrait d'ignorer les accords internationaux passés entre les deux pays, le Maroc se devra d'assumer sa responsabilité unique, vitale et obligatoire, de défendre sa pérennité »*. *« Lorsque certains responsables mauritaniens disent qu'ils vont céder l'administration de la Tiris-El-Gharbia, ils oublient ou font semblant d'oublier qu'ils avaient organisé des élections locales et nationales dans leur pays »*, a ajouté le souverain.

De son côté, le quotidien gouvernemental *Al Maghreb* accuse Nouakchott de *« s'engager résolument sur la voie de la capitulation sans conditions choisie par l'Algérie pour la Mauritanie sœur. Cette option semble irréversible puisque la Mauritanie a décidé de sortir définitivement de cette guerre »*, écrit le journal.

● A NOUAKCHOTT, le lieutenant-colonel Ahmed Mahmoud Ould Hussein, ministre mauritanien de l'information et porte-parole du gouvernement, a répondu, au cours d'une conférence de presse, aux déclarations de M. Boucetta, ministre marocain des affaires étrangères, selon lesquelles Rabat pourrait intervenir si Nouakchott abandonnait le sud du Sahara occidental (*le Monde* du 3 août). « La Mauritanie, a dit M. Hussein, *agit en toute indépendance et est déterminée à faire face à toute menace contre sa sécurité, d'où qu'elle vienne. Le seul engagement valable, pour la Mauritanie, est de parvenir, le plus tôt possible, à instaurer la paix dans la région. (...) Nous faire le procès d'intention de changer d'alliance ou de renier nos engagements, c'est tenter de dissimuler des intentions inavouées. Notre position n'est dirigée contre aucun pays, et en particulier pas contre le Maroc auquel d'innombrables liens nous unissent.* »

● A ALGER, l'éditorial d'*El Moudjahid* estime que la Mauritanie vient de *« faire preuve de beaucoup de courage et de clairvoyance »* et ajoute : *« En avançant un droit de préemption, Rabat veut prendre de vitesse le processus de paix et tenter de le torpiller en occupant la partie dont la Mauritanie doit se retirer. On peut prévoir, après les déclarations tonitruantes des dirigeants de Rabat, une tentative de leur part pour créer de nouveaux obstacles à la paix, tant sont évidentes leurs intentions belliqueuses et expansionnistes. »* — *(Reuter.)*

● RECTIFICATIF. — Contrairement à l'information donnée par le secrétariat général de l'O.U.A. et reprise dans notre édition du 21 juillet, la Haute-Volta a voté en faveur du rapport du Comité des sages sur le problème du Sahara occidental.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

1977

M. Marchais : le P.C. sera combatif et dur et je promets de mauvais moments au pouvoir

M. Georges Marchais, rentré en France le 31 juillet après un séjour d'un mois en Yougoslavie, a donné, le jeudi 2 août, une conférence de presse au cours de laquelle il a fait connaître l'appréciation du P.C.F. sur les décisions prises cet été par le gouvernement et les « objectifs de lutte » que ce parti « propose aux travailleurs ».

Estimant que les Français subissent actuellement « la plus féroce politique de classe », M. Marchais a déclaré que le patronat et le pouvoir ne disposent pas du « consensus » qui leur permettrait de faire accepter cette politique et que cette situation est due en grande partie au P.C.F., lequel va se montrer « combatif » et « dur ».

Le secrétaire général du parti communiste a qualifié de « programme attrape-tout » le « projet socialiste » tel qu'il est actuellement connu, et il n'a pas retenu l'hypothèse d'actions communes avec le P.S. Il a rappelé la position du P.C.F. sur le problème des réfugiés vietnamiens et indiqué, au sujet du procès des porte-parole de la Charte 77, que son parti intervient auprès des autorités tchèques, intervention dont l'efficacité, a-t-il dit, suppose la discrétion.

M. Georges Marchais a traité de l'actualité économique et sociale, qui, a-t-il dit, *« est faite de hausses en cascade, d'usines liquidées, de services publics démantelés, de statuts démocratiques mis en pièces »*. Pour le secrétaire général du P.C.F., *« c'est toute notre base productive nationale qui est mise en cause »*.

Il a cité la baisse de la production française d'acier et les suppressions d'emplois dans ce secteur, alors que la production allemande augmente ; l'informatique *« sacrifiée aux multinationales »* ; l'exploitation du Condorde *« ouvertement menacée »* ; les fermetures de lignes de chemin de fer ; la limitation de la puissance électrique fournie aux ménages et l'annonce de coupures pour cet hiver ; la liquidation du quart de la flotte de la Compagnie générale maritime ; l'abandon par Air France, au bénéfice du secteur privé, de la liaison aérienne avec la Corse ; le non-respect de la loi de 1928 dans le secteur pétrolier ; la remise en cause des *« structures démocratiques »* du C.N.R.S. ; la réforme des carrières universitaires, qui *« se rapproche dangereusement de la pratique des interdits professionnels de l'Allemagne fédérale »* ; la Sécurité sociale, *« atteinte dans sa vocation même d'assurer l'égalité de tous devant la maladie, l'accident et la mort »*.

Le secrétaire général du P.C.F. évalue à 60 milliards de francs la ponction opérée sur le pouvoir d'achat par le relèvement des cotisations de Sécurité sociale (en janvier et en août), les hausses affectant les carburants, les tarifs publics, les loyers, les taxes portant sur la télévision, les alcools et les tabacs. *« Cette somme représente,* a-t-il dit, *sur un salaire mensuel de 400 000 anciens francs, l'équivalent d'une amputation de 25 000 anciens francs par mois. Sans compter, bien sûr, la baisse d'ensemble du niveau de vie, du fait d'une inflation qui galope plus que jamais. »*

M. Marchais a évoqué également le chômage, le déficit du commerce extérieur et le déficit budgétaire, pour compléter *« le bilan de la plus féroce politique de classe qui ait été appliquée en France depuis longtemps »*, alors que les profits des entreprises privées, qui avaient augmenté de 28 % en 1978, *« sont en passe de réussir une performance aussi brillante en 1979 »*.

Le parti communiste propose neuf *« objectifs de lutte immédiats »*, parmi lesquels : le blocage des prix et des loyers pour une durée de six mois et le rétablissement du contrôle des prix ; le relèvement des bas salaires, une augmentation générale des salaires compensant celle des cotisations sociales, et des mesures de soutien du revenu agricole ; l'arrêt des licenciements et des fermetures d'entreprises ; une majoration des allocations familiales de 50 % en un an, la généralisation de la prime de transport et le paiement de la « carte orange » par l'employeur ; la taxation des *« sur-profits »* pétroliers, des profits, du capital et des hauts revenus ; une politique énergétique fondée notamment sur la diversification des sources d'énergie.

Selon lui, *« le pétrole n'a aucune responsabilité dans la situation économique et sociale, dans le chômage et dans l'inflation. Le dire, c'est abuser les Français », et ceux qui le font sont des « menteurs »* car *« le pétrole, c'est du vent »*.

Interrogé sur son absence de Strasbourg lors de l'élection du président de l'Assemblée européenne, le 17 juillet, M. Marchais a déclaré que cette élection *« ne constituait pas un événement d'une importance si grande qu'il était nécessaire de bouleverser les engagements »* qu'il avait pris pour son séjour en Yougoslavie. Il a ajouté : *« Quand on va discuter de questions concernant l'intérêt national et celui des travailleurs, croyez-moi, je ne serai pas en vacances, je serai à Strasbourg. Vous pouvez vous attendre à un parti communiste extrêmement combatif — j'ajoute : extrêmement dur. Avec le pouvoir actuel — le plus anti-démocratique, le plus réactionnaire, le plus anti-national que nous ayons connu, — il est nécessaire de développer fermement, sur le terrain de classe, une lutte acharnée pour la défense des intérêts des travailleurs et, en premier lieu, des plus défavorisés. Je promets au pouvoir de mauvais moments pour lui. »*

Le secrétaire général a indiqué que les éléments actuellement connus du « projet socialiste » lui donnent l'*« impression d'un programme attrape-tout à caractère électoraliste, plutôt que de propositions de nature à satisfaire les intérêts des travailleurs »*. Il a précisé qu'il n'a pas l'intention de rencontrer M. François Mitterrand.

M. Marchais estime que le débat sur la « nouvelle droite » est une *« diversion »*. *« Je me croyais au cirque,* a-t-il dit, *avec un Auguste — par exemple, Jean-François Kahn (1) — qui amuse les spectateurs pendant que Giscard d'Estaing et Barre passent parmi eux pour leur prendre leur portefeuille. »* Le secrétaire général a déclaré que, avant la « nouvelle droite », le problème des réfugiés vietnamiens avait également été utilisé pour détourner l'attention de la politique suivie par le gouvernement. Sur ce problème, il a rappelé la position du P.C.F. : *« Lorsqu'une personne désire quitter son pays pour vivre ailleurs, elle en a le droit, et elle doit en avoir la possibilité »*, a-t-il dit.

Evoquant la visite qu'il avait faite au Vietnam du Nord et dans les zones du Sud contrôlées par le G.R.P. en novembre 1973, M. Marchais a décrit les ravages de la guerre dans ces régions. *« A cette époque,* a-t-il dit, *j'ai témoigné, dans le silence général de la radio, de la télévision et de la presse (...). Ceux qui font leçon aujourd'hui se sont tus. »* Pour M. Marchais, il n'est pas étonnant que, devant les difficultés de reconstruction, ceux qui vivaient, à Saigon, de la *« manne de dollars »* et de la *« corruption »* américaines veuillent quitter le pays. Les problèmes humanitaires posés par ces départs doivent être réglés, a-t-il souligné. *« Cela étant dit,* a-t-il ajouté, *il faut maintenant aider le Vietnam. »*

M. Marchais a évoqué son séjour en Yougoslavie et sa rencontre avec le maréchal Tito. Il a déclaré : *« Je retire de tout ce que j'ai vu et entendu une constatation dont je me félicite, naturellement, profondément : non sans problèmes — mais qui n'en a pas ? — la Yougoslavie va de l'avant. »* Le secrétaire général a indiqué que le P.C.F. et la Ligue des communistes de Yougoslavie étaient convenus de développer leur coopération en faveur du désarmement et du nouvel ordre économique mondial, dans la réflexion sur les problèmes de la construction du socialisme et de l'autogestion et par des jumelages entre municipalités.

Interrogé sur la préparation du procès des porte-parole de la Charte 77 en Tchécoslovaquie et sur le silence de *l'Humanité* à ce sujet, M. Marchais a indiqué que cette discrétion a pour but de *« ne pas gêner notre intervention et son efficacité »*. *« Evidemment,* a-t-il ajouté, *dans l'hypothèse où ce que nous avons fait serait inefficace — et ce n'est pas un chantage, — nous serions dans l'obligation de dire ce que nous avons à dire. »* (Cette réponse est reproduite dans *l'Humanité* du 3 août.)

(1) Ce journaliste, titulaire notamment d'une chronique sur France-Inter, avait été vivement critiqué par M. Pierre Juquin, dans *l'Humanité* du 31 juillet, pour avoir mis en parallèle, au sujet de la « nouvelle droite », le *« stalinisme de droite »* et le *« stalinisme de gauche »*.

« RADIO-RIPOSTE » : M. SUTRA (P.S.) CRITIQUE L'ATTITUDE DE M. MAUROY

M. Georges Sutra, député socialiste à l'Assemblée européenne et l'un des animateurs de l'émission de « Radio-Riposte » de Montpellier, a critiqué, jeudi 2 août, l'attitude de M. Pierre Mauroy qui avait porté un jugement défavorable sur l'initiative de la direction du parti de diffuser des émissions de radio libre.

« Je suis très surpris, a déclaré M. Sutra dans un communiqué, *de voir Pierre Mauroy porter un jugement négatif sur l'initiative prise par notre fédération de l'Hérault, en accord avec la direction nationale du parti, de diffuser une émission de radio libre à l'occasion de l'anniversaire de la mort de Jean Jaurès. Celle-ci a été menée avec succès et a rencontré un écho sympathique dans la population. »*

« Les socialistes, qui se sont d'ailleurs prononcés pour l'existence de radios locales sans but lucratif dans le cadre d'un véritable service public de l'information, continueront donc leur action pour éclairer et mobiliser l'opinion », conclut M. Sutra.

D'autre part, le parquet de Montpellier a affirmé mercredi 1er août que l'émission de « Radio-Riposte », diffusée lundi soir 30 juillet, a été brouillée (*le Monde* du 1er août) en précisant qu'une enquête a été ouverte après la constatation du flagrant délit.

AUJOURD'HUI

UN COIN POUR JOUER

Solution du problème n° 10

Pair, impair et pièces

Prenons le jeu par la fin d'une partie. Pour chaque nombre de pièces restant sur la table, appelons Pair le joueur qui devrait jouer en possédant déjà un nombre pair de pièces et Impair celui qui devrait jouer avec un nombre impair :

1 pièce : Pair gagne, Impair perd ; 2 pièces : Pair gagne en en prenant 1, Impair gagne en en prenant 2 ; 3 pièces : Pair gagne en en prenant 3, Impair gagne en en prenant 2 ; 4 pièces : Pair gagne en en prenant 3, Impair perd ; 5 pièces : Pair perd, Impair gagne en en prenant 1.

A partir de cette ligne, les suivantes se remplissent en ayant pour objectif de se ramener à un cas avantageux d'une des précédentes.

6 pièces : Pair gagne, Impair gagne ; 7 pièces : Pair gagne, Impair gagne ; 8 pièces : Pair perd, Impair gagne ; etc.

L'examen des situations suivantes montre que les possibilités se reproduisent de 8 en 8. Ainsi, 8n + 1 et 8n — 4 sont fatales pour Impair, tandis que 8n et 8n — 3 sont fatales pour Pair. Comme le premier à jouer démarre avec 0, nombre pair, la politesse la plus efficace consiste à mettre en jeu 8n — 3 pièces (5, 13, 21, etc.) et à offrir à son adversaire de jouer en premier.

PIERRE BERLOQUIN.

● *Concerts dans le R.E.R.* — Pendant tout l'été, des concerts gratuits sont organisés à la station Auber du R.E.R. Ces concerts ont lieu tous les vendredis, à 16 h. 30, jusqu'au 21 septembre inclus. Dans la même station est présentée, jusqu'au 3 septembre, une exposition consacrée à Guillaume de Machaut, poète et musicien du quatorzième siècle.

LOTO

TIRAGE N° 31 DU 1 AOUT 1979

2 — 14 — 17 — 23 — 29 — 33

NUMERO COMPLEMENTAIRE : 34

	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	1 436 416,60 F
5 BONS NUMEROS + numéro complémentaire	179 552,00 F
5 BONS NUMEROS	8 247,30 F
4 BONS NUMEROS	137,60 F
3 BONS NUMEROS	10,30 F

PROCHAIN TIRAGE LE 8 AOUT 1979

VALIDATION JUSQU'AU 7 AOUT 1979 APRES-MIDI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2453

HORIZONTALEMENT

I. Oblige à avoir recours aux conserves ; Peut être appelé « coco » quand il est drôle. — II. Adjectif pour du beurre ; Cherché par celui qui n'a pas de couvert ; Mention honorable. — III. A des tendances naturelles à prendre la mouche ; Ce qui reste quand on a cassé la graine. — IV. Faire signe de monter ; Deux points ; Protège une phalange. — V. Abréviation ; Dure généralement plus longtemps qu'une coqueluche ; Nom qu'on peut donner à une jeune veuve. — VI. Divinité ; Pour ceux qui aiment l'ombre ; S'adressait à César. - VII. Nom qu'on donne à certains traitements ; Entre en tournant. — VIII. Peut racheter tout ce qui a été cassé ; Dans l'équipement du boucher. — IX. Pronom ; Qui semble donc un peu rongée. — X. Qui se fait donc tout petit ; Roulé ; Peut faire beaucoup. — XI. Peut être sans fin ; Beaux quand ils sont lourds ; Abréviation pour un martyr. — XII. Se brûla les ailes ; Le transport peut lui être fatal. — XIII. Permet de faire l'appel ; N'est souvent qu'une illusion ; Pièce de charrue. — XIV. Conduire au dépôt ; Pour fixer l'aviron. — XV. Port sur un lac ; Bien distraits ; Pronom.

VERTICALEMENT

1. Qui n'aura donc aucun mal à passer ; Endroit où l'on met le feu. — 2. Adverbe qui implique qu'on ne dormira pas ; Qui fait donc beaucoup cracher. — 3. Se chargea de son père ; Vieille affirmation ; Peut répéter ce qu'il entend ; Note. — 4. Qui peut fournir des feuillets ; Double, pour une comptabilité. — 5. Dans l'équipement du chasseur ; Qui n'aura donc aucune suite. — 6. Invoqué par des accouchées ; Va ventre à terre. — 7. Possessif ; Pas sombre du tout ; Fait briller. — 8. Vit sur un grand pied ; Qu'on ne peut donc pas faire chanter. — 9. Bons pour le troupeau ; D'un auxiliaire ; Parler comme à un patron. — 10. Bout de bois ; Peut être mis en appétit quand il voit arriver des cousins. — 11. On y voit de belles terrasses ; Note ; Pas timbré. — 12. Son bois évoque de sordides marchands ; Terme de jeu ; Préposition. — 13. Cri devant une étoile ; Comme un raton ; Puissance. — 14. Signe musical ; Qui vont donc pouvoir jouer ; Ce qu'on aime souvent entendre dire. — 15. Ne plient pas facilement ; Souvent cité avec la taille.

Solution du problème n° 2452

Horizontalement

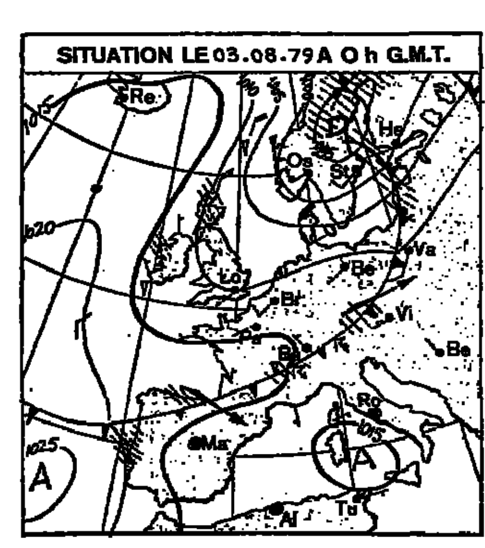
I. Bagatelle. — II. Arasement. — III. Inde ; Us. — IV. Nieppe ; SE. — V. Tasse. — VI. Ravit ; Erg. — VII. Equerre. — VIII. SA ; Ur ; Au. — IX. Ocrée ; Ira. — X. Ire ; Clés. — XI. Réelle ; SA.

Verticalement

1. Bain ; Rasoir. — 2. Arnica ; âcre. — 3. Gade ; Vé ; Rée. — 4. Aseptique. — 5. Té ; Pâture. — 6. Emues ; Ce. — 7. Lés ; Sérail. — 8. LN ; Serrures. — 9. Etre ; Gé ; Asa.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 4 AOUT A 6 HEURES (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 3 août à 0 heure et le samedi 4 août à 24 heures :

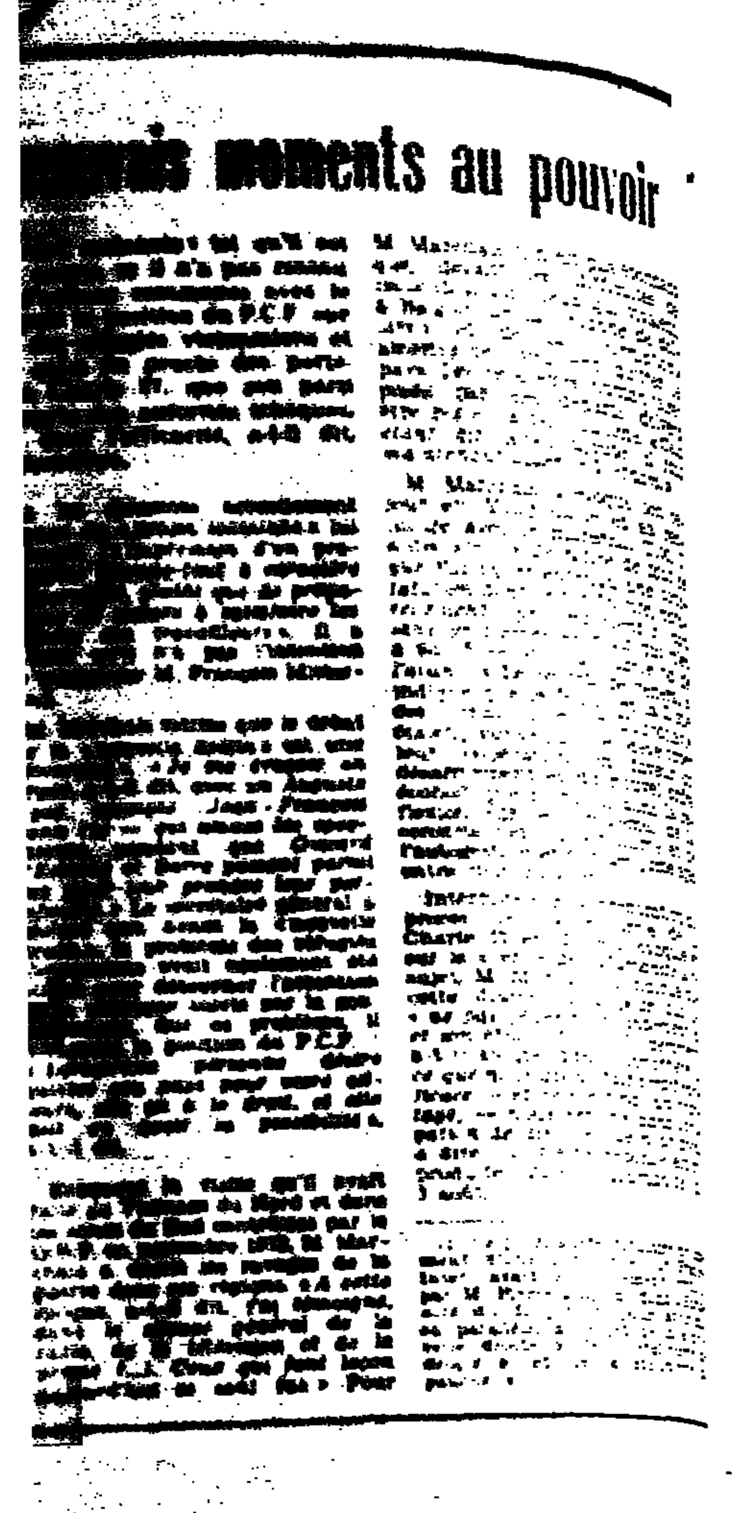
Samedi, le temps instable s'atténuera progressivement sur la France. Le matin, on notera un temps encore assez nuageux, mais avec des éclaircies passagères. Des averses — ou quelques pluies isolées — se produiront encore de la Manche orientale et du Nord au nord du Massif Central et des Alpes, tandis que des orages pourront encore éclater sur le Sud-Est et la Corse. Dans la journée, ces averses s'atténueront et les éclaircies deviendront plus belles dans la plupart des régions.

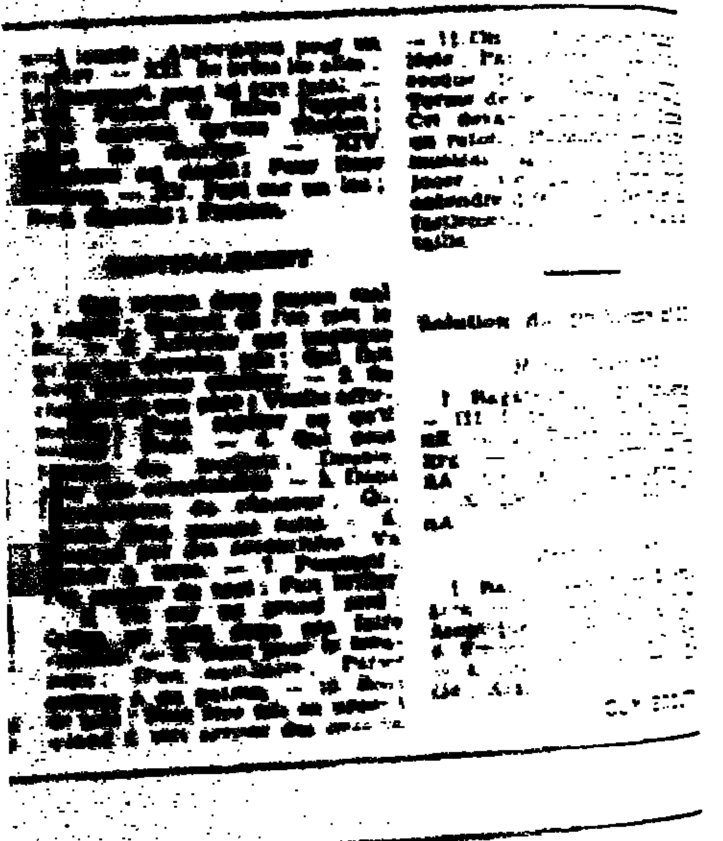
Les vents tourneront progressivement au secteur nord ; ils deviendront faibles sur les régions occidentales et, au contraire, modérés à assez forts près du golfe du Lion. Il fera un peu frais au lever du jour dans les régions de l'intérieur, mais les températures maximales s'élèveront un peu, surtout près de l'Atlantique.

Vendredi 3 août, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 014,3 millibars, soit 760,8 millimètres de mercure.

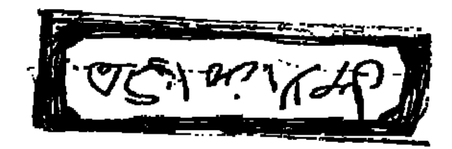
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 2 août ; le second, le minimum de la nuit du 2 au 3) : Ajaccio, 29 et 18 degrés ; Biarritz, 26 et 19 ; Bordeaux, 25 et 16 ; Brest, 20 et 12 ; Caen, 22 et 13 ; Cherbourg, 19 et 13 ; Clermont-Ferrand, 27 et 12 ; Dijon, 28 et 15 ; Grenoble, 27 et 10 ; Lille, 22 et 12 ; Lyon, 28 et 16 ; Marseille, 29 et 22 ; Nancy, 21 et 14 ; Nantes, 22 et 12 ; Nice, 27 et 22 ; Paris - Le Bourget, 24 et 12 ; Pau, 26 et 17 ; Perpignan, 30 et 21 ; Rennes, 24 et 12 ; Strasbourg, 25 et 14 ; Tours, 22 et 12 ; Toulouse, 27 et 16 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Agadir, 27 et 19 degrés ; Alger, 28 et 20 ; Amsterdam, 20 et 15 ; Athènes, 38 et 27 ; Barcelone, 29 et 22 ; Berlin, 24 et 15 ; Bonn, 24 et 14 ; Brindisi, 28 et 22 ; Bruxelles, 22 et 15 ; Le Caire, 36 (max.) ; Iles Canaries, 24 et 20 ; Casablanca, 24 et 21 ; Copenhague, 19 et 12 ; Djerba, 33 et 25 ; Genève, 27 et 15 ; Istanbul, 31 et 19 ; Jérusalem, 30 et 15 ; Lisbonne, 26 et 18 ; Londres, 22 et 14 ; Madrid, 32 et 16 ; Milan, 31 et 20 ; Moscou, 24 et 19 ; Nairobi, 22 (max.) ; Naples, 29 et 20 ; New-York, 33 et 20 ; Nicosie, 28 et 26 ; Palerme, 28 et 15 ; Palma-de-Majorque, 31 et 17 ; Rome, 31 et 20 ; Rhodes, 33 et 23 ; Stockholm, 20 et 12 ; Tirana, 36 et 17 ; Tunis, 36 et 20 ; Valence, 31 et 23 ; Zagreb, 32 et 18.


moments au pouvoir







Le Monde

société

A LA RÉUNION

Des enfants auraient été victimes de sévices dans un établissement pour inadaptés

Correspondance

Saint-Denis-de-la-Réunion. — La direction départementale de l'action sanitaire et sociale de la Réunion vient d'ouvrir une enquête sur l'institut médico-professionnel Gernez-Rieux, situé sur la petite commune de la Ravine-des-Cabris, dans l'île de la Réunion. Cet établissement, créé en juin 1975 sur l'initiative de l'Association laïque pour l'éducation et la formation professionnelle des adolescents (ALEFPA), accueille des débiles moyens de douze à dix-huit ans et leur assure une formation horticole, maraîchère et arboricole.

Depuis deux semaines, les témoignages écrits de parents et d'adolescents font état de mauvais traitements. Les faits ainsi relatés remontent à deux ans pour les plus anciens et à deux mois pour les plus récents. Selon ces récits, un cachot a existé dans l'établissement, à proximité de l'infirmerie, jusqu'au 4 juillet dernier, date à laquelle les barreaux ont été descellés et les locaux repeints. Les enfants y étaient enfermés, vêtus en tout et pour tout d'un slip. Le mobilier était constitué d'une simple paillasse. Parfois, les enfants n'étaient pas autorisés à se rendre aux toilettes et devaient ramasser eux-mêmes leurs excréments le matin. Les enfants au cachot ne recevaient que peu de nourriture mais devalent, malgré tout, travailler dans les champs. Selon le directeur de l'institut, M. François Robert, le cachot était une chambre d'isolement sanitaire qui servait également à enfermer des épileptiques en crise... Plusieurs enfants affirment avoir été frappés par les moniteurs techniques et par le directeur de l'établissement lui-même.

Sanctions financières

Les documents, en particulier le cahier journalier d'un éducateur, font état de pratiques punitives diverses. Ils indiquent notamment que les enfants qui ont fugué ou qui ont fait une bêtise sont livrés pendant plusieurs minutes à leurs camarades. Les pensionnaires de l'établissement appellent cela *« faire le rond »* ou *« l'entourage »*. Le système de notation est assorti de sanctions financières avec des retenues sur le pécule de 40 francs attribué chaque mois aux enfants. *« C'est afin de stimuler les garçons et de leur donner le goût de l'effort. Pour la plupart, ils proviennent de milieux où le travail est considéré comme quelque chose de rétrograde »*, commente le directeur.

Un grief revient souvent : l'accent mis sur le rendement dans les travaux agricoles plutôt que sur la formation.

Dans ce climat, de grosses difficultés ont surgi entre les différentes catégories de personnel et la direction. Les instituteurs ont saisi, le 29 juin, la direction départementale de l'action sanitaire et sociale ainsi que le vice-recteur de la Réunion. Ils ont aussi rédigé une note de protestation.

Le médecin psychiatre de l'établissement a suspendu son activité depuis quatre mois parce qu'il considérait qu'il y avait entrave aux soins médicaux. En outre, l'éducateur-chef de l'établissement a été licencié lundi 30 juillet. Il était le seul éducateur spécialisé diplômé.

Le président fondateur de l'ALEFPA, M. Raymond Allard, qui séjourne actuellement à la Réunion, a déclaré qu'il s'agissait d'une campagne diffamatoire montée de toutes pièces.

A la direction départementale de l'action sanitaire et sociale, on indique que l'on n'avait jusque là *« absolument pas eu d'échos sur cet établissement, sinon que l'on avait remarqué que les enfants n'y restaient pas longtemps »*. Depuis le 18 juin 1975, date d'arrivée du premier élève, jusqu'au 12 juillet 1979, cent quatre-vingt-neuf enfants ont été inscrits à l'IMPRO, soixante-six enfants sont restés un an ou moins d'un an, et quatre-vingt-dix-neuf sont restés deux ans ou moins de deux ans.

Faits et jugements

M. Gérard Blanchard se noie accidentellement en Crète

Ancien secrétaire général du Syndicat de la magistrature, de 1976 à 1978, magistrat à la Chancellerie (section des études et statistiques de l'administration pénitentiaire), M. Gérard Blanchard vient de se noyer accidentellement en Crète.

[Né le 23 mars 1940 à Angers, M. Gérard Blanchard entre dans la magistrature en 1969. Juge d'enfants à Rouen en 1971, puis substitut à Corbeil en 1974. Depuis le 31 décembre 1974, M. Gérard Blanchard était magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice.

M. Blanchard, qui avait donné plusieurs libres opinions au « Monde », était un esprit subtil d'une très grande courtoisie, à qui le sens de l'humour ne faisait pas défaut. Très attaché à la défense des libertés, M. Blanchard avait été élu secrétaire général au moment où le syndicat connaissait des difficultés internes. Il lutta contre elles en même temps que son mouvement prenait une part active à un certain nombre d'affaires telles que l'extradition de Mᵉ Klaus Croissant, ou les poursuites contre Mme Monique Guémann, vice-présidente du Syndicat et Mᵉ Tiennot Grumbach.]

● *Un couple de Hollandais soupçonné d'avoir « commandité » un trafic de 4,5 tonnes de haschisch* a été interpellé, jeudi 2 août, à l'aéroport de Nice-Côte d'Azur, par les policiers du service régional de police judiciaire de Toulon. Quelques jours auparavant, lundi 30 juillet, un voilier, le *Mathusalem*, avait été arraisonné par les garde-côtes et les inspecteurs de la police judiciaire. Les enquêteurs n'avaient pu rien saisir à bord, mais ils ont appris que le skipper, M. Michel Maille, avait fait quatre fois le voyage entre le Maroc et la côte varoise. Les Hollandais ne seraient pas les seuls commanditaires de Michel Maille, qui aurait aussi passé de la drogue pour le compte de trafiquants marocains.

● *Après l'expulsion de M. Youssef Sassi.* — M. Jacky Coulomb, directeur d'un centre culturel à Martigues (Bouches-du-Rhône), a été condamné, mercredi 1ᵉʳ août, par la chambre correctionnelle d'Aix-en-Provence, à quinze jours d'emprisonnement avec sursis et 500 F d'amende, pour *« rébellion à agent de la force publique »*. M. Coulomb distribuait, le 1ᵉʳ juillet dernier, à Martigues, des tracts de protestation contre l'expulsion d'un travailleur tunisien, M. Youssef Sassi (*le Monde* du 30 juin 1979). Il informait également la population à l'aide d'un haut-parleur, alors que l'utilisation de cet appareil est interdite depuis 1965.

Noyades : un mort et cinq disparus sur une plage de Gironde.

Quatorze touristes ont été emportés par le courant, jeudi 2 août, en fin d'après-midi, sur la plage du Pin-Sec, à Naujac-sur-Mer (Gironde). L'un d'entre eux a péri noyé et cinq autres sont portés disparus.

Les baigneurs ont été victimes d'un phénomène particulier à cette plage : le courant de sortie des « baïnes », mares d'eaux qui communiquent avec l'océan seulement lors du flux et du reflux. Il s'y produit alors de très violents courants et c'est l'un d'eux qui a emporté les quatorze estivants. Les maîtres-nageurs-sauveteurs et des témoins sont intervenus immédiatement et ont pu ramener à terre neuf baigneurs. L'un d'eux, M. Ander Kaus-Sabmannsoaujen, de Darmstadt (R.F.A.), était déjà mort. Sept autres — deux Chiliens et cinq Allemands — ont dû être hospitalisés à Lesparre.

La réédition de la revue allemande « Signal » est interdite à la vente en France

Par arrêté du ministre de l'intérieur, paru au « Journal officiel » du 2 août, la circulation, la distribution et la mise en vente de « Signal », réédition de la revue allemande publiée de 1940 à 1945, sont interdites sur l'ensemble du territoire.

Les éditions des Archers, de Bruxelles, ont mis en vente, en 1973-1974, cette réédition — imprimée en France — de l'hebdomadaire publiés par l'occupant pour glorifier l'armée allemande, qui avait commencée à être diffusée en France à la fin de l'année dernière. Différentes associations de déportés, de résistants et d'anciens combattants s'en étalent émues et avaient saisi le ministre de l'intérieur de demandes d'interdiction.

● *La section des stupéfiants* du S.R.P.J. de Toulouse a arrêté, mercredi 1ᵉʳ août, vingt-cinq personnes qui se livraient à un important trafic de drogue. Au cours de l'enquête, les policiers ont saisi cent kilos de cannabis, de morphine et d'héroïne. L'héroïne était d'origine thaïlandaise, le cannabis et la morphine provenaient d'Afrique noire, principalement du Togo. Le réseau, mis en place par des trafiquants dont la plupart étaient connus des services de police, s'étendaient sur plusieurs villes, dont Toulouse, Royan, La Rochelle, Nîmes et Paris.

SCIENCES

L'accident de la centrale nucléaire de Harrisburg aurait pu être évité

affirme la Commission de réglementation dans son rapport préliminaire

Washington *(U.P.I., A.F.P., Reuter)*. — L'accident survenu le 28 mars dernier à la centrale nucléaire de Harrisburg, en Pennsylvanie, aurait pu être évité très simplement, si les procédures normales avaient été respectées, indique le rapport préliminaire d'enquête publié, jeudi 2 août à Washington, par la Commission fédérale de réglementation nucléaire (N.R.C.).

Dans l'analyse des causes de l'accident et de son déroulement, la N.R.C. a, en effet, relevé, contre la compagnie Metropolitan Edison, qui gère l'installation, trente-cinq violations probables de la réglementation. Parmi celles-ci, on peut noter l'existence, avant l'accident, de fuites dans le réacteur, l'exposition de travailleurs à de très hauts niveaux de radioactivité, et le délai écoulé entre le début des événements et leur notification à la N.R.C., ainsi que le retard apporté à la communication de certaines informations sur les dégagements radioactifs.

La N.R.C. souligne que si les techniciens qui se trouvaient dans la centrale au début de l'accident avaient laissé normalement fonctionner le système d'urgence de refroidissement du cœur du réacteur, celui-ci n'aurait probablement pas été endommagé.

Cependant, les résultats de l'enquête ne rendent pas les seuls techniciens responsables de l'accident : *« Si certains équipements avaient été conçus différemment, il aurait été également possible d'éviter ou de réduire les conséquences de l'accident. »* La N.R.C. précise ainsi que les techniciens ont été induits en erreur par la lecture de certains instruments de mesure et ont alors réagi de manière erronée.

De son côté, le propriétaire de l'installation, General Public Utilities Corp., accuse la N.R.C. et la société Babcock and Wilcox, qui a construit la centrale, de ne pas lui avoir donné d'informations sur certaines difficultés que connaissait un autre réacteur nucléaire du même type, construit dans l'Ohio. Selon le propriétaire, la notification de ces informations aurait permis de prévenir l'accident de Harrisburg.

● *L'Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens C.G.T.* demande au gouvernement d'engager un débat national sur les problèmes de la recherche avec les scientifiques, leurs syndicats, ainsi qu'au Parlement.

Dans un communiqué diffusé jeudi 2 août, après les décisions du conseil des ministres du 1ᵉʳ août relatives à la recherche, le syndicat C.G.T. souligne que ce débat devrait avoir lieu avant que toute mesure ponctuelle ne soit prise, y compris les décrets relatifs au C.N.R.S., *« dont le contenu,* affirme la C.G.T., *engage profondément l'avenir du potentiel scientifique et technique de notre pays »*.

SPORTS

RUGBY

LES SUD-AFRICAINS DEMANDERONT LEURS VISAS

La décision du gouvernement français de rétablir les visas pour les Sud-Africains a été annoncée, jeudi 2 août, en première page de la plupart des quotidiens de ce pays et commentée généralement comme une « gifle diplomatique ». Les responsables du rugby sud-africain n'ont pas réagi officiellement à cette mesure. Toutefois, on laisse entendre dans leur entourage qu'ils ne renoncent pas à leur tournée et qu'ils déposeront probablement leurs demandes de visas pour forcer le gouvernement français à prendre la responsabilité de l'annulation du déplacement.

Pour sa part, M. Albert Ferrasse, président de la Fédération française de rugby, s'est déclaré *« navré, pour ne pas dire déçu »*. *« Je me rends compte,* a-t-il poursuivi, *que la politique l'emporte sur le sport (...). Ainsi, le gouvernement a trouvé une parade pour rester maître du jeu. Je rappelle qu'il y a cinq ans, le gouvernement sud-africain était contre les équipes multiraciales. Aujourd'hui, il s'est rendu aux idées de M. Danie Craven, qui fut à la base de celles-ci et d'une fédération multiraciale. Finalement, on rend les sportifs responsables de leur gouvernement. Je maintiens que le rugby a fait contre l'apartheid plus que n'importe qui. Un jour, on nous rendra justice. »*

R 1 ,raiaelc

Dans la presse

« Piteuse astuce, coup bas qui déshonore la France », c'est ainsi que *l'Aurore* juge la décision gouvernementale d'exiger un visa des citoyens Sud-Africains afin de pouvoir empêcher la tournée des Springboks. *« L'U.R.S.S. menaçait notre pays d'être exclu des Jeux olympiques de Moscou,* écrit Guy Baret, *si l'équipe sud-africaine de rugby était reçue dans la patrie de Pierre de Coubertin. Incroyable prétention des Soviétiques d'appliquer à la France leur funeste théorie de la « souveraineté limitée » ! Mais, depuis hier, ce qui doit soulever de colère les Français, ce n'est plus l'outrecuidance des Soviets, c'est l'abdication de notre gouvernement qui, à la sauvette, au creux du mois d'août, cède au chantage. »*

Cette opportunité de date est aussi relevée par *France-Soir* qui conclut : *« Bien sûr, on aurait pu endiguer la hausse du pétrole ou colmater le goufre de la Sécurité sociale. Mais au moins on aura refoulé les Springboks...*

Le Matin parle, par contre, de *« victoire »*, tout en la replaçant dans son contexte. *« Reste que cette mesure ponctuelle et discriminatoire (seuls les sportifs seront concernés jusqu'à preuve du contraire) ne remet pas en question les relations sportives entre l'Afrique du Sud et la France. Et encore moins les fructueuses relations commerciales... »*

L'Humanité voit dans cette mesure le résultat de *« la grande campagne de protestation, à laquelle le parti communiste français prit une part prépondérante*

VOILE

« Hongkong » prend la tête de l'Admiral's Cup

A l'issue des deux premières épreuves (de 30 milles chacune) de l'Admiral's Cup, Hongkong se trouve en tête du classement provisoire devant les Etats-Unis, l'Australie, la Grande-Bretagne et l'Irlande. Disputée en Angleterre les années impaires, en alternance avec la course américaine des Bermudes, cette compétition est considérée comme le championnat du monde de la voile en haute mer. Elle réunit, cette année, dix-neuf pays alignant chacun trois bateaux. Les voiliers admis à concourir sont sélectionnés à l'issue d'éliminatoires nationales. Jaugeant entre 30 et 40 pieds, ils mesurent de 12 à 15 mètres de long.

Treizième, l'équipe française, sur laquelle certains avaient fondé de grands espoirs, se révèle particulièrement décevante au sein de cette confrontation dont le niveau ne cesse de s'élever. Les meilleurs équipages du monde sont rassemblés à Cowes sur des bateaux conçus par les architectes les plus en vue : les créations de Peterson, Holland, Frers sont les plus nombreuses. Cependant, les trois voiliers (deux de Hongkong et un d'Australie) dus au crayon d'Edward Dubois, jeune architecte anglais âgé de vingt-six ans, se distinguent particulièrement.

Les cinquante-sept concurrents devaient disputer, en cette fin de semaine, la Chanel Race, longue de 217 milles, puis, mardi 7 août, le Champagne Trophy Race, la troisième épreuve courte de 30 milles, avant de se retrouver samedi 11 août au départ du Fastnet, course de 605 milles.

Y. A.

SPARTAKIADES. — Le judoka soviétique Vladimir Nevzorov, champion olympique 1976 dans la catégorie des poids légers, a remporté le tournoi des Spartakiades par forfait, en finale, du Japonais Kadzo Ioshimura, blessé au genou droit. Par ailleurs, l'équipe de France féminine de basket-ball, battue après prolongations par la Yougoslavie (76 à 74), a pris la douzième et dernière place du tournoi.

DÉFENSE

LES «RETOMBÉES» DE LA CRISE INTERNATIONALE

Services secrets recherchent économistes confirmés

« Services secrets recherchent économistes. » Ce pourrait être l'intitulé de certaines offres d'emplois à paraître dans les petites annonces de la presse occidentale, si elles n'ont pas déjà été publiées, en des termes naturellement plus anodins. Mais c'est surtout la réalité quotidienne des nouvelles difficultés de recrutement dans les services de renseignements, préoccupés, eux aussi, de l'étendue et de la gravité de la crise économique mondiale.

Tant à la Central Intelligence Agency (C.I.A.), aux Etats-Unis, qu'au Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (S.D.E.C.E.), en France, par exemple, la mode, imposée par l'actualité, est à la recherche et à l'analyse des informations économiques. La première centrale se lance dans l'étude de la raréfaction du pétrole en Union soviétique ou dans celle des pertes financières que révèlent les bilans des banques soviétiques chargées de commercer avec l'étranger. Le second service s'intéresse à la crise de l'énergie dans le monde et tente de recueillir le maximum de renseignements économiques, industriels et scientifiques sur les énergies de substitution.

Certes, les services de renseignements n'ont jamais négligé ce genre de missions. Mais le fait nouveau est qu'un tel travail est devenu, aujourd'hui, prioritaire et qu'il devance même — dans l'ordre des urgences — la recherche traditionnelle des données stratégico-militaires et des rapports de forces.

La difficulté en la matière tient, curieusement, au trop-plein des informations économiques qui circulent dans le monde. Mais ce paradoxe n'est qu'apparent. A la différence des secrets militaires qu'il faut savoir débusquer à des moments ou dans des lieux parfaitement circonscrits et avec des techniques d'observation très au point, les renseignements d'ordre économique foisonnent, les terrains de chasse sont libres et la « littérature » en ce domaine reste « ouverte », à la portée de la main. Le problème est donc davantage d'exploiter les données rassemblées, de les trier, de les analyser pour en extraire des « projections » synthétiques, c'est-à-dire une interprétation des intentions d'autrui, utiles aux responsables politiques.

Apparemment, les services de renseignements manquent, aujourd'hui, des « têtes » capables d'un tel travail. Pas de ces débutants frais émoulus de leurs études supérieures de sciences économiques, mais des analystes confirmés, ayant une expérience personnelle des économies étrangères et des contacts suffisants avec des industriels dont on connaît le peu de goût à communiquer et à s'affranchir de leur conception du secret des affaires internationales.

Si les services secrets ont autant de mal à recruter de tels collaborateurs, c'est sans doute qu'ils ne peuvent leur offrir que des postes de contractuels temporaires et bénéficiant de soldes augmentées d'indemnités spéciales pour les aligner, éventuellement, sur les salaires de la concurrence. Il n'y a pas de garantie de l'emploi chez les agents secrets, et la lourdeur des règles de l'administration, y compris dans le renseignement, n'est pas faite pour attirer cette clientèle — déjà rare sur le marché — des économistes confirmés.

JACQUES ISNARD.

ÉDUCATION

ADMISSIONS AUX GRANDES ÉCOLES

● Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr (par ordre de mérite)

SCIENCES

MM. Saint-Martin, Levet, Carlos Martinez, Sandrin, Walger, Baylot, Albacete, Dautois, Josien, Miele, Graff, Triquenaux, Courrèges d'Ustou, Striebig, Courgibet, de Guillebon, Fesquet, Pierre Marcel, Gourmelon, Koenig, Perrollaz, Deroux, Fritsch, de Montigny, Doxin, Furet, Le Sénéchal, Loridan, Tessier, Michel Bernard, Bonnery, Leitner, Giraud, Laqua, Pace, Martinuzzi, Boquet, Patrice Robert, Ruggieri, Jégouzo, Dumas, Hirmke, Ferdinand Madelaine de Joinville, Caldairou, Otz, Aymard, Noyant, Soderberg, Nicaise, Herry, Legrand, Bodin, Lavroff, Piotrowski, Bertrand Rémy, Thouvenot, Hochart, Rebecq, Grosset, Lemaire, Le Gerroué, Henn, Duhau, Liautard, Langlais, Soubré-Lanabère, Mezerette, Bonnet, Laude, Hubaut, Suptil, Jubelin, Corbet, Nebois, Frappier, Ribierre, Lefebvre, Pérez, Castelli, Hocquard, Gerson, Andrysak, Lorentz, Jean Laurent, Gorget, Moissaing, Bruno Hector, Janson de Couët, Gilles Michel, Jean-Louis Pascal, Favrau, Huart, Michel Thomas, Loisy, Pattin, Lambourg, Brocard.

SCIENCES ÉCONOMIQUES

MM. Marc Humbert, Troncin, Délépine.

LETTRES

MM. Vaute, Trochu, Gaulard, Barau, Boissié, Margail, Parchet, Pilette, Lambert, Lucas, Strub, Blachon, Rotter, Vieillard, Maurin, Herbel, Segerand-Noiret, Pierre Roche, Esparbès, Vallée, Herrou, Neble, Pétel, Fournier, Louis Bernard, Klentz, Deudon, Monmarchon, Pillet, Bras, Sollin, Bauquis, Alegre de la Soujeole, Grangé, Zocchetto, Leicarrague, Sloc'han de Kersablec, de Chergé, Le Guillarme, Troupeau, Bernard Pons, Lalanne, Rouget, Huon, Floquet, Vervaeke, de Basire, Dik, Risterucci, Hervé Renaud, Denoual, Bourhy, Jean-Christophe Maire, Desanti, Fouillet, Prigent, Nouzille, Guy Rochet, Le Febvre de Saint-Germain, Christian Annette, Bosc, Barrière, Vincent Reymond, Thouant, Rio, Roman-Amat, Hydulphe, Chanliau, Ridao, François Tissier, Lesimple, Gourmelon, Aubry, Christophe Alexandre, La Forest de Divonne, Bernard Henry, Razat, Christian Dupont, Bosser, Ghiringhelli, Le Du, Migadel, Rault, Minjoulat-Rey, Baudu, Givaudan, Munier-Didière, Bône, Bregal, Coroir, Rastouil.

● Classement parallèle

LETTRES

M. Badiane Malamine.

RELIGION

JEAN-PAUL II SE RENDRA AUX PHILIPPINES A LA FIN DE L'ANNÉE

Manille *(A.F.P.)*. — Jean-Paul II a accepté l'invitation à se rendre aux Philippines à la fin de l'année, a déclaré le 2 août le cardinal Jaime Sin, archevêque de Manille. Le cardinal a ajouté que le Vatican préciserait bientôt la date exacte de cette visite.

L'acceptation par le pape de l'invitation est notifiée dans une lettre adressée au cardinal Sin le 18 juillet et portant la signature du cardinal Agostino Casaroli, secrétaire d'Etat du Saint-Siège.

Jean-Paul II se rendrait aux Philippines pour assister aux cérémonies marquant le quatrième centenaire de la création de l'archidiocèse de Manille. Ils célébrerait aussi la cérémonie de béatification d'un prêtre philippin du dix-septième siècle, le père Lorenzo Ruiz. Paul VI avait été en novembre 1970 le premier pape à se rendre aux Philippines, dont la majorité de la population est catholique.

Le Monde des loisirs et du tourisme

Des C.R.S. pour les S.O.S.

Ceux qui font vos vacances

« Ceux qui font vos vacances », c'est-à-dire ceux qui les préparent, qui les organisent, les « contrôlent ». Durant cet été, chaque vendredi, nous publions des enquêtes sur les grands sujets de préoccupation des Français en congé.

La semaine dernière, les chemins de fer. Aujourd'hui, la sécurité ; la semaine prochaine, le camping.

JUILLET. La France change de visage, les citoyens abandonnent le costume pour adopter désinvolture et sourire d'été : ce sont les vacances. Les C.R.S., eux aussi, changent de peau. Non qu'ils prennent des congés, bien au contraire. Une fois casque et matraque rangés au vestiaire, fini le maintien de l'ordre et la mine sévère : ils soignent leur image de marque au grand air.

Les C.R.S. suivent pas à pas les déplacements de leurs concitoyens. Là où nous allons, ils vont. Toujours pour assurer la sécurité, certes, mais, pour nombre d'entre eux, celle-ci prend des aspects agréables. Plus question de maintien de l'ordre pour huit cent quatre vingt-treize C.R.S. qui, maîtres nageurs, se font sauveteurs, éducateurs, animateurs et juste un peu, pour la forme, policiers. Pour eux aussi, c'est le temps de la détente. S'ils veillent au bon ordre des plages, c'est avec bonhomie : l'été ils préfèrent admonester que punir.

Devenus « relations publiques », ils font oublier les vilaines étiquettes qui leur collent à l'uniforme. Le sourire allié à l'efficacité. Une stricte sélection et une rigoureuse formation sont censées mettre les meilleurs gardiens de la paix sur nos plages. Diplômés d'Etat de maîtres nageurs sauveteurs, certains sont, de surcroît, moniteurs de voile ou de plongée.

Avant d'obtenir leur poste, ils suivent un « stage de recyclage » technique et, chaque année, passent des tests de natation-sauvetage. Détachés de leur corps et agissant seuls à cette occasion, les maîtres nageurs ne sont pas livrés à eux-mêmes pour autant : un commandant départemental veille sur leur comportement.

Les vacanciers sont imprudents. Ils aiment s'enterrer dans le sable (2 morts). Ils se baignent aussitôt le repas achevé et s'embarquent sur des planches à voile sans en connaître le maniement. Ainsi, en 1978, les maîtres nageurs ont effectué 486 sauvetages (45 personnes ont trouvé la mort), 3 240 interventions en faveur de navigateurs en difficulté, 2 826 en faveur de baigneurs en danger, 84 946 interventions de secourisme (du pansement à la réanimation). Pour cela ils disposent de Zodiac, de vedettes municipales, d'hélicoptères de la gendarmerie ou de la sécurité civile sur lesquels ils ramènent les victimes au moyen d'un treuil. Si nécessaire, les maîtres nageurs pratiquent aussi le surf, mais leurs capacités ne s'arrêtent pas là. Ces placides anges gardiens balnéaires veillent sur les enfants, conseillent les familles et se font pédagogues pour les estivants. Professeurs de natation, ils donnent aussi des cours de sauvetage et de secourisme au terme desquels ils ont délivré 13 483 diplômes en 1978.

Les « anges » de la route

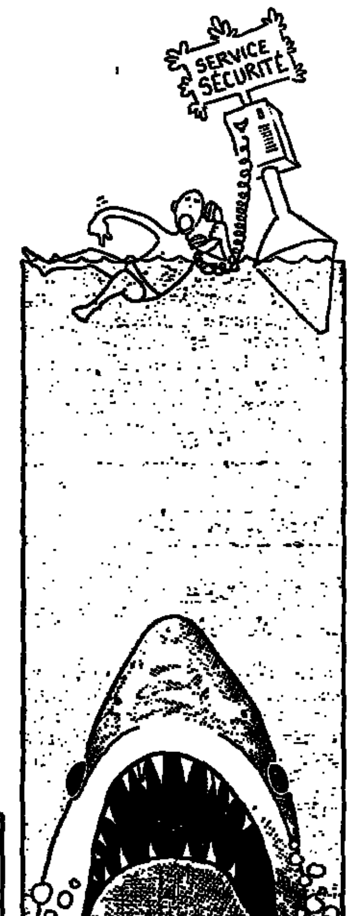
Au total, 2 376 C.R.S. (le tiers des effectifs) sont mobilisés pendant les vacances. 1 084 vont renforcer la police urbaine qui ne peut assurer seule la sécurité des stations touristiques dont la population enfle pendant les vacances. Ils règlent la circulation, ou patrouillent dans les rues ensoleillées. Au P.C. des compagnies, les télex pleuvent : les communes réclament leurs C.R.S. à cor et à cri.

Ceux-ci seront là aussi pour veiller au bon déroulement des festivités de l'été, par exemple, le spectacle de Julien Clerc, à Menton, le 5 août, ou la Fête du jasmin, à Grasse, le même jour. Des opérations qui ne satisfont pas tout à fait leur désir de plaire à la population. Certains préfèrent leur image de sauveteur, celle qui auréole aussi les 250 C.R.S. de montagne chargés des secours et de l'information du public. Ces derniers sont sur place neuf mois par an et interviennent hiver comme été.

Bien connus du public, les C.R.S. des compagnies autoroutières sont également renforcés l'été par 67 « anges de la route ». Des « anges » qui ont pour directives de renforcer les contrôles de vitesse. En juin 1979, le nombre des contraventions est de 15 % plus élevé qu'en juin 1978. Le gouvernement a décidé de mettre les bouchées doubles pour économiser l'énergie et réduire le nombre des accidents. Les contrôles de nuit ont été accentués ainsi que le nombre d'heures de surveillance des routes (+ 20 %).

Depuis 1957, timidement, puis avec éclat, les C.R.S. ont développé ces activités considérées comme marginales. Certaines comme celle de maître nageur ou de sauveteur de montagne se sont multipliées avec le développement des loisirs. De nombreux C.R.S. se montrent très attachés à ces fonctions qui les rapprochent de la population et pour lesquelles ils obtiennent de bons résultats.

Cependant la traditionnelle trêve sociale de la période estivale est remise en question. Désormais, la nécessité du maintien de l'ordre est permanente et les effectifs affectés aux vacanciers semblent trop importants aux yeux de certains responsables qui verraient d'un bon œil les C.R.S. revenir à leur vocation traditionnelle.



(Dessin de PLANTU.)

AU CENTRE DE TOULON

Veille permanente sur les casse-cou de la mer

GRAND beau, grand bleu, sur la mer comme au ciel. « Si bleu, si calme que du côté de Cannes on peut ce jour-là deviner la Corse au droit de l'horizon. Alors, ne me faites pas rire. Pas besoin sur ce lac d'être marin. C'est tout droit devant. » Ils sont partis pour Calvi. Le bateau, un chriscraft armé en cinquième catégorie, c'est-à-dire astreint à ne pas quitter les côtes. Pas de radio. C'est la famille à terre qui a fini par alerter CROSS-MED (1). Quelle panne, quelle situation, où ? Personne n'en sait rien. Selon heure et position, un courant a pu les emmener vers les îles d'Hyères ou un autre vers le golfe de Gênes. Un Breguet-Atlantic (16 000 francs l'heure de vol) et un Breguet-Alizé de la marine nationale explorent d'abord la route normale, puis ces deux zones.

CROSS-MED lance à répétition le message « PAN » (deuxième niveau d'alerte) à tout plaisancier et navire qui, dès lors, renforcent leur veille. Un jour, deux jours, trois jours de recherches... Enfin, un pétrolier italien repère cette tête d'épingle sur la mer. Ça finit bien. « Ils » sont seulement affamés, glacés, choqués, bons pour l'hôpital. Ils étaient simplement tombés en panne... de carburant.

Image de cet été, une des interventions de CROSS-MED qui, de la falaise de Sainte-Marguerite près de Toulon, garde la mer des côtes d'Italie à celles d'Espagne, Corse comprise. A la fin juillet, on comptait déjà six cent vingt-quatre interventions contre trois cent trente-trois l'an dernier à la même date.

Plus encore d'imprudences et d'ignorance de la mer ? Même pas. C'est seulement là aussi l'inflation. Les plaisanciers sont de plus en plus nombreux (cinq cent mille en France, dont la majorité sur la façade méditerranéenne, encore renforcés par les étrangers, Néerlandais et Allemands en tête). Le nouvel administrateur de CROSS-MED — un « quatre galons » des affaires maritimes — incline à l'indulgence : « Il y a, dit-il, de vrais marins parmi les plaisanciers, et la proportion de mauvais pilotes n'est pas pire que sur la route. »

Les effectifs de CROSS-MED essaient, eux aussi, de suivre l'inflation. Il y a maintenant à Sainte-Marguerite trois officiers des affaires maritimes au lieu de deux, quatre aspirants E.O.R. de la marine marchande pour deux en 1977 (2), des gendarmes maritimes, un officier marinier, treize quartiers-maîtres et matelots.

Cela suffira-t-il ? Sûrement pas. Le tonneau des Danaïdes restera sans fond si une part des plaisanciers refusent toujours d'apprendre la mer et l'A.B.C. de la navigation — jusqu'à être incapables de donner leur position — comme de connaître ses limites. Le doux laisser-aller des vacances en Méditerranée — que l'on prend parfois pour le bassin du Luxembourg — laisse démâter les voiliers sous le vent de l'été (vingt-huit opérations pour un seul jour de mistral), chauffer les moteurs qui incendient le bateau au large ou encore souvent négliger les réserves de carburant, comme si la panne sèche n'avait pas plus de conséquences que sur l'autoroute. Ils sont encore trop nombreux, malgré une majorité sage, à croire que plus on paie cher un bateau, moins on n'a besoin d'être marin. Quelques bonnes nouvelles toutefois. D'une part, les planches à voile font moins de ravages qu'on ne le craignait. D'autre part, jusqu'à cette date tout au moins, les plaisantins qui s'amusent à déclencher de fausses alertes sont moins nombreux que naguère. L'an dernier encore, le porte-avions Clemenceau, avec sa flottille de Breguet-Alizés a été détournée par l'appel d'un plaisantin. Coûteux autant qu'odieux.

JEAN RAMBAUD.

(1) CROSS-MED : Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage en Méditerranée.

(2) Voir *le Monde* des 28-29 juillet 1977.

TROP D'IMPRUDENCES EN MONTAGNE

Sauvetages hors de prix

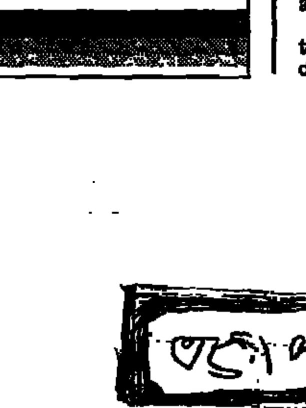
LE procureur de la République d'Annecy (Haute-Savoie) a demandé, mardi 31 juillet, l'ouverture d'une information judiciaire après l'accident qui avait fait 8 morts et 4 blessés, le 18 juillet dernier, à la Tour Ronde dans le massif du Mont-Blanc (*le Monde* du 20 juillet). Parallèlement trois plaintes contre X pour homicide et blessures par imprudence ont été déposées par deux blessés et des parents de l'un des morts afin que soit établie la responsabilité d'un membre survivant de la cordée de tête. Quelques jours plus tôt, trois moniteurs de scouts étaient inculpés à Gap (Hautes-Alpes) de blessures par imprudence après un accident qui avait fait 13 blessés dans le massif de l'Oisans le 19 juillet (*le Monde* daté 22-23 juillet).

Jamais l'été n'aura été si meurtrier en montagne. Les accidents ont causé 51 morts dans le massif alpin pendant le seul mois de juillet contre 33 en 1978 et 31 en 1977.

La liste des accidents de montagne s'est brutalement allongée depuis le début de l'été, alors que du 1er janvier au 30 juin 1979 la sécurité civile avait déjà dénombré 65 morts et 1 357 blessés par accidents de ski, d'alpinisme ou d'avalanches. Cet inquiétant bilan, dû essentiellement à l'imprudence d'amateurs non avertis, remet à l'ordre du jour le délicat problème de la sécurité en montagne. Doit-on réglementer l'accès des massifs ? Qui doit assumer, et dans quelles limites, la sécurité des alpinistes d'occasion ? Car la question reste posée, même si, en pratique, les impératifs de l'assistance à personne en danger balaient toutes les ambiguïtés.

Officiellement, l'espace délimité par les remontées mécaniques détermine en hiver le champ d'application des secours. En fait, le maire est responsable de l'organisation des secours dans le domaine skiable de sa commune. Depuis 1958, le préfet prend le relais pour tout accident qui intervient hors de ce domaine et en zone de montagne ; c'est donc lui qui a compétence pour les accidents de l'été. Mais la définition du « skiable » prête à confusion. Certaines communes ne veulent pas y intégrer le ski hors des pistes balisées, car elles ne peuvent en assumer la trop lourde charge, et elles demandent que la sécurité soit plus nettement reconnue par la loi comme un service public. Dans la pratique c'en est un, même si des sociétés privées y participent, et un service qui, de surcroît, peu en sont conscients, coûte cher à la collectivité. — M.S.

(Lire la suite page 10.)



DES SAUVETAGES HORS DE PRIX

(Suite de la page 9.)

Pour tenter d'évaluer le coût global de la sécurité en montagne — entreprise, soit dit en passant, jamais tentée au plan national — il faut tenir compte de la multiplication des structures mises en place en amont et en aval de l'accident lui-même. Elles interviennent au stade de la prévention, de la prévision, de l'organisation des secours, des assistances médicale et sociale. Une thèse a été présentée sur ce sujet en mars dernier à l'université de Grenoble par M. Jean-Pierre Guercin (1). L'auteur estime qu'au plan national la dépense totale s'est élevée à 650 millions de francs en 1977, une lourde charge pour la collectivité, alors que *« seules quelques couches socioprofessionnelles pratiquent des sports de montagne »*.

A l'origine, l'organisation des secours était le fait de bénévoles et de sociétés de secours privées, mais l'augmentation des accidents et le coût des moyens mis en œuvre (95 % des opérations sont réalisées avec des hélicoptères) nécessitent l'intervention des pouvoirs publics. Le ministère de l'intérieur, dont dépendent les C.R.S. et les services de la sécurité civile (sapeurs-pompiers et sept bases d'hélicoptères), ainsi que le ministère de la défense qui mobilise la gendarmerie, ses cinq détachements aériens et ses écoles de haute montagne, ont dépensé 8 119 600 F pour les opérations effectuées dans le seul département de l'Isère en 1977. De juillet 1978 à juillet 1979 les 7 Alouette-III de la sécurité civile ont volé huit cent cinquante-trois heures au prix de 4 320 F l'heure. Si l'on y ajoute 6 millions de francs représentant le seul salaire des 178 C.R.S. de montagne, on comprend aisément que les sociétés privées, actuellement en déclin, ne puissent assurer seules désormais les secours.

Quant aux services de la gendarmerie, ils semblent avoir renoncé à faire le bilan. Mais avec 9 Alouette-III, 4 pelotons de haute montagne, 8 pelotons de moyenne montagne, 228 brigades et 2 groupes de spéléologues, les gendarmes ont réalisé 2 613 interventions et assisté 4 010 personnes victimes d'accidents ou égarées en 1978.

Certes, les personnes assistées doivent rembourser une partie des frais par l'intermédiaire des sociétés de secours. A Chamonix, par exemple, il est demandé 230 F par décollage d'hélicoptère (2 à 4 par sauvetage), 230 F par caravane de moins de 20 secouristes, et des frais annexes de téléphone, vivres, matériel perdu ou détérioré. Le prix moyen d'un remboursement dans le Mont-Blanc va de 1 200 à 1 500 F.

Mais cette somme ne couvre que les primes d'assurance du personnel et du matériel, car le sauvetage, considéré comme un service public, reste à la charge des organismes de secours. Un état de fait dont les communes se plaignent, car les frais de sécurité grèvent lourdement leur budget. Concernant la prévention, elles doivent réaliser le balisage, la mise en forme et le damage des pistes (un engin dameur coûte 450 000 F et plusieurs sont souvent nécessaires). Au niveau de la surveillance et du sauvetage, elles prennent à leur charge pisteurs-secouristes, matériel radio, téléphones et postes de secours. La station des Deux-Alpes, avec 27 secouristes, dépensera une somme de l'ordre de 1,5 million de francs en 1979 pour faire face aux frais de sécurité, ce qui représente près de 15 % de son budget. Les Gets, avec 12 secouristes, ont consacré 3.60 % de leur budget à cet effet en 1978.

Si le pourcentage est très variable d'un site à l'autre, les maires de stations de sports d'hiver sont unanimes pour le trouver, de toute façon, trop important. Ils s'étonnent de ce que les pouvoirs publics leur imposent l'emploi de pisteurs-secouristes alors qu'aucun poste n'est prévu pour cela dans leurs cahiers des charges... L'ambiguïté d'une telle réglementation impose une passation de pouvoirs : ce qui explique que les secouristes soient fréquemment employés par les sociétés de remontées mécaniques qui assument la responsabilité de la sécurité... et son coût (qui équivaut à 72 % du chiffre d'affaires des remontées mécaniques de l'Isère en 1977, précise M. Guercin).

Réglementer l'alpinisme

Mais les opérations de secours ne représentent que la partie visible de l'iceberg. Fastidieuse serait l'énumération de tous les services publics ou privés chargés de la prévention et de la prévision. D'une façon générale, les ministères de la jeunesse et des sports, des transports, de l'agriculture et de l'intérieur, y participent activement, ainsi que des organismes d'utilité publique, des associations sportives et des sociétés de remontées mécaniques. Ces organismes aux activités diverses (études, information du public, mises au point des techniques de sécurité, surveillance, météorologie, etc.), ont dépensé, en 1977, 2 110 000 F (dont 55 % par les administrations publiques) dans le seul département de l'Isère.

Enfin, dernier mais non moins important maillon de la chaîne : le coût des accidents proprement dits. M. Garcin, dans sa minutieuse recherche, est parvenu à faire le bilan médical et social des accidents, toujours dans l'Isère. Il inclut les frais médicaux (évacuation, traitement, rééducation), les indemnités pour invalidité et les interruptions de travail, et parvient à la somme de 64 818 000 F en 1978.

Le bilan de 1979 sera lourd. Les grands itinéraires du Mont-Blanc sont devenus des boulevards. Et tout le monde de dénoncer la surfréquentation de la haute montagne et l'incompétence de nombreux amateurs. Les pouvoirs publics seront-ils contraints de réglementer la pratique de l'alpinisme malgré l'opposition des guides ? En tout cas, la nécessité de développer la prévention se fait nettement sentir.

L'une des solutions envisagées par certains consisterait à doter les organismes existants — comme l'Office de haute montagne de Chamonix — de gros moyens, surtout en personnel, pour améliorer l'information du public. Une décision de cet ordre viendrait soulager le peloton de gendarmerie de haute montagne de Chamonix qui ne dispose que de 30 guides et d'un hélicoptère. Cela risque de devenir rapidement insuffisant.

M. S.

(1) *L'Aspiration de sécurité dans les loisirs de montagne : coût social et conditions d'une meilleure maîtrise.*

CONSEILS PRATIQUES

Vacances en toute prudence

Tout le monde ne peut pas être électrocuté en pêchant tranquillement à la ligne. Cet accident hors série, dont un pêcheur fut victime en heurtant un fil électrique avec sa canne longue de cinq mètres, rappelle que les vacances et les loisirs demeurent sous le signe de la fatalité ou de l'erreur, sinon du risque. Nombre de vacanciers verront leurs congés gâchés par un séjour à l'hôpital. Certains périront.

CHAQUE été renaît le débat sur la sécurité. Faut-il mettre un C.R.S. au pied de chaque paroi rocheuse pour dissuader les grimpeurs néophytes ? Doit-ont obliger les plaisanciers à souscrire une assurance pour rembourser les frais importants qu'entraîne leur sauvetage ? Comment protéger sans vider le loisir de cette liberté qui en fait le charme après onze mois de contraintes urbaines et professionnelles ? Les pouvoirs publics se soucient-ils de la sécurité des vacanciers ? Ceux-ci ne sont-ils pas les seuls responsables de leurs malheurs ? Débats sans fin.

Le Centre de documentation et d'information de l'assurance rappelle, comme chaque année, certains conseils de prudence et d'assurance qui peuvent éviter des dommages ou aider à les réparer (1).

● **Navigation de plaisance**

Cent plaisanciers trouveront la mort en 1979 en pratiquant l'art de la voile. En effet, on comptabilise, chaque année, 1 800 accidents en mer, 300 personnes sont secourues lors d'un naufrage.

Sur 100 bateaux, 60 sont en infraction avec les règles de sécurité maritime : gilets de sauvetage en nombre insuffisant, fusées de détresse périmées, surcharge de l'embarcation. Beaucoup oublient qu'à moins de 300 mètres du rivage la vitesse est limitée à 5 nœuds à l'heure. D'autres ignorent que les bateaux de moins de 2 tonneaux ne doivent ni naviguer la nuit ni naviguer à plus de 2 milles d'un abri. Seule une assurance spécifique « yatching » couvre tous les risques, car l'assurance « responsabilité civile chef de famille » indemnise seulement en cas d'accident causé par une petite embarcation (type vaurien ou 420).

● **Alpinisme**

La Fédération française de la montagne (F.F.M.) a enregistré en 1968 250 accidents dont 62 mortels. A la fin du mois de juillet 51 alpinistes avaient déjà trouvé la mort dans les Alpes françaises.

La montagne ne pardonne pas aux imprudents et aux maladroits. Huit accidents sur dix surviennent par beau temps... Manque de préparation physique, équipement fantaisiste en matière de chaussures, de vêtements et de cordes, méconnaissance de la haute montagne, oubli de la météo.

Les membres d'une association affiliée à la F.F.M. bénéficient d'une assurance fédérale couvrant la responsabilité civile des adhérents et les frais de recherche et de sauvetage.

● **Ski nautique**

Les skieurs sont aussi menacés dans l'eau que sur l'eau. L'hélice des bateaux voisins, la corde de traction, la chute à 50 km/h : autant de risques qui peuvent être minimisés.

Les règles à respecter sont les suivantes : savoir parfaitement nager, poster un guetteur à bord du bateau remorqueur, emprunter les couloirs de circulation à plus de trois cents mètres des côtes, maintenir la corde de traction tendue dès le démarrage.

En cas de sinistre, le skieur sera indemnisé par l'assurance de responsabilité civile du pilote du bateau si celui-ci a commis une faute.

● **Vélo**

Soixante-cinq mille Français sont devenus amateurs du cyclotourisme. Malheureusement, la ville et la route demeurent hostiles aux adeptes de la « petite reine ».

Ne jamais rouler à deux de front, ne pas utiliser ponts ou souterrains, être très visible la nuit : ces préceptes ne suffisent pas toujours pour éviter l'accident. L'assurance « chef de famille » couvre les sinistres causés aux tiers par toute la famille. Une police spéciale peut rembourser les dégâts subis par la bicyclette.

(1) Les dossiers du C.D.I.A., n° 29, « Les vacances et l'assurance » (juin 1979), n° 31, « Sports et loisirs » (août 1972), 2, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 Paris. Tél. : 824-96-12 et 770-89-39.

L'AFFAIRE DU PLAZA-ATHÉNÉE

UN SYMBOLE

par PHILIPPE KAMINSKI (*)

L'UN des plus célèbres palaces du monde est menacé de mort. L'événement prend toute sa dimension quand on sait que le Plaza-Athénée n'est pas seulement le fleuron de l'hôtellerie française, mais qu'il est également depuis dix ans le théâtre d'une extraordinaire expérience d'association du personnel à la gestion et à la direction de son outil de travail.

Résumons les faits. D'un côté, Paul Bougenaux, rentré au Plaza après la libération comme plongeur. En 1968, il est chef concierge et délégué syndical : quant à l'hôtel, vétuste et peu rentable, il est à vendre. La chaîne Forte, nouveau propriétaire, propose alors la direction générale à celui qui défilait en tête du personnel au mois de mai : Paul Bougenaux accepte et gagne son pari au-delà de toute espérance. De l'autre côté, Sir Charles Forte, milliardaire, P.-D.G. d'une multinationale de huit cent soixante-dix hôtels et de trois mille restaurants, figure caricaturale du libéralisme pur et dur. Pourquoi a-t-il laissé se développer l'expérience du Plaza ?

Sans doute, en fin renard, avait-il compris que c'était le seul moyen de remettre l'affaire à flot. Il pouvait tolérer un minimum d'autonomie, à doses homéopathiques, ce qui lui donnerait à bon compte une image progressiste, dont il ne manquait pas de se prévaloir dans la luxueuse revue de son groupe. Mais son but final était clair : revendre le Plaza en pleine gloire et réaliser ainsi une fabuleuse plus-value.

Il lui fallait pour cela racheter les murs, qui appartiennent à l'U.A.P. Or de son côté, sentant très bien la précarité de sa situation, Bougenaux n'avait qu'un souci en tête : assurer la pérennité de l'expérience. Ainsi projetait-il d'utiliser les fonds bloqués de la réserve spéciale de participation pour que le personnel lui-même, dans son ensemble, devienne propriétaire des murs et soit de ce fait pleinement chez lui dans cet hôtel dont la réussite n'était due qu'à lui seul.

Le conflit était dès lors inévitable. Forte dut attendre quelque peu car Bougenaux devait recevoir la Légion d'honneur ; et c'est quelques jours après que Robert Boulin, en lui remettant la rosette, eut publiquement, et au nom du gouvernement français, rendu hommage à son œuvre de participation que Bougenaux apprenait sa mise à pied. En plein mois de juillet, le personnel médusé découvrait le visage cynique de la multinationale.

On a souvent présenté le Plaza comme un alibi. Dans un palace pour multimilliardaires, l'argent ne manque pas, ce qui permet de s'offrir toutes les expériences sociales que l'on veut ; un tel milieu n'est guère représentatif de la situation générale des entreprises françaises.

Cette objection n'a plus d'objet depuis que, suivant l'exemple du Plaza, le personnel de la Blanchisserie Hôtelière, qui fait partie du même groupe, a pris également ses destinées en main. En s'inspirant des mêmes principes, toujours sous l'impulsion de Paul Gougenaux, cette entreprise a obtenu des résultats spectaculaires, tant sur le plan financier que sur celui des salaires et des conditions de travail, qui étaient proprement épouvantables avant la mise en place de la participation. Il s'agit là d'un des métiers les plus pénibles et les plus ingrats qui soient, où les travailleurs passent encore souvent leur journée debout, courbés dans la chaleur, la vapeur, le bruit et les trépidations des machines.

Ce n'est donc pas son secteur d'activité qui obérait la signification de l'expérience du Plaza, mais peut-être une certaine impasse dans la formule, qui a été cause de l'affrontement, et qui est liée à ce qui reste plus que jamais le fondement du pouvoir en système capitaliste : la propriété.

Premier point : un gestionnaire, un directeur général, tout-puissant un jour, n'est qu'une marionnette lorsque les gros actionnaires décident de s'en débarrasser.

Second point : c'est au moment où le personnel veut passer de la participation aux responsabilités à la participation au capital que celui-ci sort ses griffes.

C'est le sens fondamental des ordonnances de 1967 que de préparer progressivement le seuil irréversible au-delà duquel les rapports de propriété sont inversés au profit des travailleurs. On n'y fait plus guère allusion, et cette problématique gaullienne n'est reprise çà et là que de manière édulcorée. Mais elle reste suffisamment présente et sensible là où les travailleurs ont réussi à faire passer l'autogestion dans les fait.

Une expérience viable et vivante

Le soutien que nous devons apporter aujourd'hui au personnel du Plaza possède une signification profonde.

Bien sûr, il convient de s'insurger contre la logique de ce paléocapitalisme pour qui le personnel n'est qu'une marchandise anonyme et reproductible. Bien sûr, il faut être solidaire de salariés menacés dans leurs conquêtes sociales et leurs avantages acquis. Bien sûr, il faut conserver à l'hôtellerie française un nom qui fait sa renommée.

Mais, bien au-delà, nous ne pouvons assister impuissants à la destruction de l'une des très rares expériences viables et vivantes, porteuses d'exemple comme d'espoir, qui nous démontrent aujourd'hui qu'il est possible d'imaginer et de construire autre chose que ce qui existe.

Dans une société française où l'utopie n'est trop souvent que la seule réponse aux dogmes, nous n'avons pas trop de vraies innovations sociales pour laisser celle-là disparaître sans réagir.

Tous ceux qui sont attachés à la diffusion des innovations sociales, à la construction d'un projet de civilisation fondée sur la responsabilité et l'autonomie, à la construction d'une « troisième voie », inspirée du courant coopératif, auront à cœur de faire pression sur les pouvoirs publics pour que l'acquis du Plaza soit préservé et que le mouvement amorcé puisse se poursuivre.

(*) Président de l'Association française de prospection sociale.

UNE MISE AU POINT DE SIR CHARLES FORTE :

L'hôtel n'est pas à vendre

Sir Charles Forte, président du groupe Trusthouse Forte, nous a adressé la mise au point suivante, qui a déjà fait l'objet d'une insertion publicitaire dans le Monde *du 3 août, page 7 :*

1) Ni l'hôtel George-V, ni l'hôtel Plaza-Athénée, ni l'hôtel La Trémoille, ni la Blanchisserie hôtelière ne sont à vendre et Trusthouse Forte n'a aucune intention de les vendre ;

2) Trusthouse Forte est extrêmement satisfait de cet investissement. Depuis l'acquisition des hôtels, le groupe a dépensé environ 120 millions de francs pour moderniser et améliorer ces établissements, ce qui lui a permis d'atteindre le plus haut chiffre d'affaires de l'hôtellerie française ;

3) Loin d'avoir l'intention de revendre les établissements qu'il a acquis et auxquels je suis particulièrement attaché, Trusthouse Forte cherche au contraire à réaliser aussi bien à Paris que dans d'autres régions de France de nouveaux investissements ;

4) Le groupe n'a aucune intention de changer quoi que ce soit aux conditions actuelles d'emploi du personnel, qu'il s'agisse des contrats d'établissement ou du système de participation et d'intéressement actuellement en vigueur.

Je souhaite que cette mise au point mette un terme à la campagne de presse qui se déroule actuellement et dont force est de constater, d'une part, qu'elle tend à développer dans l'esprit du public une image du groupe contraire à la vérité, d'autre part, qu'elle ne peut être que préjudiciable aux intérêts du personnel.

Un forfait transport sur la Côte d'Azur

180 F, QUATORZE JOURS KILOMÉTRAGE ILLIMITÉ

(De notre correspondant.)

Marseille. — L'Association régionale pour les transports collectifs (A.R.T.C.) de Provence-Alpes-Côte d'Azur, émanation de l'établissement public régional, dont l'objet est de promouvoir et de coordonner les transports en commun régionaux, vient de prendre l'initiative du lancement d'une carte régionale de transport destinée aux touristes.

Cette carte de libre circulation, dénommée « Transrégion », est valable quatorze jours pour un kilométrage illimité, permettant aux touristes résidant hors des six départements de Provence-Alpes-Côte d'Azur — sans limite d'âge ni de nationalité — d'emprunter les vingt-deux lignes de neuf compagnies de cars et une ligne de chemin de fer de Provence ayant signé une convention avec l'A.R.T.C., après avoir réglé la somme forfaitaire de 180 francs.

L'opération, lancée le 1er août, durera deux mois et se terminera le 30 septembre prochain. Les syndicats d'initiative et les offices de tourisme de la région assurent la vente des cartes et la distribution d'un dépliant contenant un mode d'emploi bilingue anglais-français, ainsi que tous les horaires et les destinations desservies.

★ Association régionale pour les transports collectifs, 322, avenue du Prado, 13008 Marseille, téléphone : (91) 76-55-55.

SOFITEL NÉGOCIE UN RAPPROCHEMENT AVEC U.T.H.

Des pourparlers sont en cours entre les chaînes hôtelières Sofitel et U.T.H., filiale de la compagnie aérienne U.T.A., en vue du rachat par Sofitel de 51 % du capital d'U.T.H.

Les deux groupes sont complémentaires. Sofitel (trente-cinq établissements), qui a achevé son redressement en dégageant en 1978 un cash-flow légèrement positif, cherche à poursuivre son développement. Le rachat d'U.T.H. (quatorze établissements, en Afrique et dans le Pacifique, dont aucun en France) lui ouvrirait les portes du tourisme international.

M. Benjamin Cohen, P.-D.G. de Sofitel, estime que rien n'est encore joué : *« Il est prématuré de parler d'accord entre nos deux groupes*, nous a-t-il déclaré. *Certes, la complémentarité est évidente, mais Sofitel n'est pas la seule société intéressée. D'autres pourparlers avaient déjà échoué. »*

Hippisme

DES ENFANTS DONT ON FAIT DES GÉANTS

ENCORE que les jugements définitifs se révèlent être toujours des paris stupides, risquons-en un : nous n'avons pas vu de futur champion dans le prix Robert-Papin.

Cette première grande épreuve pour « deux ans » désigne un sujet, toujours exceptionnel par sa précocité, qui, parfois, confirme, ultérieurement, l'être par la qualité. C'est ainsi que, sans remonter aux grands *Coronation*, *Auriban*, *Kashmir* et autres *Zéddaan*, le prix Robert-Papin nous a révélé, en 1976, *Blushing Groom*, et, l'an passé, *Pitasia*, que, par la constance de ses performances, on peut considérer comme une des deux ou trois meilleures pouliches de la saison.

Or, cette année, c'est en vain, nous semble-t-il, que les jumelles ont cherché un *Blushing Groom* ou une *Pitasia*.

L'impression n'était déjà pas favorable dans le rond de présentation, avant la course : sauf dans les cas de *Black Angel*, *Jurisconsulte* et *Adraan*, restés harmonieux et équilibrés, des enfants que des tuteurs trop intéressés auraient — Dieu sait par quel gavage — hissés à la taille d'homme avant l'âge de raison. Les muscles, qui sont, en l'occurrence, dociles, avaient obéi, mais le squelette avait renâclé : pied cagneux chez l'un, panard chez un second ; autre défaut d'aplomb chez un troisième. Si les articulations se sont rebellées, qu'en est-il du cœur et quelle atteinte ne révélera-t-il pas par la suite ?

La démonstration en piste ne fut pas plus convaincante. La « chrono » n'est pas mauvais (1 minute 5 secondes 7 dixièmes, exactement le temps de *Sun Prince*, vainqueur en 1971), mais les deux favoris, l'anglais *Rollahead* et le français *Adraan*, étaient déjà battus aux deux tiers du parcours, et le second anglais, *Try to smile*, qui paraissait alors devoir gagner, se jetait à deux reprises de côté. Mouvements d'humeur ? On peut aussi rapprocher l'incartade de l'excessive précocité et se demander si, à ce moment, une des articulations mises à mal ne se révélait pas douloureuse. En fin de compte, c'était l'immense *Choucri*, d'origine américaine, qui gagnait. Il n'avait pas couru le plus vite, mais il avait couru le plus droit.

L'écurie Clore

Un qui continue de courir vite et droit, c'est *Troy*. Déjà vainqueur des derbies d'Epsom et d'Irlande, il a ajouté, à Ascot, un troisième fleuron prestigieux à sa jeune couronne. Disputées toujours sur terrain sec, au terme de campagnes de printemps éprouvantes dont ne peuvent émerger, dans les trois grands pays hippiques d'Europe — Angleterre, Irlande et France — que des champions authentiques, les « King George » sont une course au moins aussi sélective que l'est à l'automne, l'Arc de Triomphe. Or *Troy* l'a survolée, dominant comme et quand il a voulu « notre » *Gay Mécène* et *Ela Mana Moll*, les autres terminant dans le lointain. Un très grand cheval.

D'Angleterre, une nouvelle, en revanche, attristante : celle de la mort de Sir Charles Clore. Ayant la fortune à la tête d'une chaîne de magasins de chaussures, Sir Charles avait, voilà une dizaine d'années, lors de la mort de son ami, le grand bookmaker William Hill, décidé une conversion commerciale insolite. Il avait pris le contrôle de la William Hill Organisation en faisant apport de sa chaîne de magasins, qu'il avait incontinent transformés en officines d'enregistrements de paris.

Le fer à cheval lui avait encore mieux réussi que le mocassin : on assure qu'il avait à nouveau accru sa fortune, dont il avait alors utilisé une partie à réaliser des opérations immobilières à New-York.

Il avait une écurie en Angleterre, mais aussi une vingtaine de chevaux en France, répartis entre trois entraîneurs : François Boutin, Gilles Delloye et Gérard Philippeau. L'un de ces chevaux, *Sharpman*, avait, voilà deux mois, porté sa casaque à la troisième place du « Jockey Club ».

Le destin de l'écurie est en suspens. Le fils de Sir Charles, Alan Clore, avait, lui-même, voilà quelques années, monté en France une écurie qui avait, un temps — celui de Wittgenstein notamment , — dominé l'écurie paternelle. Mais, depuis, Alan Clore s'est fait aussi rare, à l'encolure, qu'une journée sans défaite de favori. La constance n'est pas forcément une vertu transmissible.

LOUIS DÉNIEL.

Philatélie

N° 1 597

Timbres à venir

Voici les deux timbres qui seront émis au cours du mois de septembre prochain : 2 F. « Diane au bain- château d'Ecouen » et 1,10 F, « Télécom 79 » (U.I.T.). Nos deux clichés reproduisent les maquettes de timbres tout comme ceux de la semaine dernière.

Nouvelles brèves

AFRIQUE DU SUD : *série d'oiseaux aquatiques, 4, 15, 30 et 25 cents. Litho, imprimerie du gouvernement, Prétoria.*

● ARGENTINE : *Journée de la marine, 200 pesos (le bulletin annonce 250) et Journée des chasseurs à cheval, 200 pesos.*

● BARBUDA : *Année internationale de l'enfant 1979, 25, 50, 90 c. et 2 D. plus un bloc de 5 D. Sujets divers.*

● MADAGASCAR : *Série intitulée « Faune de Madagascar », 20, 25, 95, 125 et 1 000 Fmg.*

● SAINT-MARIN : *XIVe Tournoi de l'arbalète, 120 lires, tiré à sept cent mille exemplaires.*

● TAIWAN : *effigie de Lu Hao-tung, 2 dollars. Taille-douce.*

Bureaux temporaires

⊙ 34300 Agde (Maison des jeunes), les 11 et 12 août. — Exposition philatélique.

⊙ 17630 La Flotte (Office du tourisme), le 11 août. — Commémoration de la visite du président Félix Faure, le 26 juin 1897.

⊙ 18160 Lignières (Hippodrome), le 12 août. — Centenaire des courses hippiques.

⊙ 59660 Merville, du 24 au 26 août. — Cinquantième anniversaire de la foire agricole.

■ La série « Europa 79 » d'Andorre a fait l'objet de manœuvres spéculatives, surtout au début, par les Espagnols, au bureau français d'Andorre-la-Vieille. Du côté français, la « fièvre espagnole » gagna les guichets philathéliques ainsi que le service philathélique des P.T.T., créant une véritable rupture de stock. Un judicieux réapprovisionnement a fait rentrer les choses dans l'ordre.

ADALBERT VITALYOS.

Plaisirs de la table

LES RENDEZ-VOUS DE LUCHON

LE premier rendez-vous pourrait être avec Antoine Mégret de Sérilly, baron d'Etigny. A moins qu'il ne fût, quelques siècles plus tôt, avec Pompée venu tremper sa main malade dans un des trous vaporeux d'Ilixon ? Il n'importe, et, depuis la protohistoire, ce qui deviendra Bagnères-de-Luchon reste, si je puis écrire, écologiquement vôtre. Henri Pac, dans un agréable *Luchon et son passé* (Privat éditeur), le démontre, ainsi que l'abondance des hôtes de la ville où l'on « vient pour respirer ». Hôtes illustres ou non.

Fin juin dernier, parmi ces hôtes, les édiles et nombre d'habitants d'Harrogate. Ce rendez-vous, on l'attendait depuis un quart de siècle puisque c'est en 1953 qu'eut lieu, ici, le premier jumelage entre villes européennes. Combien de nos villes sont aujourd'hui jumelées avec des villes allemandes, belges, anglaises, hollandaises ? Mais Luchon, cité thermale, avait choisi, pour lancer la chose, une ville thermale de Grande-Bretagne : Harrogate, devenue aujourd'hui la plus grande ville de congrès d'outre-Manche. A cette occasion et durant toute une semaine, le *Poste et Golf* (29, allées d'Etigny, tél. : 79-00-40) avait mis à sa carte le finnan haddock à l'anglaise, le chicken pie, l'apple pie et autres eggs and bacon. Ce qui surprit tout autant le chef Fabrice Amardeilh que les « Harrogatois » — faut-il dire ainsi ? — le furent par le pistache (cassoulet du Comminges) et le pétéram (tripes de mouton de Luchon).

Dans le hall du *Poste et Golf*, une série de photos de la façade. La plus ancienne, jaunie, date de 1880. J'aime ces vieilles maisons familiales et de tradition. J'y ai connu Joseph Peyraffitte, créateur d'une tortilla montagnarde toujours à la carte (et quelquefois au menu — 50 F). Aujourd'hui si Jean, son fils, accaparé par ses fonctions de maire et de conseiller général, ne fait qu'en survoler l'activité, Renée Peyrafitte perpétue la tradition secondée par leurs enfants, Pierre (cuisine et salle), Jean-Louis (à la Rotonde, le cabaret en sous-sol, discothèque à la mode) et Nicole (au bar).

C'est ainsi que le *Poste et Golf* reste, comme autrefois, la maison de l'amitié. Et cela m'amène à parler d'un troisième rendez-vous.

Comme Mahomet, Lucien Vanel (de Toulouse) et André Daguin (d'Auch) sont venus à la montagne. Voir leur ami Peyrafitte. Voir aussi, où plutôt juger d'un nouveau plat du chef du *Poste et Golf*, un lapin (en saison ce pourra être un garenne ou un lièvre) au cidre, longuement mitonné. Mais nous sommes ici en province et, en province, lorsque l'on va chez des amis on n'arrive point les mains vides ! Le bon Vanel avait apporté de minuscules choux (farcis de langoustines et de pommes fruits) ainsi qu'une mitonnade de cèpes, de foies de volaille et de gousses d'ail blanchies. Remarquable ! Quant à Daguin, il nous réservait une dodine de volaille à l'anguille qui, sous son air « nouvelle cuisine » n'est autre qu'une recette du *Cuisinier gascon*, un ouvrage vieux de deux siècles !

Ainsi va Luchon, « reine des Pyrénées », aux rendez-vous multiples.

LA REYNIÈRE.

Bonnes adresses à Luchon

Hôtel de Paris (75, allées d'Etigny, téléphone : 79-00-58), hôtel Le Concorde (12, allées d'Etigny, téléphone : 79-00-69), hôtel Le Paris (9, cours Quinconces, téléphone : 79-13-70), La Rencluse (à Saint-Mamet-de-Luchon, Téléphone : 79-02-81).

Un traiteur : La Fermière (avenue Carnot), le « petit Fauchon » du pays.

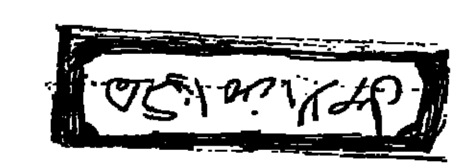
Un pâtissier - confiseur : Pène (avenue Carnot).

Un fromager-affineur : La Cordée (35, rue Sylvie).

Un bistrot « du pays » : Chez Maurice (22, rue Nérée-Boubée).

● RECTIFICATIF. — Le numéro de téléphone du restaurant d'Olympe, 8, rue Nicolas-Charlet, 75015 Paris, est le 734-86-08 et non le 734-66-08 comme nous l'avons écrit dans l'article intitulé « Ouverts en août à Paris », « le Monde des loisirs et du tourisme du 28 juillet 1979).

● Un « mastic » a effacé de la liste des restaurants « ouverts en août », la *Closerie des Lilas* (171, bd du Montparnasse, tél. : 326-70-50) dont on sait le charme, fait de souvenirs littéraires et de gourmande présence. J'en profite pour signaler également ouverts en août : *Yan* (le Toit de Passy, 94, avenue Paul-Doumer, tél. : 524-55-37) et *Michel Rostang* (10, rue Gustave-Flaubert, tél. : 924-40-77).



Jeux

échecs N° 825

ZUGZWANG

(VIIes Spartakiades, juillet 1979)
Blancs : A. KARPOV
Noirs : A. LUTIKOV
Défense scandinave.

1. é4	d5 (a)	16. C×f6+	g×f6
2. é×d5	D×d5	17. Fd3 (l)	0-0-0
3. Cç3	Dd6 (b)	18. Th-d1 (m)	Rç7
4. d4	Cf6	19. ç3	h5
5. Cf3 (ç)	a6 (d)	20. Ff5!! (n)	T×d2
6. Fé3 (é)	Cç6	21. T×d2	Cb8 (o)
7. Dd2 (f)	Fg4	22. h4! (p)	Fh6
8. Cg5! (g)	é5	23. F×h6	T×h6
9. d5	Cb4	24. a4	Th8
10. f3	Ff5	25. b4	b6
11. Cg-é4!	Dd7 (h)	26. b5! (q)	Tg8
12. 0-0-0	ç6 (i)	27. Rç2	a×b5
13. d×ç6!	D×d2+	28. a×b5	Té8 (r)
14. T×d2	F×é4 (j)	29. ç4!	abandon. (s)
15. C×é4!	C×ç6 (k)		

NOTES

a) La « défense scandinave » serait-elle de nouveau à la mode en *1979* ? Larsen n'hésita pas à la jouer lors du récent tournoi de Montréal contre des adversaires de choix, tels le champion du monde en personne et Spassky. Malgré une position difficile, il réussit l'exploit de battre Karpov. En revanche, Spassky ne lui laissa aucune chance dès le huitième coup après 2. é×d5, D×d5 ; 3. Cç3, Da5 ; 4. d4, Cf6 ; 5. Cf3, Ff5 ; 6. Fd2, Cb-d7 ; 7. Fç4, ç6 ; 8. Dé2, é6 ; 9. d5! (cf. notre chronique n° 814). Lutikov, qui est, lui aussi, un spécialiste de cette ouverture, tente de surprendre Karpov.

b) Au lieu d'entrer dans les suites connues 3..., Da5 ou 3..., Dd8, les Noirs choisissent cette continuation curieuse, qui laisse la D en plein centre, dans une situation à la vérité peu confortable. 3..., Dé5+, dans cet ordre d'idées, n'est pas meilleur : 4. Fé2, Fg4 ; 5. d4, F×é2 ; 6. Cg×é2, Dh5 ; 7. Ff4.

ç) Dans une partie Turichev-Gubnicki de 1968, la suite fut : 5. Fg5, ç6 ; 6. Fç4, Fg4 ; 7. f3, Ff5 ; 8. Cg-é2, é6 ; 9. Dd2, Fé7 ; 10. h4 (alors que 10. 0-0-0 ou 10. 0-0 laissait aux Blancs l'avantage).

d) Déjà un coup défensif qui retarde le développement afin d'interdire l'attaque de la D par *Cb5*.

é) Les Blancs contrôlent les cases ç5 et é5.

f) Préparant le grand roque.

g) Et interdisant aux Noirs 8..., 0-0-0 à cause de *9. C×f7*.

h) La prise sur é4 n'arrangerait rien : si 11..., C×é4 ; 12. f×é4, Fg4 ; 13. a3 gagnant le C. D'où ce troisième coup de D.

i) Si 12..., 0-0-0 ; 13. Fç4!

j) Si 14..., C×ç6 ; 15. C×f6+, g×f6 ; 16. Cd5.

k) Maintenant si 15..., C×é4 ; 16. ç×b7!

l) Résultat de l'ouverture : les Noirs ont un pion doublé, ce qui veut dire en fin de partie une nette infériorité. Karpov a traité la phase initiale avec beaucoup de bon sens et de précision.

m) Et non 18. Fb6 ?, Fh6! La menace est 19. Ff5+, Rç7 ; 20. T×d8, C×d8 ; 21. Td7+, etc.

n) Il faut remarquer que ce coup gagne la partie en toute tranquillité.

o) Devant la nécessité absolue d'empêcher 22. Td7, à nouveau un coup défensif comme d'ailleurs 19..., h5.

p) Démontrant que les Noirs sont en zugzwang : si 22..., Fd6 ; 23. Fb6+, R×b6 ; 24. T×d6+ et 25. T×f6 (ou 23..., Rç8 ; 24. Fé4+!).

q) Maintenant le C-D sur sa case de départ.

r) A noter que les Noirs ne peuvent plus poursuivre la politique d'échange : après 28..., Td8 ; 29. T×d8, R×d8 ; 30. Rd3, Cd7 ; 31. F×d7, R×d7 ; 32. g4 les Blancs gagnent.

s) En effet, l'abandon s'impose puisque les Blancs jouent pratiquement seuls : par exemple, 29..., Té7 ; 30. Rd3, Té8 ; 31. Ré4. Si les Noirs tentent de s'opposer à l'avance du pion g2 par 31..., Th8, il suffit d'amener le R blanc en h3 via é3-f2-g3 et de poursuivre par g2-g4.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 824
Dr H. LEPUSCHUTZ
(Deutsche Schachblaetter, 1962)

(Blancs : Rg6, Dg1. — Noirs : Rh8, Ta8, Fb8, Pa3, ç6, d6, d3, é4, é3, g3, g7. Mat en cinq coups.)

1. Da1 ! (menace 2. D×g7 mat), Ta7 ; 2. Db1 !! (menace 3. D×b8 mat), Fç7 (si 2..., Ta8 ; 3. Db7 ! suivi du mat) ; 3. Df1 ! (menace 4. Df8 mat), Ta8 ; 4. *Da1 !!*, Tg8 ; 5. Dh1 mat.

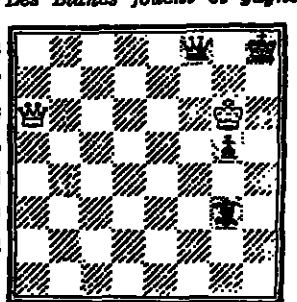
Les essais sont nombreux : 1. Df1?, Fa7 ! ou 1. Db1 ?, g2 ! ou 1. Rf7 ?, Ta7 + ; 2. Rf8, Rh7 !

Un minimal stratégique, logique et esthétique.

ÉTUDE
W. KEYM
(1968)

BLANCS (2) : Rg6, Da6.
NOIRS (4) : Rh8, Df8, Fg3, Pg5.

Les Blancs jouent et gagnent.



CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 822

LE CHAMPIONNAT D'EUROPE

Le récent championnat d'Europe, remarquablement organisé à Lausanne, au Palais de Beaulieu, a connu un réel succès. Malheureusement, les Français, qui étaient les favoris, n'ont terminé que quatrièmes derrière l'Italie, le Danemark et l'Irlande. En tête jusqu'au vingtième et avant-dernier match, ils ont été victimes de la tension nerveuse et ont été battus par les Italiens à la suite d'une série d'erreurs graves, alors que leurs adversaires étaient en petite forme.

La donne suivante montre un des aspects de cette rencontre : d'une part des enchères médiocres chez les Italiens au rama, d'autre part un certain manque de combativité des Français en salle fermée. Seule lueur dans ce tableau : une brillante entame du Parisien Michel Perron.

♠ V 10 4 3
♥ A V 9
♦ 5
♣ R D V 6 4

♠ 8 6
♥ 10 8 5 3
♦ 10 7 6 4 3
♣ 7 3

N / O E / S.

♠ D 5 2
♥ R D 7
♦ A R D V 9 2
♣ 10

♠ A R 9 7
♥ 6 4 2
♦ 8
♣ A 9 8 5 2

Ann. : E. don. Tous vulnér. (20e round - donne 26).

Salle ouverte (rama).

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Perron	Lauria	Mari	Garozzo
—	—	1 ♦	contre
passe	2 ♦	contre	2 ♠
3 ♦	4 ♣	4 ♦	5 ♣
passe	5 ♠	passe	passe...

Quelle entame Ouest (Perron) a-t-il choisie pour faire chuter CINQ PIQUES ?

Réponse :

Perron estima que Est avait certainement une force à cœur (puisque N.-S. avaient des piques et des trèfles), et qu'elle était peut-être en *fourchette*. Ouest n'ayant aucune reprise, il fallait profiter de ce qu'il avait la main pour jouer *cœur*. Perron entama donc un petit cœur. Or, s'il avait fait l'entame normale d'un *petit* carreau, le déclarant aurait réalisé onze levées contre toute défense. *Comment aurait-il joué ?*

Il suffit de faire un jeu d'élimination : en effet, Est prend l'entame à carreau et contre-attaque son singleton à trèfle. Le déclarant fait le valet de trèfle du mort, puis il donne trois coups d'atout (en faisant l'impasse à la dame). Enfin, il tire un second trèfle (au cas où Est en aurait deux), puis il joue *le 2 de cœur pour le 9 du mort*. Est prend avec la dame de cœur, mais il ne peut que rejouer cœur dans la fourchette du mort ou carreau dans coupe et défausse.

On voit que seule l'entame à cœur ou celle du 10 de carreau (suivie de la contre-attaque à cœur) peut faire chuter.

Les dames de Lausanne

Les Anglaises ont nettement remporté le championnat d'Europe de Lausanne dans la catégorie dames. Les Italiennes, détentrices du titre, sont secondes devant les Hollandaises et les Irlandaises, tandis que les Françaises, qui avaient une équipe très jeune, ont bien supporté le baptême du feu en terminant neuvièmes sur seize pays.

En fait, le titre s'est joué dans le match entre les Anglaises et les Italiennes et, après la nette victoire des Britanniques (18 à 2) au cinquième tour, le résultat était pratiquement acquis.

Voici une donne de cette rencontre qui fit un gros écart : un chelem que la déclarante italienne aurait pu gagner si elle était arrivée à reconstituer exactement les mains adverses.

♠ 10 9
♥ R D 10 9 8 5 4
♦ A R
♣ 7 3

♠ A V 7 4 2
♥ 6
♦ D 7 6
♣ R V 8 2

N / O E / S

♠ 6 5 3
♥ V 7
♦ V 10 4 3 2
♣ 10 6 4

♠ R D 8
♥ A 3 2
♦ 9 8 5
♣ A D 9 5

Ann. : E. don. E.-O. vulnér. (donne n° 16).

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Landy	Gut	Souter	Morini
—	—	passe	1 SA
passe	2 ♣	passe	2 ♦
passe	4 SA	passe	5 ♥
passe	6 ♥	passe	passe...

Ouest ayant entamé le 6 de cœur, *comment Sud doit-elle jouer* pour gagner ce PETIT CHELEM A CŒUR contre toute défense ?

Note sur les enchères :

Ce chelem joué par la main de Sud est excellent puisque, même si le roi de trèfle est en Ouest, on fera douze levées si l'as de pique ou même le valet est bien placé. Cette donne montre du reste le principal avantage de *la convention Texas* qui n'a pas été utilisée ici. Nord, sur « 1 SA », doit répondre « 2 ♦ » pour obliger Andreina Morini à dire « 2 ♥ » afin qu'elle puisse jouer elle-même le coup à « 6 ♥ ». Nord cependant a choisi d'utiliser le Stayman (2 trèfles), puis ensuite le Blackwood et, Nord ayant répondu « 5 ♥ » (deux as), c'est elle qui a pu quand même jouer le coup.

A l'autre table, les Anglaises Mrs Oldroyd et Gardener, en N-S, s'étaient contentées de la manche.

PHILIPPE BRUGNON.

dames N° 99

AU BON POSTE

Coupe de France Interclubs
(Finale) 1979
Blancs : G. Post (Damier lyonnais)
Noirs : Sallaberry (Damier parisien)
Ouverture : Barteling
Réplique : française

1. 33-28	17-21	27. 43-38	20-24
2. 31-26! (a)	19-23 (b)	28. 40-35	4-10
3. 28×19 (c)	14×23	29. 44-40	10-15
4. 26×17	11×22 (d)	30. 30-25	12-17
5. 32-28! (e)	23×32 (f)	31. 37-31! (n)	26×37
6. 37×17	12×21	32. 42×31	21-26
7. 39-33	18-23 (g)	33. 47-42	26×37
8. 44-39	7-12	34. 42×31	14-20
9. 36-31	1-7 (h)	35. 25×14	9×20
10. 31-26 (i)	10-14	36. 31-26	8-12
11. 26×17	12×21	37. 39-34	3-8
12. 41-36	14-19	38. 34-30	20-25
13. 46-41	7-12	39. 40-34! (o)	17-21 (p)
14. 34-30	6-11	40. 26×17	12×21
15. 50-44	11-17 (j)	41. 28-22	15-20
16. 30-25! (k)	12-18	42. 48-42!	8-12
17. 25×14	19×10 (l)	43. 22-17!! (q)	23-28 (r)
18. 38-32	21-26	44. 32×14	21×43
19. 43-38	18-14	45. 30×8!	12×3
20. 48-43	5-10 (m)	46. 42-38!! (s)	20×9
21. 41-37	14-19	47. 38×49	18-22
22. 36-31	10-14	48. 17×28	16-21
23. 33-28	8-12	49. 28-22	21-26
24. 31-27	15-20	50. 22-17	26-31
25. 35-30	2-8	51. 17-12	Abandon. (t)
26. 38-33	17-21		

NOTES

a) Pas de phase d'observation : dès ce deuxième temps les Blancs attaquent. Ici, fort opportunément déjà, car ils s'opposent à (21-26), prélude, parfois, à un enchaînement de l'aile gauche.

b) La lutte pour l'occupation du centre est engagée sans temporisation.

c) Sans doute aussi bon était 3. 26 × 17 (11 × 22) 4. 39 × 19 (14 × 23) 5. 32-28 (23 × 32) 6. 37 × 28, jeu égal et très aéré puisque chaque camp peut, en toute quiétude, achever le développement de sa grande diagonale avec la sortie du pion dit paresseux (pion à 5 pour les Noirs et pion à 46 pour les Blancs).

d) Meilleur que 4... (12 × 21) 5. 32 × 27 ! (21 × 32) 6. 37 × 19 (13 × 24), avantage positionnel aux Blancs bien groupés face à un ennemi au centre disloqué et avec ce pion à 24 ici sans intérêt stratégique.

e) Très opportune attaque : les Noirs vont avoir un centre affaibli, avec un pion prématurément déporté sur une aile, contre un adversaire qui n'aura ensuite que l'embarras du *choix* pour conserver une *formation* sans aucune faiblesse positionnelle (notions d'équilibre des forces, d'occupation du terrain et de liberté de mouvement).

f) De préférence à 5... (22 × 33) 6. 39 × 19 (13 × 24), net avantage positionnel aux Blancs pour les raisons données dans le *d*).

g) La lutte pour l'occupation du centre (case 23 pour les Noirs et case 28 pour les Blancs).

h) Evidemment pas 9... (21 × 26??) 10. 33-29 (26 × 37) 11. 29 × 7 (1 × 12) 12. 41 × 32 B + 1.

i) Avec sa grande expérience dans la partie classique, mais aussi son sens *de* l'anticipation, le maître G. Post s'efforce, toujours à point nommé, de laminer l'adversaire dans la zone du tric-trac, là où les effectifs sont en moins grand nombre par rapport à l'aile gauche.

j) *Par* 15... (20-24) les Blancs peuvent tenter la faute par *16.* 30-25 (5-10) 17. 38-32 (11-17) 18. 42-38 (9-14 ?) 19. 32-28 (23 × 32) 20. 38 × 27 (21 × 32) 21. 43-38 (32 × 34) 22. 40 × 7 ! etc. B + 1 après cette rafle de cinq pions.

k) Les Noirs sont privés de toute possibilité d'initiative et (20-24 ? ?) perdrait le pion à cause de 17. 25-20, etc.

l) En raison de la richesse, de la complexité du jeu, il serait bien hasardeux d'affirmer ici que ce repli est préférable à (9 × 20).

m) Sans doute meilleur que 20. (14-19) 21. 41-37 (17-21) [classique toujours] 22. 36-31 (5-10) 23. 31-27 (10-14) 24. 33-28 et les Blancs occupent également le centre mais avec des forces mieux réparties et aucun pion faible à la bande.

Le coup du texte est considéré, par plusieurs experts, comme plus fort que 20... (14-19), car si 21. 33-28 (17-21) 22. 28 × 19 (14 × 23) et les Noirs conserveraient encore la maîtrise du centre.

n) A noter le vaste pionnage sur 31. 39-34 par une application du thème du coup de la bombe 31... (24-30) 32. 35 × 24 (19 × 39) 33. 28 × 10 [la présence de ce pion noir à 39 en collage avec le pion adverse à 33 est l'une des caractéristiques de ce thème aux innombrables variantes] (39 × 28) 34. 32 × 12 (21 × 43) [meilleur stratégiquement que (21 × 41)] 35. 48 × 39 (15 × 4) 36. 12 × 21 (16 × 27), jeu sensiblement égal après ce sept pour sept !

Le coup du texte 31. 37-31 prive les Noirs de la faculté d'effectuer le repli (17-22) 32. 28 × 17 (21 × 12) réduisant la faiblesse vue ci-dessus, dans la zone du tric-trac.

o) Verrouillage de l'aile gauche de l'adversaire, dont la liberté de mouvement devient de plus en plus ténue.

p) Le seul coup jouable.

q) Splendide tenté de faute, qui passera peut-être à la postérité, d'autant que les Blancs, en très bonne posture, vont inciter l'ennemi à placer une riposte au dénouement inattendu mais admirablement vu par G. Post, spécialiste, aussi, de l'avant-poste (pion à 17 dans cette position). Ce commentaire peut être déjà considéré comme une postface, l'issue du combat ne faisant plus de doute.

r) Si 43... (21-26) 44. 17 × 8 (13 × 8), mais + pour les Blancs à plus ou moins long terme.

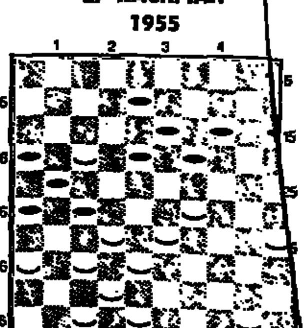
s) Très subtile pointe de cet original mouvement tactique.

t) Pour que leur future dame ne soit pas immédiatement capturée, les Noirs devraient sacrifier un pion et leur infériorité numérique serait alors de trois pions.

SOLUTION DU PROBLÈME N° 98
A. OUVAROV

[Noirs : pions à 1, 3, 13, 23, 32, 33 et 38. — Blancs : pions à 6, 12, 24, 31, 40, 41 et 49] : 12-7! (1×12) 49-43 (38×49) 31-27!! [application du thème du coup renversé] (49×3) [la prise majoritaire est prioritaire : on doit prendre du côté du plus grand nombre] 27×9 (3×14) [si d'abord (19×46), résultat final identique] 6-1 (19×46) 1×5!!+par enfermement.

PROBLÈME
L. RACHMAN
1955



Les Blancs jouent et gagnent huit temps.

● *Voici les six premiers temps* 17-11 ! (16 × 7) 36-31 (27 × 36) 29-23 (19 × 39) 38-33 (39 × 28) 32 × 3 (15-20*) 47-41 etc. (solution complète dans la prochaine chronique).

JEAN CHAZE.

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS

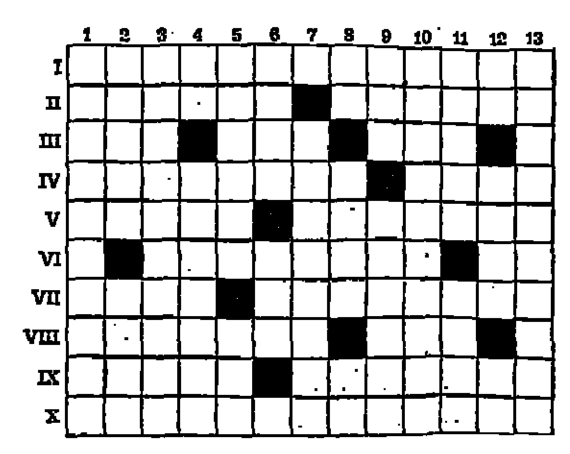
N° 52

Horizontalement

I. Tour d'observation. — II. Il lui est recommandé d'écrire ; Instrument à vent. — III. Se refusa à toute reconnaissance ; Dans le texte ; Chant. — IV. Préposition en post-position ; Miroir. — V. Eperon ; Sur l'Ourthe. — VI. On le préfère distrait au sens figuré ; Dans le ton. — VII. Autant dire personne ; Vieux moine. — VIII. Troubles ; C'est l'essentiel. — IX. Elle est en tête ; Les algues en possèdent. — X. Elle combat le rachitisme, mais enrichit l'ophtalmologue.

Verticalement

1. La rumeur publique y aboutit souvent. — 2. Monter le guet ; Le pupille de Johann-Jacob. — 3. Fret. — 4. Interjection ; Teinter le fromage de Hollande. — 5. Essence ; A son heure outre-Manche. — 6. Piqué ; Dans le tracé. — 7. Un rôle de composition. — 8. Sur certains devoirs ; Aurait ici bien besoin d'un soutien-gorge ; Appel ou oncle. — 9. Fleuve ; Entièrement rond ? — 10. S'accroche. — 11. Au troisième degré ; Un îlot bouleversé. — 12. Voyelles ; Arabesque ; Lie. — 13. Ne tombez pas dans ses filets.



SOLUTION DE LA GRILLE N° 51

Horizontalement

I. Géopolitique. — II. Echotier ; Ulm. — III. Ronron ; Agaça. — IV. Muet ; Envoler. — V. Attela ; Eri. — VI. Ne ; Caissette. — VII. Garrotta. — VIII. Sourde ; Tse. — IX. Aitte ; Argien. — X. Nader Iadont. — XI. Thésaurisées.

Verticalement

1. Germanisant. — 2. Ecoute ; Olah. — 3. Ohnet ; Guide. — 4. Porte-cartes. — 5. Oto ; Lardera. — 6. Linéaire. — 7. Ie ; SO ; Atr. — 8. Travestiral. — 9. Goret. — 10. Qualitative. — 11. Uloe ; Sens. — 12. Emargements.

FRANÇOIS DORLET.

ANA-CROISÉS (*)

N° 52

Horizontalement

1. EHILOPRT. — 2. AACEIRTU (+ 1). — 3. EINOQUUV. — 4. AAHIRRU. — 5. ADEHINR. — 6. AACELNT (+ 2). — 7. AEIIMNT. — 8. AEEMPST (+ 5). — 9. ABEGIMU. — 10. AAJLMOR. — 11. ABEILST (+ 5). — 12. ACENOSY. — 13. AALMNTU.

Verticalement

14. ABEHRUT. — 15. ACEMOST (+ 1). — ACEHILS (+ 2). — 17. AEMMOPR. — 18. ADEINORS (+ 3). — 19. EEHOPRRSY. — 20. AENNOSSX. — 21. ACEIRTU (+ 4). — 22. EEIRSTU (+ 3). — 23. AABEGLR. — 24. AEEHILPR. — 25. AABEILRT (+ 3). — 26. AACINORS. — 27. AAGINSS (+ 3). — 28. ACEEMNRT (+ 2). — 29. DEEINPT.

(*) Jeu déposé.

SOLUTION DE LA GRILLE N° 51

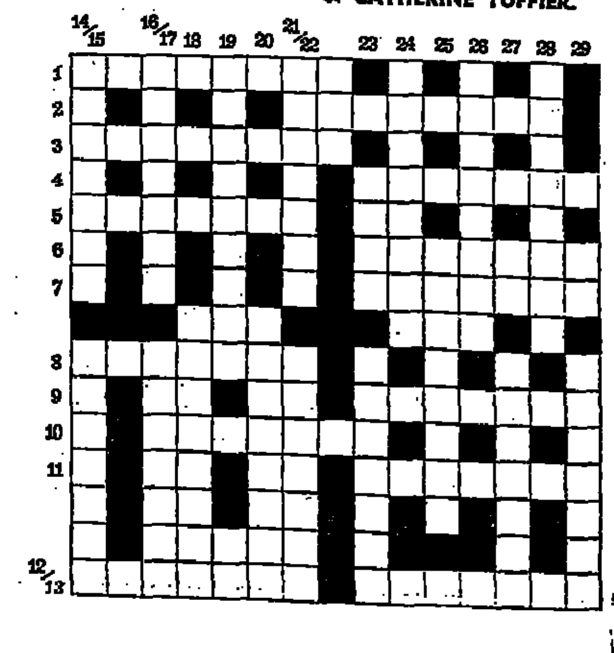
Horizontalement

1. LOGICIEL. — 2. OISEAUX. — 3. OPERCULE. — 4. INDEMNE. — 5. ABAJOUE. — 6. ANIERES (ANERIES, AERIENS, ARSENIE, ENRAIES, RAINEES). — 7. DEDIEES. — 8. BUSSENT. — 9. PANDEMIE. — 10. EDREDON. — 11. VERTIGO. — 12. AREIQUE. — 13. CAESIUM (ECUMAIS). — 14. INSULTE (LUISENT, LUTINES).

Verticalement

15. LEOPARDE. — 16. ENLAIDIR. — 17. GUEPARD. — 18. ADHESIF. — 19. CACAOYER. — 20. EOLIENS (INSOLEE, NOLISEE, OLEINES). — 21. PIONNER. — 22. VENENEUX. — 23. SIMAGREES (REMISAGES). — 24. PUINEES. — 25. ERSEAUX (RESEAUX). — 26. NILGAUT (LANGUIT, LIGUAIT). — 27. TRANSAT (TARTANS).

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.



Le Monde

culture

Festivals

A CARPENTRAS

« L'APOTHICAIRE » de Haydn

Adapté d'une pièce de Goldoni, *lo Speziale, l'Apothicaire* de Haydn a été composé en 1768 pour l'inauguration d'un théâtre d'opéra au château d'Esterhaza, nouvelle résidence du prince Nicola le Magnifique. Destinée à un public averti mais en tenant compte des moyens limités mis à la disposition du compositeur, l'œuvre fait appel à quatre chanteurs seulement — deux hommes et deux femmes dont une en travesti — et à un petit orchestre à cordes avec clavecin augmenté de deux cors, de deux haut bois et d'une flûte. Un opéra de chambre donc, qui pourrait être représenté plus souvent si l'on voulait se souvenir que Joseph Haydn n'a pas écrit que des symphonies et qu'il connaissait tout aussi bien les voix que les instruments, deux choses que les directeurs d'opéra, les chanteurs et le public n'admettront jamais qu'avec une condescendance étonnée. C'est la vérité cependant et les représentations du Festival de Carpentras pourraient en témoigner.

L'action peut se résumer en quelques lignes : Grilletta, pupille d'un vieil apothicaire (Sempronio), a deux amoureux : Volpino et Menghino ; c'est le second qui a sa préférence, mais son tuteur, sensible au charme ou à la dot de la jeune fille, fera tout son possible pour éloigner les prétendants. Peu passionné de voyages, il se laisse pourtant persuader d'aller s'établir en Orient, et, là, assistera impuissant au mariage de Grilletta avec le premier Turc venu lequel, on s'en doute, n'est autre que Menghino...

Cette excursion imaginaire dans un Orient de convention — la menace d'invasion par les Turcs a été cependant une réalité beaucoup plus sérieuse en Autriche-Hongrie qu'en France, où on aimait aussi à les évoquer pour un oui ou pour un non — est surtout prétexte pour le compositeur à écrire de la musique turque : quelques modulations un peu brusques, une orchestration tour à tour incisive ou râpeuse, des tournures mélodiques exotiques et le tour est joué. Le brillant finale « Alla Turca » qui clôt l'œuvre d'une façon aussi bouffonne qu'imprévue était précédé, à la fin du deuxième acte, par une variation ingénieuse sur le thème du faux mariage puisque les deux amoureux, déguisés en notaires, se désignaient eux-mêmes sur le contrat dans un quatuor tout de verve et de malice.

Ainsi la pièce, à défaut d'une intrigue vraiment originale, comporte-t-elle une progression assez bien ménagée pour tenir l'intérêt jusqu'au bout et prendre, d'acte en acte, une consistance dramatique qu'on n'imaginait pas tout d'abord.

Le décor très simple de Christine Marest — deux tentures blanches, une grande armoire d'apothicaire en bois brun et un fauteuil — s'intégrait bien aux arcades de la Cour de la charité : au dernier acte, deux voiles descendus du balcon figuraient ingénieusement les sables de l'Orient et, surtout, renouvelaient inopinément le dispositif scénique. Guy Coutance, dans sa mise en scène, n'a pas toujours été aussi heureux : s'il a su être drôle en évitant les pièges de la bouffonnerie gratuite, il a plusieurs fois succombé à la tentation de venir au secours de la musique.

Or, paradoxalement, un air qui se prolonge ne paraîtra pas forcément plus court si on l'agrémente de gestes en tous sens, d'allées et venues inutiles ou d'attitudes convenues. Au contraire, cela ne fait qu'accentuer le fait qu'il ne s'agit plus à ce moment d'une musique de théâtre, mais d'un morceau dont la forme et l'interprétation vocale importent davantage que l'efficacité dramatique. Lorsque le compositeur a déplacé l'intérêt des auditeurs sur autre chose que le spectacle, le metteur en scène a toujours tort de l'y ramener. Dans le même ordre d'idées, une vocalise ne semblera pas mieux en situation si les autres personnages prennent un air ennuyé, car l'ornementation vocale en général, n'appartenant pas au même « temps musical » que les dialogues, ne doit jamais apparaître comme une longueur en sol : si elle est bien conduite, la vocalise peut au contraire suspendre l'action en fixant sur elle l'intérêt de l'auditoire. C'est couper l'herbe trop cruellement sous les pieds des chanteurs que de les mettre en situation de se montrer ennuyeux.

Ces défauts, surtout sensibles au premier acte, n'empêchaient pas l'ensemble d'être assez vivant. La distribution réunissait deux talents confirmés : Colette Alliot-Lugaz (Grilletta), jeune première plus rouée qu'ingénue, Renée Auphan (Volpino), toujours très à l'aise dans les emplois de travesti, et deux chanteurs moins expérimentés mais qui ne demandent qu'à prendre de l'assurance : André Battenou (Menghino), un très jeune ténor encore un peu léger, et Georges Gauthier (Sempronio), un baryton plus solide. Sous la direction de son chef, l'ensemble instrumental Cyril Diederich a accompli un travail de qualité dont le premier violon, Amy Flammer, est peut-être en partie responsable.

GÉRARD CONDÉ.

A SALZBOURG

Les contradictions de Karajan

(Suite de la première page.)

Je vous passe les danses de guerriers et de ravissantes prêtresses aux robes de sphinge, réglées par John Neumeier que le grand-prêtre Nicolai Ghiaurov, au premier rang, s'abstenait soigneusement de regarder, la statue en or d'Amon-Ra et mille splendeurs pharaoniques après lesquelles l'arrivée à pied du triomphateur Rhadamès, José Carreras, de taille assez courte, semble un peu pauvre, ainsi que l'entrée d'une poignée d'Ethiopiens rescapés du Biafra.

Le reste est à l'avenant : huit formidables colonnes au chapiteau en fleurs de lotus au premier acte, la chambre d'Amnéris avec ses délicieux filets d'or qui ne laissent que pudiquement entrevoir les esclaves nues se baignant dans la piscine devant une belle tapisserie et surtout, au tableau final, Mirella Freni et José Carreras chantant leur duo sublime dans une guérite envahie par le sable, sous un dolmen perdu dans l'interminable désert où resplendit peu à peu une pyramide éternelle.

Tant d'efforts pour convaincre ont-ils atteint leur but ? Ce n'est pas sûr. Il nous a semblé que le public réagissait avec une certaine gêne et applaudissait avec moins de chaleur que de coutume. L'inconvénient d'un si grand spectacle « historique » est qu'il tend à oblitérer la force du drame de Verdi, qui se passe dans l'intime des cœurs et dont les ressorts ne sont pas plus égyptiens que ceux du Cid ne sont espagnols. Conflits du devoir et de l'amour, jalousie vengeresse de la femme dédaignée, humiliation de celle qui veut mourir avec celui qu'elle aime, tout cela s'exprime avec puissance et délicatesse dans cette œuvre qui est l'une des dernières de Verdi. On a quelque peine à les ressentir à travers cette superproduction.

Curieux alliage

Pourtant, Karajan, s'il laisse un peu trop les cuivres de la Philharmonique de Vienne écraser de leurs éclats pompiers les scènes de prestige et s'il lui arrive de couvrir étonnamment la voix de ses chanteurs, trouve, d'autre part, les accents les plus enjôleurs, cisèle avec une grâce extrême les chants d'amour et les évocations poétiques, enveloppe ses héros dans l'intimité d'une merveilleuse musique de chambre qui exalte la pureté des longues mélodies verdiennes. Curieux alliage des contradictions de Karajan.

Mirella Freni paraît un peu désorientée de chanter dans un tel cadre et sa voix supporte parfois malaisément le poids de son rôle, mais elle fait face avec son courage habituel, petite esclave noire aux accents déchirants de tendresse, de piété, de résignation, à la voix si délicate qu'elle révèle la profonde intériorité de l'héroïne de Verdi. De même, José Carreras qui ressemble si peu au glorieux Rhadamès et lutte désespérément contre l'orchestre, au risque de s'y briser, mais n'en est que davantage l'amoureux touchant à la voix si chaleureuse et intérieure, au phrasé très pur.

On regrette que Marilyn Horne débute à Salzbourg dans le rôle d'Amnéris ; bien qu'on ait tenté de lui faire la tête d'une Nefertiti un peu trop rebondie, cette dame enjouée, bonne et maternelle, ne ressemble en rien à la cruelle et machiavélique fille de pharaon et sa voix aux couleurs changeantes, au vibrato accusé mais pleine de charmes, s'adapte fort mal aux mélodies puissamment dessinées de Verdi.

En revanche, Piero Cappuccilli, terrible Amonasro, écrase Carreras et Freni par sa voix de tonnerre qui n'a d'égal que celles du pharaon Ruggerro Raimondi, et du grand prêtre Nicolai Ghiaurov, somptueuse trinité de voix graves.

Mais on est bien loin du temps où Karajan travaillait avec Strehler : à des dizaines d'années lumière du Simon Boccanegra *de ce dernier.*

JACQUES LONCHAMPT.

A LA SAINTE-BAUME

La géométrie de Trisha Brown

Dans le déroulement d'une saison estivale qui n'a encore procuré aucun frisson, aucun émoi, ni à Aix-en-Provence, ni à Villeneuve-les-Avignon, ni ailleurs, la présence de Trisha Brown ne nous est pas prodiguée. Il faut aller à elle et grimper jusqu'à l'hermitage de la Sainte-Baume où Jean-Luc Choplin a eu l'excellente idée de l'inviter à participer aux Fêtes de la musique. C'est là d'ail[illegible] qu'on l'avait découverte [illegible] ans ; elle y présentait avec [illegible] compagnie une suite d'exercices plus gym[illegible] que chorégraphiques d'une conception absolument originale. Partant de la théorie chère à Merce Cuningham, que chaque danseur est le centre d'un espace qu'il déplace avec lui, elle en a poussé le développement jusqu'à composer une véritable géométrie descriptive.

On retrouve son petit groupe de danseuses, rayonnantes de santé, dans leurs survêtements blancs. Leurs improvisations sur le mouvement paraissent plus subtiles, plus variées ; leur gestuel s'est encore enrichi : une certaine recherche esthétique s'y ajoute qui n'existait pas avant. *Line up* est une sorte de condensé de toutes leurs recherches, mêlant sur un rythme vif le travail sur la ligne, l'élaboration de structures répétitives et les changements de direction. Dans ce jeu mouvant, les corps se déploient, se catapultent, s'évitent, s'additionnent ou s'annulent. A chaque contact entre les danseuses le mouvement se modifie, d'autres figures s'élaborent et se transforment avec une telle richesse d'invention, une telle souplesse, que l'œil ne parvient jamais à en saisir les combinaisons et les ruptures.

Cela n'est jamais austère ni ennuyeux ; l'humour fuse à tout instant comme dans cette séquence sur une chanson de Bob Dylan où les danseuses se transmettent progressivement le rythme en venant s'emboîter comme des éléments.

Dans un solo, Trisha Brown exécute deux danses différentes dont elle raconte l'élaboration tout en bougeant et qu'elle mêle à la façon d'une tresse.

Glacial Decoy est une création où la chorégraphe s'efforce de créer un contrepoint avec des photos projetées de Rauschenberg. Les gestes saccadés, les pas sautillés, les entrées ponctuelles et les effets de transparence surenchérissent sur l'instabilité et la fluidité des images. Avec ce ballet, Trisha Brown a franchi un cap et s'oriente vers une danse plus théâtrale.

MARCELLE MICHEL.

★ La compagnie de Trisha Brown se produira pour la première fois à Paris au prochain Festival d'automne.

A AVIGNON

« Audience » et « Vernissage » de Vaclav Havel

Le dramaturge tchèque Vaclav Havel a été arrêté à Prague le 29 mai 1979 avec neuf opposants.

Havel est âgé de quarante-trois ans. Machiniste au théâtre ABC, puis au théâtre Na Zabraldi, il devient conseiller dramatique puis, très vite, auteur. Ses pièces furent des succès publics. A partir de 1968, Havel va être mis sur la touche. Ses pièces ne sont plus jouées, elles sont retirées des librairies. L'attitude de Havel le conduit en prison où il se trouve donc depuis deux mois. Dans *Audience* et *Vernissage*, écrits en 1975, Havel se prend lui-même comme protagoniste.

Ferdinand Vanek est auteur dramatique. Le pouvoir a interdit ses pièces et Vanek, pour gagner sa vie, travaille dans une brasserie, manutentionnaire. *Audience* le montre en conversation avec le directeur de la brasserie. Les services de sécurité ont donné au directeur l'ordre de rédiger des rapports sur Vanek, sur ce qu'il fait, sur qui il voit. Mais le directeur ne sait pas quoi écrire. Il demande à Vanek, puisque c'est son métier, puisqu'il est écrivain, de bien vouloir rédiger lui-même ces rapports. Vanek refuse gentiment.

Dans *Vernissage*, Vanek est reçu par un couple d'amis, qui ne sont pas des opposants, qui mènent une vie bourgeoise dans un appartement cossu. Ils vantent à Vanek leurs meubles, leur cuisine, leurs voyages ; ils veulent même à tout pris faire l'amour sous ses yeux pour lui montrer comme tout va bien, comme ils sont « libérés ». Ils lui demandent de quitter sa brasserie, de reprendre sa vie d'écrivain, de cesser de voir ses amis « communistes » (expression difficile à comprendre : ses amis sont-ils devenus si « bourgeois » et tout le pays est-il devenu si « bourgeois » que les opposants de tendance dure à Prague sont maintenant baptisés « communistes » ?). Vanek les écoute, écœuré, et s'en va.

Un décalage étonnant

Telles qu'elles nous sont présentées à la salle Benoît-XII, traduites par Stephan Meldegg et Marcel Aymonin et mises en scène par Stephan Meldegg, ces deux pièces ne sont pas du grand théâtre. Le dialogue exploite les situations sans prendre ni distance ni envergure. Nous entendons une suite d'effets faciles, amusants sans plus. C'est un théâtre de boulevard, écrit pour délasser. Il y a un décalage étonnant entre la valeur de Vaclav Havel, son intelligence, son courage et la médiocrité de ces deux petites comédies sans ambition. Sûrement auraient-elles une tout autre allure si elles étaient jouées à Prague, dans leur langue d'origine et même ici, en France, pourraient-elles être mieux servies par une autre traduction, une autre mise en scène.

Les acteurs, Victor Garrivier (le directeur de la brasserie), Catherine Rich et Bernard Murat (les deux amis), jouent carrément le boulevard, avec tous les procédés du genre. Dans le rôle de Vanek-Havel, Pierre Arditi joue ce qu'on appelle l'« intériorité » : immobile, vaguement souriant, prenant des silences prolongés, il manifeste de toutes ses forces que son Vanek pense beaucoup. Mais, de cela, nous percevons peu de chose. Le personnage nous semble vide.

Vaclav Havel, dans sa prison, est aujourd'hui pour sa part l'une des figures du théâtre contemporain, l'un des emblèmes du combat pour un théâtre vivant, actif. Ses deux pièces méritaient mieux qu'un traitement ordinaire. Il aurait même été plus utile au besoin de les faire paraître, par la traduction et l'interprétation, meilleures qu'elles ne sont, afin de rendre, à travers l'auteur, hommage à l'homme qui, dans les circonstances actuelles, commande toute notre estime et qui a besoin de tout notre soutien.

MICHEL COURNOT.

LA MAIRIE DE PARIS ET LE PALAIS DE GLACE

Après la communication de M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, au conseil des ministres, au cours de laquelle il a fait notamment état du projet d'installer la compagnie Renaud-Barrault au Palais de glace (*le Monde* du 3 août), la mairie de Paris a apporté certaines précisions. Elle indique en particulier que la Ville, propriétaire des locaux, a pris contact avec *« toutes les parties intéressées (représentants élus de la population du huitième arrondissement, Fédération française des sports de glace, ministères, compagnie Renaud-Barrault), afin de dégager une solution globale »*.

Cette solution, ajoute le communiqué de l'Hôtel de Ville, doit *« respecter les besoins de la population parisienne, notamment celle du huitième arrondissement, en équipements sportifs, permettre à la Fédération des sports de glace (actuel concessionnaire du Palais de glace), de poursuivre normalement ses activités en d'autres lieux »*. Il est enfin précisé que c'est Jean-Louis Barrault lui-même *« qui a souhaité pouvoir disposer des locaux du Palais de glace et a fait dans cet esprit les démarches nécessaires auprès du maire »*. Rappelons que la compagnie était installée depuis 1975 dans l'ancienne gare d'Orsay et que celle-ci doit, à partir de 1980, être réaménagée pour accueillir le futur Musée du dix-neuvième siècle (et non le Musée du vingtième siècle comme il était écrit à la suite d'une erreur de transcription dans *le Monde* du 3 août).

Cinéma

« Un cocktail explosif » de Corey Allen

Un « bootlegger » indépendant et un puissant trafiquant que protège la Mafia se livrent une guerre sans merci... Sujet de série noire classique, mais que Roger Corman (producteur) et Corey Allen (réalisateur) traitent à la manière d'un film de karaté. Invincible et goguenard, David Carradine circule en hydroglisseur dans les marais de Floride, met K.O. cinq adversaires à la fois et transforme des bouteilles de whisky en cocktails Molotov. Exploits qui deviendraient vite monotones s'ils n'alternaient avec des gags réjouissants. Celui du pasteur qui, pour illustrer la lutte du Bien et du Mal, se bat avec un alligator est le meilleur de tous. « Un cocktail explosif », c'est un peu Bruce Lee chez les Pieds Nickelés. Une aventure plus burlesque que violente. Un de ces films B où la rapidité d'exécution tient lieu de style et dont la vitalité nous étourdit.

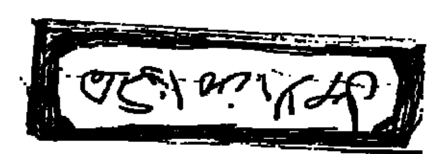
JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les exclusivités.

■ Radio-France vient de confier à la société Musidisc-Europe le soin d'assurer la distribution de sa collection de disques Ocora (enregistrements de musiques traditionnelles vivantes).

Ce contrat prendra effet dès la rentrée avec le lancement d'un coffret de deux disques proposés en souscription : « Liturgies orthodoxes et chants sacrés de la tradition byzantine au XIV[e] et au XVII[e] siècle en Grèce »

■ Le grand prix du IX[e] Festival international du film 9,5 millimètres, qui s'est achevé le jeudi 2 août à Albi, a été attribué au réalisateur Gérard Claireau pour son film « le Vieux ». C'est Marius Bruno (Hollande) qui a reçu le deuxième prix avec « l'Apprenti sorcier ».



SPECTACLES

théâtres

Les théâtres de Paris

Aire libre (322-70-78), 18 h. 30 : Que n'eau, que n'eau ; 20 h. 30 : Délire à deux ; 22 h. : la Voix humaine.
Bouffes-du-Nord (239-34-50), 21 h. : la Coupe et les Lèvres (dernière).
Bouffes-Parisiens (296-60-24), 21 h. : le Charlatan.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Daunou (261-69-14), 21 h. : Remarie-moi.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 30 : le Magnifique Opéra.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Lucernaire (544-57-34), I, 18 h. 30 : Une heure avec Baudelaire ; 20 h. 30 : Supplément au voyage de Cook. — II, 20 h. 30 : Un cœur simple ; 22 h. 15 : Parle à mes oreilles, mes pieds sont en vacances.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 30 : le Préféré.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : C'est à c't'heure-ci que tu rentres.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 45 : Je veux voir Mioussov.
Salle Monod U. C. J. G. (254-86-09), 21 h. : le Tartuffe.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 21 h. : les Belges.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 22 h. 30 : la Forêt des âmes.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : la Cage aux folles.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : les Europophages.

La danse

Mairie du IVe (278-60-56), 21 h. : les Ballets historiques du Marais.

Jazz, pop', folk

Bilboquet (548-81-84), 22 h. : Marc Hemmler, Bob Martin.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 22 h. : G. Rost.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 21 h. : Alceu Valença ; 22 h. 30 : Henri Guedon, Salsa.
Gibus (700-78-88), 22 h. : la Souris déglinguée.
Lucernaire (222-26-50), 22 h. 30 : Yan Ludovik, Philippe Lemer.
Patio (758-12-30), 22 h. : Maxime Saury Jazz Fanfare.
Riverbop (325-93-71), 22 h. 30 : Samba San Show 7.

Les concerts

Lucernaire, 20 h. 30 : Olga Sawradim, piano et chant (folklore russe).
Sainte-Chapelle, 21 h. : Ensemble d'archets français, dir. R. Gousseau, sol. A.-M. Miranda, M. Lecluse (Marcello, Scarlatti, Purcell).

Festival estival de Paris

(633-61-77)

Eglise Saint-Merri, 20 h. 30 : Orchestre de chambre d'Ankara, sol. S. Kan, violon (Bach, Vivaldi, Saygun).

Les cafés-théâtres

Les Blancs-Manteaux (887-97-58), 20 h. 15 : E. Rondo ; 20 h. 30 : Joue-moi un air de tapioca ; *22 h. 30 : P.-A. Marchand.*
Café d'Edgar (322-11-02), I, 20 h. 30 : Signé Francis Blanche ; 22 h. : Deux Suisses ; 23 h. 15 : B. Garcin. — II, 22 h. 30 : Popeck.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : Marianne Sergent ; 22 h. 30 : la Bastringue.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours ; 23 h. : Raoul, je t'aime.
Cour des Miracles (548-83-60), 20 h. 30 : R. Magdane ; 21 h. 30 : Commissaire Nicole Bouton ; 22 h. 30 : Elle voit des nains partout.
Petit Casino (278-36-50), 20 h. 45 : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : l'Espion suisse.
Petits-Pavés (607-30-15), 21 h. 30 : Poèmes du jour et G. Verchère.
Splendid (887-33-82), 20 h. 45 : Bunny's Bar.
Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 20 h. 30 : les Yeux plus gros que le ventre ; 21 h. 30 : R. Mirmont et M. Dalba ; 22 h. 30 : Cause à mon c.. ma télé est malade.

Festival de Sceaux

(660-07-79)

Orangerie du château, 20 h. 45 : la Follia, Ensemble instrumental de Mulhouse (Lulli, Bach, Vivaldi).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 16 h. : l'Homme à la caméra, de D. Vertov ; 18 h. : Films sur l'art ; 20 h. : l'Amour à vingt ans, de F. Truffaut, A. Wajda, R. Rossellini, S. Ishihara, M. Ophüls ; 22 h. : l'Appel de la forêt, de W. Wellman.

Beaubourg (704-24-24), 15 h. : l'Empire du soleil, d'E. Gras et M. Craveri ; 17 h., Comédies musicales et opérettes : Swanee River, de S. Lanfield ; 19 h., Enigmes et mystères : Broadway, de P. Fejos ; 21 h. : le Désordre à vingt ans, de J. Baratier.

Les exclusivités

A NOUS DEUX (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82).

AU BOUT DU BOUT DU BANC (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

AVALANCHE EXPRESS (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98).

LES BELLES MANIERES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
BOULEVARD NIGHTS (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Magic-Convention, 15e (828-42-27) ; Caméo, 9e (246-66-44) : Biarritz, 8e (723-69-23).
BUCK ROGERS AU XXVe SIECLE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) — V.f. : U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Rex, 2e (236-83-93) : Miramar, 14e (320-89-52)
LE CANDIDAT COCO LA FLEUR (Ant., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98)
CEDDO (Sen., v.o.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Racine, 6e (633-43-71).
CITE EN FEU (A., v.f.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
UN COCKTAIL EXPLOSIF (A., v.o.) : George-V, 8e (225-41-46). — V.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CORPS A CŒUR (Fr.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE COUP DE SIROCCO (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79)
LA DROLESSE (Fr.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Madeleine (8e) (742-03-13).
L'ECHIQUIER DE LA PASSION (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'EMPIRE DES SENS (Jap. v.o.) (**) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), H. Sp.
ET LA TENDRESSE... ? BORDEL (Fr.) : Styx, 5e (633-08-40) ; Français, 9e (770-33-88) ; Capri, 2e (508-11-69) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
EXHIBITION 79 (Fr.) (**) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
FELICITE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
FEMME ENTRE CHIEN ET LOUP (Belg., v.f.) : Ternes, 17e (380-10-41).
LA FEMME GAUCHERE (All., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
FLIC OU VOYOU (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
GAMIN (Col., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
HAIR (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
HAMBURGER FILM SANDWICH (A., v.o.) : *Panthéon, 5e (033-15-04).*
HISTOIRES ABOMINABLES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
L'INCROYABLE HULK (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
LINA BRAAKE FAIT SAUTER LA BANQUE (All., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22). — V.f. : *Studio Raspail, 14e (320-38-98) ;* U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
MELODY IN LOVE (A., v.o.) (**) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
MEURTRE PAR DECRET (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
MEURTRES SOUS CONTROLE (A., v.o.) (**) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97). — V.f. : Paramount-*Marivaux, 2e (742-83-90) ;* Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

Les films nouveaux

LA SECTE DE MARRAKECH, film américain d'Eddy Mataion (*) (v.o.) : UGC-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; *Rex, 2e (236-83-93) :* Helder, 9e (770-11-24).
YETI, LE GEANT D'UN AUTRE MONDE, film américain de Frank Kramer (*) (v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)
DANS LES PROFONDEURS DU TRIANGLE DES BERMUDES, film américain de Tom Kotani (v. f.) : *Max-Linder, 9e (770-40-04) ;* Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
A MOI LES PETITES BRESILIENNES, film brésilien de José Miziara (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Para*mount-Orléans, 14e (540-45-91) ;* Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)

LES MOISSONS DU CIEL (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Concorde, 8e (359-92-84). — V.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
MON NOM EST BULLDOZER (It., v.f.) : Secrétan, 19e (206-71-33).
MORT SUR LE NIL (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37). V.o : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
NORMA RAE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Balzac, 8e (561-10-60). — V.f : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
NOW VOYAGER (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).

Vendredi 3 août

PARTITION INACHEVEE POUR PIANO MECANIQUE (Sov., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
PERSONNALITE REDUITE DE TOUTES PARTS (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.
PHANTASM (A., v.o.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97), Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
PROVA D'ORCHESTRA (It., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Colisée, 8e (359-29-46).
QUATRE BASSETS POUR UN DANOIS (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66), Diderot, 12e (343-19-29) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
QUINTET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
ROBERTE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
SERIE NOIRE (Fr.) (*) : Balzac, 8e (561-10-60).
LES SŒURS BRONTE (Fr.) : l'Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
LES SORCIERS DE L'ILE AUX SINGES (It., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-*Charles, 15e (579-33-00).*
THE KIDS ARE ALRIGHT (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
TOTO MISERE ET NOBLESSE (It., v.o.) : Madeleine, 8e (742-03-13) ; Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Elysées-Point show, 8e (225-67-29).
LE TRESOR DE LA MONTAGNE SACREE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
ZOO ZERO (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98).

Les grandes reprises

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
AMARCORD (It., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Parnassiens, 7e (329-83-11) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83). V. f. : Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Impérial, 2e (742-72-52).
ANDREI ROUBLEV (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
L'AMOUR VIOLE (F.) (*) : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (357-90-81).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Cluny Palace, 5e (033-07-76).
LE BAL DES MAUDITS (A., v.o.) : Paramount City, 8e (225-45-76). V.f. : Paramount-Opéra, 9e (033-34-37 ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
BAMBI (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46)
BEN HUR (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08). V.f. : Français, 9e (770-33-88, v.o. mar.) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
BERNARD ET BIANCA (A., v.f.) : Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).
LA BETE (F.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Cinémonde-Opéra (770-01-90) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (651-99-75).
BLUE COLLAR (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
BOBBY DEERFIELD (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND (It., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
BULLITT (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
CARRIE (A., v.o.) (**) : France-Elysées, 8e (723-71-11).
LE CHANT DU MISSOURI (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LE CRI (It., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LA DAME AU PETIT CHIEN (Sov., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LE DECAMERON (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
LA DENTELLIERE (F.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LA DERNIERE CORVEE (A., v. o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LA DERNIERE FOLIE DE MEL BROOKS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80). V.f. : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
EMITAI (Sén., v.o.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
L'EXORCISTE (A., v.o.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy Pathé, 18e (522-37-41).
LE FANTOME DE BARBE NOIRE (A., v.f.) : Marignan, 8e (359-92-82).
FRANÇAIS SI VOUS SAVIEZ (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
FIDELIO (Fr.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.f.) : Maillot Palace, 17e (574-10-40).
GATSBY LE MAGNIFIQUE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
GENTLEMAN JIM (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).
LE GENDARME SE MARIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).
LE GRAND MEAULNES (Fr.) : Denfert, 14e (033-00-11).
LA GRANDE BOUFFE (Fr.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (742-83-90) ; *Paramount-Montparnasse,* 14e (329-90-10).
LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78) jours impairs.
L'HERITAGE (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-47-57).
LES HEROINES DU MAL (Pol., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90).
LES HOMMES DU PRESIDENT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LES HOMMES PREFERENT LES BLONDES (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LA HONTE DE LA JUNGLE (Fr.-Bel.) (*) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
J'IRAI CRACHER SUR VOS TOMBES (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
L'INCORRIGIBLE (Fr.) : Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Ermitage, 8e (359-15-71).
LACHE-MOI LES BASKETS (A., v.f.) : Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Berlitz, 2e (742-60-33).
LE LAUREAT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
LOLITA (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
MACADAM COW BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77). — V.f. : Cin'ac, 2e (742-72-19).
LA MAISON DU DOCTEUR EDWARDES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
MARY POPPINS (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
MON NOM EST PERSONNE (It., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
MONTY PYTHON (Angl., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).
MORE (A., v.o.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
NOS HEROS REUSSIRONT-ILS ?.. (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
ORANGE MECANIQUE (A., v. f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
PARFUM DE FEMME (It., v.o.) : Quintette, 5 (033-35-40) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LE PARRAIN (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) — V.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Convention, 15e 828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70).
LE PARRAIN No 2 (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.f. : Nations, 12e (343-04-67) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).
PLAYTIME (Fr.) : Studio J. Cocteau, 5e (033-47-62).
LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78), jours pairs
LES PROFESSIONNELS (A., v.f.) : Gaumont Opéra, 9e (073-95-48).
SENSO (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
SEXE FOU (It., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).
SOLEIL VERT (A., v.f.) : Maillot Palace, 17e (574-10-40).
SUGARLAND EXPRESS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
UN ETE 42 (A., v.o.) : Grands Augustins, 6e (633-22-13).
UN GRAND SEIGNEUR (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Clichy Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont Sud, 14e (331-51-16).
UN JOUR AUX COURSES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Balzac 8e (561-10-60) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U G C Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32)
20 000 LIEUES SOUS LES MERS (A., v.f.) : Cambronne, 15e (734-42-96).

Les séances spéciales

ARAN (Fr.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 13 h.
LA CLEPSYDRE (Pol., v.o.), Le Seine, 5e (325-95-99), 20 h. 15.
DEHORS-DEDANS (Fr.), Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h 30 (sf dim.).
LA FILLE DE PRAGUE AVEC UN SAC TRES LOURD (Fr.), Le Seine, 5e (325-95-99), 15 h. et 18 h.
FRITZ THE CAT (A., v.o.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
HALLUCINATIONS (Fr.), Le Seine, 5e (325-95-99), 18 h. 45.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.), Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
IF (Ang., v.o.), Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
INDIA SONG (F.), Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h 20 (sf D.)
JAMAIS JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES (A., v.f.), Les Tourelles, 20e (636-51-98), mar. 21 h.
LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v.o.), Olympic, *14e (542-67-42), 18 h. (sf sam. et* dim.)
LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.), Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 30.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.), Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.
PIERROT LE FOU (Fr.), Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf sam. et dim.).
ROCKY HORROR PICTURE SHOW (Ang., v.o.), Acacias, 17e (754-97-83), ven., et sam., 24 h.
UTOPIA (Fr.), Le Seine, 5e (325-95-99), 17 h.
WEEK-END (Fr.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
WOMEN (A., v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf. sam. et dim.).

Les festivals

WIM WENDERS (v.o.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : Alice dans les villes.
CHEFS-D'ŒUVRE DU JEUNE CINEMA ALLEMAND (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : les Désarrois de l'élève Toerless.
COMEDIES MUSICALES AMERICAINES (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : *le Pirate.*
COMEDIE AMERICAINE (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : Show-Boat ; 15 h. : Ball Game ; 16 h. 30 : Words and Music ; 18 h. 30 : Dancing Lady ; 20 h. 30 : Banana Split ; 22 h. 30 : One, Two, Three.
BUNUEL - BERGMAN (v.o.), Studio Logos, 5e (033-26-42) : Los Olvidados ; le Silence.
TRESORS DU CINEMA SOVIETIQUE (v.o.), Marais, 4e (278-47-86) : Tempête sur l'Asie.
BOITE A FILMS, 17e (754-51-50) (v.o.), I, 13 h. 15 : le Dernier Tango à Paris ; 15 h. 30 : The Song remains the same ; 17 h. 45 : Un après-midi de chien ; 20 h. : Mort à Venise ; 22 h. 15 : Phantom of the Paradise ; ven., sam., 23 h. 50 : Orange mécanique. — II, 13 h. et 22 h. : Chiens de paille (v.f.) ; 15 h. : The Rolling Stone London Sixties ; 16 h. 30 : Easy Rider ; 18 h. 10 : Arsenic et vieilles dentelles : 20 h. 10 : Taxi Dri[illegible] ; ven., sam., 24 h. : Rollerball.
DAUMESNIL, 12e (343-52-97) (v.o.), 15 h. 10 : Goldorak (v.f.) ; 16 h. 45 : Sweet Movie ; 18 h. 20 : Au-delà du bien et du mal ; 20 h. 30 : le Messager ; 22 h. 30 : Performance.
HOMMAGE A ALBERT LAMORISSE, Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04). En alternance : Crin blanc, le Ballon rouge.
OZU, v.o., Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) : le Goût du saké.
NICHOLAS RAY, v.o., Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. : les Amants de la nuit ; la Maison dans l'ombre.
CINE-ROCK, v.o., Vidéostone, 6e (325-60-34)
LES GEANTS DE HOLLYWOOD, v. o., Olympic, 14e (542-67-42) : Panique dans la rue.
CINE-POLAR, v.o., la Clef, 5e (337-90-90), I : le Privé de ces dames. — II : le Gang Anderson.
HOMMAGE A JEAN RENOIR, Action *République, 11e (805-51-33) :* la Femme sur la plage.
STUDIO ETOILE, 17e (380-19-93) : 14 h. : Edward Munch (v.o.) ; 17 h. 15 : Casanova, de Fellini (v.o.) ; 20 h. : les Clowns ; 22 h. : les Trente-neuf Marches (H.).
CHATELET - VICTORIA (v.o.), 1er (508-94-14), I, 14 h. : A la recherche de M. Goodbar ; 16 h. 20 : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 30 : J'ai même rencontré des Tziganes heureux ; 20 h. (+ sam., 0 h. 30) : Cabaret ; 22 h. 10 (+ ven., 0h. 30), Orange mécanique. — II, 13 h. : Pink Narcissus ; 14 h. 20 : le Locataire ; 16 h. 40 : Sonate d'automne ; 18 h. 25 : Psychose ; 20 h 30 : Easy Rider ; 22 h. 15 : Pierrot le Fou ; ven., sam., 0 h. 20 : l'Œuf du serpent.
ALFRED HITCHCOCK, (v.o.), Action *La Fayette, 9e (878-80-50) :* Mr. and Mrs. Smith.
HOMMAGE A LA R.K.O., (v.o.), Action *La Fayette*, 9e (878-80-50) : Honeymoon.
MIZOGUCHI (v.o.), 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) : la Vie *d'O'Haru, femme galante.*

RADIO-TÉLÉVISION

VENDREDI 3 AOUT

CHAINE I : TF 1

18 h., Au-delà de l'horizon : Bougainville, la découverte du Paradis (Tahiti) ; 19 h., Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 15, Jeunes pratique : Si vous ne partez pas, ce que vous pouvez faire ; 19 h. 45, Caméra au poing : les tambours de la forêt ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Au théâtre ce soir : la Locomotive, d'A. Roussin, mise en scène de l'auteur. Avec : E. Popesco, H. Crémieux, P. Emmanuelle.

En prélude à un « Portrait d'Elvire Popesco », la pièce d'André Roussin offre à l'actrice un rôle sur mesure : ayant fui la révolution d'Octobre, Sonia vit depuis quarante ans avec ses souvenirs, surtout celui de Kostia, son premier amour ; jusqu'à ce que celui-ci annonce sa venue prochaine.

22 h. 25, Portrait d'Elvire Popesco.

Née en Roumanie en 1896, Elvire Popesco représente, de par son caractère et les rôles qui lui ont été confiés, l'archétype de l'âme slave. Actrice de théâtre, de cinéma, directrice du Théâtre Marigny, elle est évoquée notamment par Jean Marais, Robert Manuel, Jean-Claude Brialy, Gisèle Casadesus et André Roussin.

23 h. 30, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h., Récré A 2 ; 18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Feuilleton : *Bauduin des mines*, d'O.-P. Gilbert, réal. M. Jakar.

Le conflit s'aggrave dans la mine. Un « provocateur » conseille à la direction de mettre le feu aux boisages pour contraindre les grévistes à descendre dans la mine pour la sauver.

21 h. 30, Magazine littéraire : Apostrophes (Marcel Jouhandeau).

Rediffusion justifiée d'un très intéressant entretien que Bernard Pivot eut, en décembre 1978, avec l'écrivain devenu aveugle. Marcel Jouhandeau est mort le 9 avril 1979, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

22 h. 35, Journal ; 22 h. 45, Ciné-club. FILM : MANON 70, de J. Aurel (1967), avec C. Deneuve, S. Frey, J.-C. Brialy, E. Martinelli, R. Weber, P. Hubschmid, C. Génia.

Le reporter des Grieux et la belle Manon se sont pris de passion l'un pour l'autre. Mais il est sans le sou ; elle aime le luxe et la vie facile.

Libre transposition du roman de l'abbé Prévost à l'époque de la mini-jupe. Croquis façon Vadim sur la liberté des mœurs. Sans grande importance.

CHAINE III : FR 3

19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Feuilleton : Les chevaliers du ciel.

20 h. 30, V 3 - Le nouveau vendredi : Erythrée, la guerre oubliée.

Lorsque l'heure de la libération a sonné en Erythrée (1974), violée par des décennies de colonisation successives, les bombes de l'U.R.S.S. ont remplacé le napalm des U.S.A. Jacques Pilet et Ivan Dalain présentent, dans ce reportage, les virevoltes politiques des alliés et la foi des combattants d'un pays qui attend toujours d'être en paix.

21 h. 30, Feuilleton : Jack, d'après le roman d'A. Daudet, réal. S. Hanin (rediffusion).

Les souffrances d'un enfant que sa mère, la jeune et coquette Ida de Barancy, abandonne peu à peu pour un poète arriviste et sot. Derrière le mélodrame, une satire de la société au dix-neuvième siècle.

22 h. 45, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « le Lys et le Basilic », d'après G. Eliot ; 19 h. 30, Les chemins de la connaissance : la machine et le merveilleux, les machines futuristes ;

20 h., L'anticipation française : une rétrospective sentimentale (avant Jules Verne) ; 21 h. 30, Black and Blue : musiciennes dans le nouveau jazz ; 22 h. 30, Les trois premiers siècles de l'Eglise, en compagnie d'Eusèbe de Césarée ; 22 h. 50, Charlie « Bird » Parker.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h., Informations festivals ; 20 h. 30, Les chants de la terre ; 21 h. 20, Cycle d'échanges franco-allemands : « Concerto grosso en si bémol majeur » (Haendel) ; « Concerto pour quatuor à cordes et orchestre » (d'après le « Concerto grosso de Haendel ») (Schoenberg) ; « Symphonie en ré mineur » (Brückner), par l'Orchestre symphonique de Stuttgart et le Quatuor Melos, direction H. Soudant ; 23 h. 15, Ouvert la nuit : les délices ou les délires de l'excès ; 0 h. 5, Musique pour les nuits d'été ; 1 h., Le guide musical des lieux de Paris.

SAMEDI 4 AOUT

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Doris-comédie ; 13 h., Journal ; 13 h. 30, Le monde de l'accordéon ; 13 h. 45, Au plaisir du samedi.

18 h. 30, Magazine auto-moto ; 19 h., Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 45, Caméra au poing : Quand les hommes respectent les oiseaux ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Variétés : Numéro un.

21 h. 45, Série : Chapeau melon et bottes de cuir ; 22 h. 35, Cinépremière : Martial Solal.

23 h. 5, Sports (athlétisme) : Finale de la Coupe d'Europe à Turin.

23 h. 40, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h. 15, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 35, Sports : Spartakiades de Moscou : concours hippique : athlétisme.

18 h. 30, La vérité est au fond de la marmite ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Les dossiers éclatés : Varinka, de P. Dumayet, réal. P. Kahane.

Inspirés d'événements authentiques mais sur lesquels pèsent toutes les incertitudes des témoignages contradictoires, ces « dossiers » tentent de renouer les fils interrompus. L'histoire, ici, s'est passée en Russie aux environs des années 1800, dans un château où un comte et sa fille, Varinka, vivent dans le souvenir de la mère disparue. Fédor, l'intendant, aime Varinka... Une histoire d'amour et de sang avec un cri de révolte, des silences, des complices.

22 h. 10, Variétés : Ça balance (avec Michel Fugain).

23 h. 10, Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Feuilleton : Les chevaliers du ciel.

20 h. 30, Regards sur les télévisions étrangères (la B.B.C.) : Eustache et Hilda, d'après le roman de L.P. Hartley, réal. D. Davis. (Premier épisode : la crevette et l'anémone).

Dans l'Angleterre du début de ce siècle, l'évolution des rapports qu'entretiennent un garçon et sa sœur depuis la prime adolescence à leur entrée dans l'âge adulte. Rapports de force et de tendresse entre un hypersensible et une autoritaire.

21 h. 25, Festival d'été : Musique dans la rue à Aix.

Le Festival « Musique dans la rue » d'Aix-en-Provence a rendu un hommage particulier cette année au compositeur Darius Milhaud. On entendra, entre autres, des extraits de la Sonate, *de Poulenc (M. Lethiec, clarinette ; D. Weber, piano), de la* Suite pour accordéon et orchestre *et de* Caramel mou, *de Darius Milhaud...*

22 h. 20, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : philosophie de la nature ; 8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : Quelle réponse au défi de la violence et du terrorisme ? (avec Casamayor) ; 9 h. 7, De Taïwan à Singapour, par E. Laurent ; 11 h. 2, Verdi ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

Comment les Chinois de Taïwan vivent-ils leur isolement politique ?

14 h., Festival estival de Paris ; 15 h. 15, Nuits magnétiques : à la recherche d'I. Svevo ; 16 h. 30, Livre d'or : Quatuor Prazak (Beethoven, Smetana) ; 17 h. 30, L'aventure de l'autre ;

19 h. 30, Lettres du Québec (communauté radiophonique des programmes de langue française Radio-Canada) ;

20 h., « La Fin des patries », de J. Bodin ; 21 h. 30, Disques ; 22 h., Nuits magnétiques : le music-hall ; 23 h. 20, Emission consacrée à Francis Carco.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien vacances (et à 7 h. 40) ; 9 h. 2, Estivales : de l'hommage au pillage (Albinoni, Bach, Beethoven, Haydn, Mozart, Witt) ; à 10 h. 30, Maurice Gendron, violoncelliste et chef d'orchestre (Davidoff, Schubert, Haydn, Mozart) ; 12 h., Les vacances du musicien ; 12 h. 35, Jazz ;

14 h., Estivales... Ecrivains-musiciens : Gide et la musique (Schumann, Chopin, Bach) ; 15 h. 30, Echanges internationaux... Festival de Salzbourg 1979 : Haydn, Dvorak ; 17 h., « Les Paladins », opéra de Rameau ;

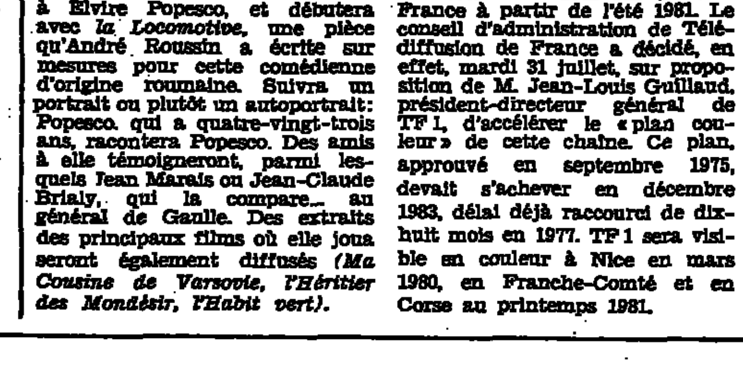
18 h., Kiosque ; 19 h., Jazz ;

20 h., Informations festivals ; 21 h., Echanges internationaux... Festival de Salzbourg : lieder de Kuula, Moussorgski, Rachmaninov, Schubert, par M. Talvela, basse, et R. Gothoni, piano ; 23 h., Ouvert la nuit : les délices ou les délires de l'excès ; 0 h. 5, Musique pour les nuits d'été ; 1 h., Le guide musical des lieux de Paris.

● *La soirée du vendredi 3 août* sur TF 1 sera entièrement dédiée à Elvire Popesco, et débutera avec *la Locomotive*, une pièce qu'André Roussin a écrite sur mesures pour cette comédienne d'origine roumaine. Suivra un portrait ou plutôt un autoportrait : Popesco, qui a quatre-vingt-trois ans, racontera Popesco. Des amis à elle témoigneront, parmi lesquels Jean Marais ou Jean-Claude Brialy, qui la compare... au général de Gaulle. Des extraits des principaux films où elle joua seront également diffusés (*Ma Cousine de Varsovie, l'Héritier des Mondésir, l'Habit vert*).

● *Les émissions de TF 1* seront diffusées en couleur sur toute la France à partir de l'été 1981. Le conseil d'administration de Télédiffusion de France a décidé, en effet, mardi 31 juillet, sur proposition de M. Jean-Louis Guillaud, président-directeur général de TF 1, d'accélérer le « plan couleur » de cette chaîne. Ce plan, approuvé en septembre 1975, devait s'achever en décembre 1983, délai déjà raccourci de dix-huit mois en 1977. TF 1 sera visible en couleur à Nice en mars 1980, en Franche-Comté et en Corse au printemps 1981.

● *Protestation du M.R.A.P.* — Après la diffusion du deuxième numéro de la série *« l'Histoire en jugement »* consacré, le mercredi 1er août, à Erwin Rommel, le M.R.A.P. (Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix) dénonce une telle présentation *« d'un des dignitaires les plus actifs et les plus efficaces d'un régime responsable de la mise à feu et à sang de toute l'Europe. Les nazis qui sont venus faire l'apologie de Rommel ne sont pas des témoins objectifs d'une histoire passée, ce sont les complices et les acteurs de l'entreprise d'anéantissement dont il fut l'un des chefs. »*



Un voyage vers l'Asie

Naples : la politesse des morts

par JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD

Naples. — Je m'arrête au pied du Vésuve (voir le Monde du 3 août). En réalité, là commence le tiers-monde. Encore germanique par une extrémité — celle du haut Adige et de Vénétie — l'Italie est déjà arabe par l'autre bout, Calabre ou Sicile. La péninsule est évidemment passerelle entre deux mondes, couloir initiatique de l'Occident vers l'Orient. Naples en est la borne. Un diplomate britannique disait qu'elle était la seule ville orientale qui n'ait pas de quartier européen. Plus catégorique, un écrivain notait que l'Europe finissait à Naples et y finissait mal. Les Napolitains se rengorgent de ces aphorismes avec une indignation qu'on aurait tort de prendre pour argent comptant. Sévères en apparence, ces jugements d'étrangers renforcent chacun, ici, dans le sentiment d'une absolue singularité. Naples qui vous saute au nez et aux oreilles dès la gare de Mergellina, Naples qui grouille et vibrionne dans la misère des Bassi et la combinazione demeure cet endroit « hors du commun » qu'aucune municipalité, fût-elle communiste, ne saurait discipliner. On y côtoie d'ailleurs le mystère et même un brin de cette magie que, par prudence, les gens sérieux préfèrent négliger. Que San Gennaro se liquéfie en paix (1).

Un laveur de squelettes

J'y débarque un soir, et, sans choisir, je rencontre Luigi, trente-cinq ans, Napolitain costaud et un peu mélancolique. Ancien mécanicien auto sous-payé, Luigi fut hier chômeur comme 140 000 de ses compatriotes (sur une population de 1 250 000 habitants). Lassé de sa misère, humilié d'une dépendance familiale qui n'était plus de son âge, Luigi s'est reconverti. Il est laveur de squelettes au cimetière de Poggio Real, et m'emmène discrètement, un lundi matin, sur les lieux de sa nouvelle activité qui participe d'une tradition napolitaine mal connue et du commerce attentif que l'on perpétue ici avec les morts.

Nous descendons, par un escalier en fer, dans les sous-sols de Poggio Real, où les morts, dans leurs coffrets de marbre, sont empilés sur dix étages. Dans un coin du souterrain, fleuri de glaïeuls rouges et de lauriers blancs, la famille attend en grand appareil. Deux hommes un peu raides et deux « mamas » aux yeux mouillés, debout tous les quatre près du cercueil exhumé. C'est deux ans après l'enterrement, en effet, « quand le défunt a fini de couler », que, selon l'usage de Bassi, rendez-vous est pris avec la dépouille qu'il s'agira de toiletter une dernière fois avant l'urne de marbre, domicile définitif. Cette coutume ancienne — fort peu étudiée par les historiens, Guiseppe Galassa, ancien maire de Naples, me le confirmera dans l'après-midi — procède à l'évidence de l'hygiène funéraire et du sentiment. A Naples, où l'on tient longtemps des bougies allumées devant la photographie des disparus, les morts mettent ainsi des années à s'en aller vraiment.

Luigi est syndiqué et vote communiste. Il affecte de sourire avec indulgence des superstitions napolitaines (« 90 % des gens pratiquent encore l'exhumation, c'est incroyable »). Devant l'étranger, on sauve la face comme on peut. Grâce à cette « distance » qu'il entend prendre avec les siens, j'en apprendrai beaucoup. Sur le moment crucial, par exemple, qui est celui de l'ouverture du cercueil mangé aux mites. Le mort sera-t-il présentable ? Les familles, assure Luigi, attachent beaucoup de prix à ces apparences posthumes, et l'arrachage du dernier couvercle suscite des commentaires chuchotés qu'amplifie l'acoustique du souterrain. D'un squelette propre, net et bien sec, on se félicitera en disant : « C'était une bonne nature. Regardez quelle santé ! » D'une dépouille mal vieillie, en revanche, encombrée de chairs ratatinées et de vilaines adhérences, on ne dira pas grand-chose. Le mort ici n'est pas convenable ! On frise l'incorrection au point de ressouvenir brusquement des quelques défauts du disparu qu'on avait tus jusqu'alors par charité. La famille, alors, se sent vaguement coupable, comme si elle avait caché en son sein une fille-mère ou un mongolien.

C'est dans ce cas surtout que Luigi, armé d'une brosse, d'une éponge et d'une balayette, aura fort à faire pour redonner « figure humaine » au squelette. L'opération, j'en suis témoin, se déroule dans un silence respectueux que troublent à peine les sanglots étouffés d'une des deux « mamas » et le raclement du cercueil vide que l'on tire vers l'extérieur où il sera brûlé. Cent employés municipaux travaillent comme Luigi au seul cimetière de Poggib Real, où « entrent », bon an, mal an, dix morts par jour. « Il y a parmi nous des bacheliers et des gens instruits, dit-il. C'est mieux que le chômage, mais beaucoup de nouveaux ne supportent pas ce travail d'exhumation. »

Luigi est fils de fossoyeur, sérieux dans la besogne et habile de ses mains. Tout à son travail et respectueux des familles, il m'a laissé à mi-escalier d'où, assis sur une marche, je peux mesurer l'étendue du présent désastre. Notre mort d'aujourd'hui n'est pas sortable, et ce magma de terre et d'ossements mélangés découragerait un débutant. L'opération va donc durer une bonne heure, et les parents pleureront beaucoup. A trois ou quatre allusions, pourtant, j'ai cru comprendre que cette hypothèse navrante d'un squelette aussi chiffonné était aussi celle qui justifiait les meilleurs pourboires. Luigi n'est pas trop mécontent. Exceptionnellement, me dit-il, il arrive que le mort soit presque intact et les chairs très peu desséchées. Les familles, alors, balancent entre une vague impatience devant celui qui manifestement met de la mauvaise volonté à se dissoudre et des retrouvailles attendries avec un proche qu'on reconnaît encore. « Regardez, il est presque vivant ! » Il devient parfois nécessaire devant des lenteurs aussi flagrantes de la nature d'enterrer le mort une seconde fois, en renvoyant à deux années le rendez-vous et la toilette. Le sol du souterrain sert ainsi d'antichambre alchimique, où la nature coûte que coûte doit faire son œuvre. La terre y est changée tous les six ans. Elle digérera ses trois morts avant d'être déclarée hors d'usage.

Luigi a fini. Nous sortons. Il était temps. Dans les allées de Poggio Real qui domine la baie de Naples, le soleil cogne dur. Près de la tombe du grand Caruso, une vieille dame, indifférente à notre curiosité, poursuit, devant le caveau de son mari, à grand renfort de gestes et de protestations, une conversation qui ressemble à une scène de ménage. Luigi sourit. Nous reparlons d'affaires syndicales et de l'exploitation « honteuse » des prolétaires du cimetière.

Brève halte en redescendant vers la ville au parking des corbillards. Qui n'a pas vu ceux de Naples — carrosses baroques de bois sculpté et d'argent massif, rehaussé de lanternes énormes et de cuir noble, — ne saurait comprendre les rapports particuliers qu'entretiennent ici l'extrême misère et la somptueuse gratuité de la mort. « Il en coûte un million de lires pour l'attelage de quatre chevaux », dit Luigi. « Ce sont les plus pauvres qui dépensent le plus. »

Le « ventre » brûle

Pour être honnête, j'imaginais fortuite cette rencontre napolitaine avec l'au-delà et ce détour imprévu par les caveaux municipaux. Erreur sans doute... Achetons « Il Mattino », grand quotidien napolitain. Un événement continue d'y occuper les colonnes et d'y barrer les pages intérieures de titres énormes. « Le ventre de Naples brûle toujours ». C'est arrivé au début de juin, en plein quartier espagnol, à l'angle des rues Santa-Teresa degli Spagnoli et Gradoni di Chiaia. Une fumée subite sortie de terre a signalé qu'un incendie considérable ravageait l'une des innombrables cavernes qui font de Naples une ville bâtie sur le vide.

Affolement dans les ruelles. On évacue quelques maisons et l'on dort, qui dans les voitures, qui sur les trottoirs, au milieu des cris et des commentaires emphatiques. Tous les pompiers de la ville déversent, plusieurs jours durant, des montagnes d'eau par les orifices des souterrains. Un phénomène fâcheux, alors, se produit : le tuf, pierre tendre et douce qui constitue l'essentiel du sous-sol napolitain, s'effrite et se dissout sous l'averse, ébranlant les fondations de plusieurs immeubles. Le quartier devient carrément sinistré, et la presse locale multiplie dossiers et révélations sur ces abîmes redécouverts.

Fait divers banal ? Voire. A la faveur d'un sinistre assez modeste, Naples donna dès lors l'impression de se ressouvenir avec délices qu'elle est assise depuis des siècles sur le mystère. Ces cavernes aux voûtes de cathédrales, mal recensées et plutôt craintes, ont abrité de toute éternité des activités singulières. En l'an 536, Bélisaire, général de Justinien, conquit la ville en s'assurant d'abord la maîtrise de ses souterrains. Au quinzième siècle, Alphonse d'Aragon fit de même, en soudoyant deux ouvriers napolitains tailleurs de pierre et traîtres à leurs concitoyens. En 1656, on entassa dans l'une des grottes, celle de Sportiglioni, les cinquante mille cadavres des victimes de la peste. A toutes les époques, surtout, on signale dans le sous-sol de Naples une infinie succession de bacchanales, fêtes érotiques, messes noires... D'autres cavernes servirent de catacombes aux premiers chrétiens, de magasins secrets aux assiégés ou aux contrebandiers, d'abri contre les bombardements de la dernière guerre...

Mille légendes courent encore sur les grottes de Naples, lieux de maléfices et de cruautés. Dans plusieurs quartiers de la ville, des églises, comme celle de San Pietro ad Aram, dans la via Forcella, donnent aujourd'hui directement sur des cryptes remplies d'ossements où les fidèles, à date fixe, rendent rituellement visite à des squelettes mal identifiés.

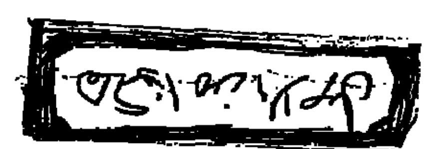
Une familiarité aussi permanente avec ses propres entrailles explique en partie le sentiment aigu qu'éprouve Naples de son insondable étrangeté. Chacun, après l'incendie du mois de juin, y alla en tout cas de son discours. On parla beaucoup de la douceur du tuf, pierre blonde et viking, femme vaguement étrangère et refuge maternel. Cette propension napolitaine au détour magique, cette fascination pour l'ombre trouva ainsi dans l'incendie du quartier espagnol une occasion de s'extérioriser jusque dans les pages politiques des quotidiens. Bizarre étape donc — dans cette municipalité communiste, livrée au sous-emploi et à la spéculation, — où chaque conversation vous entraîne insensiblement vers le magique.

Dans l'après-midi, un universitaire spécialisé dans l'étude des fêtes et rites populaires du Mezzogiorno me lance lui-même tout à trac. « Avez-vous vu la chapelle de San-Severo ? » J'y cours. Deux momies y sont conservées dans des cercueils de verre, fruit des expériences criminelles du prince de San Severo au dix-huitième siècle.

Ce gentilhomme imaginatif avait injecté à un homme et à une femme enceinte un produit inconnu qui précipita leur mort. Leurs squelettes, aujourd'hui, montrent — rigoureusement intacts, — le système circulatoire, artères, veines et vaisseaux enchevêtrés réduits à la consistance du plomb. « Personne, me murmurent avec un brin de fierté deux Napolitaines, n'a pu expliquer scientifiquement le mystère. Le dernier savant qui s'est penché sur la question en a perdu le sommeil. »

(A suivre.)

(1) San Gennaro (Saint Janvier) est le patron de Naples. Chaque année, son sang coagulé, conservé dans une ampoule de verre, se liquéfie un moment devant les fidèles. Quand, exceptionnellement, le « miracle » ne se produit pas, c'est un signe annonciateur de catastrophes.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois internationaux emplois internationaux

We are a European manufacturer and distributor of electrotechnical products. The promising international market position of our

Distribution Division

and its rapid growth demand continued commitment to intensive market research and product development. The division is responsible for a variety of make and buy items sold mainly through technical distributors.

To head up this division, we are looking for an experienced, highly motivated and imaginative, international

MARKETING MANAGER

You are a graduate engineer with a proven and successful track record in the international marketing and distribution of industrial products and or technical consumer durables.

You will (a) establish and implement clearly defined and effective strategies,

(b) analyse and recommend new or improved sales support systems and

(c) achieve increased market penetration.

To assure business development, you will single out new products marketable through existing sales channels. You have the proven managerial skill to lead a small, dedicated group; and to organize result oriented activities within an independent profit center.

Division headquarters are based in a major city in Northern Italy.

You speak English, Italian and either German or French.

Please send us your detailed curriculum with full particulars. All information will be treated in the strictest confidence.

Cipher 44 - 61.210, Publicitas, P.O. Box, CH-8021 Zurich, Switzerland.

Jamahiriya Arabe Libyenne Populaire et Socialiste

UNIVERSITÉ DE GAR-YOUNES (BENGHAZI)

FACULTÉ DE LETTRES

Recrute pour son corps enseignant : des candidats titulaires au moins d'une maîtrise et possédant une expérience professionnelle pour une activité d'enseignement et de formation dans les domaines suivants :

1 - Production de programmes radiodiffusés ;

2 - Production de programmes télévisés ;

3 - Production cinématographique ;

4 - Documentation de l'information.

Les candidatures doivent être adressées au Conseiller Culturel, Ambassade de la Jamahiriya Arabe Libyenne Populaire et Socialiste, 2, rue Charles-Lamoureux, 75016 PARIS (à l'exclusion du vendredi).



emplois régionaux

SERVICE INTER ENTREPRISES NIEVRE recherche

MÉDECINS DU TRAVAIL

MEME DEBUTANTS

Temps plein, libre rapidement pour secteurs indépendants et variés, sans camions. Salaires et avantages intéressants.

Adresser candidature manus. + C.V. + photo à **CIEMTN** B.P. 55 58001 NEVERS Cedex.

offres d'emploi

Le Directeur Commercial de la Division Polyéthylène d'un important groupe industriel français

recherche un

cadre commercial

auquel il sera confié au départ essentiellement l'EXPORT EUROPE Il aura à commercialiser une nouvelle ligne de produits plastiques intéressant une gamme d'industries importantes, en particulier dans les domaines de la chimie, de l'électricité, de l'électronique.

Ce poste s'adresse à un cadre de formation supérieure commerciale ou technique.

Age souhaité : 30 ans minimum.

La maîtrise des langues allemande et anglaise est indispensable.

Lieu de travail : PARIS (18e)

Envoyer C.V. + photo et prétentions à SOCIETE EREL, 243 bis, boulevard Pereire, 75017 PARIS, qui transmettra.

Société Nationale ELF AQUITAINE (PRODUCTION)

recherche

cadres comptables opérationnels

pour filiales à l'étranger après passage de 1 à 2 ans dans ses services en France. Formation expertise comptable ou diplôme équivalent.

Anglais courant indispensable.

Expérience de quelques années comme cadre comptable opérationnel ou auditeur. Connaissance de l'informatique souhaitée.

Ecrire avec CV détaillé et photo sous référence 20812 à S.N.E.A.P. - DC Recrutement 21 bis, avenue des Lilas Bâtiment Mestressat 64000 PAU.

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs.

Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant :

LE MONDE, Direction de la Publicité, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

offres d'emploi

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS (plusieurs milliards de C.A)

recherche pour un de ses Départements

Un responsable administratif

chargé du contrôle de gestion et du Secrétariat général

Le C.A. du Département est de 110 millions

CADRE formation type SUP DE CO., formation juridique complémentaire appréciée, plusieurs années d'expérience nécessaires.

Age souhaité : 30 ans minimum.

Lieu de travail : PARIS (18e)

Envoyer C.V. + photo et prétentions à SOCIETE EREL, 243 bis, boulevard Pereire, 75017 PARIS, qui transmettra.

BUITONI

recherche pour animer son LABORATOIRE de BIOCHIMIE

TECHNICIEN (NE) BIOCHIMISTE

Expérience du contrôle des produits alimentaires nécessaire

Adresser lettre manuscrite, C.V. + photo, à BUITONI, Direction du Personnel 76, rue Garibaldi, 94100 SAINT-MAUR

BANQUE

QUART. CHAMPS-ELYSEES recherche

CAISSIER (IERE) CHANGE

Connaiss. angl. et manipulation billets, travellers étrangers nécessaires.

Ecr. no T 14870 M. Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

---

Organisme important recherche COLLABORATEURS CCIAUX (H. ou F.), très bonne présentation, goût contacts à haut niveau, formation assurée, possibilités encadrement. Rémunération importante. Téléph. pour rendez-vous 553-20-00.

demandes d'emploi

Hme, 29 ans, 3 ans d'expér. en agence, form. école sup. de pub., cherche situation dans agence ou support. M. PASTEZEUR, Téléph. : 976-30-74.

Certifié lettres mod. Orne permuterait académie Toulouse, Bordeaux ou limit. Ecr. : Llahi, 79, rue du Taur, TOULOUSE.

F., 32 ans, rech. poste respons. dans établissement consacré éducation, instruction, culture ou form. profession., 8 a. exp. dans ces domaines. Niv. doctor. 3e cycle, sc. éduc., trilingue, étudie ttes propositions France ou étranger. Tél. 2 et 3 août 14 h. à 19 h. 578-22-77.

J. Fme DIPLOMEE SECRET. MEDIC. + D.E. INFIRMIERE, 3 a. expér., cherche emploi **SECRETAIRE MEDICALE** + soins éventuels, REGION **AIX MARSEILLE** Tél : 16 (42) 74-26-53.

occasions

SUPER SOLDES moquettes laine et synthétique, gros stock, belle qualité. - 757-19-19.

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

204 BREAK 12-1969 130.000 km 2.500 F, bon état. - 372-36-38.

12 à 16 C.V.

Part. vd cause départ, coupé Peugeot 504 V 6 TI modèle 80, très peu roulé. Ecrire sous le no TO 14829 M, Régie-Presse, *85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris*

PEUGEOT 604 automatique modèle 1977, 46.000 km, toutes OPTIONS, air conditionné. Tél. 622-28-05, de 11 h à 13 h et de 19 h à 22 h.

LT 31 Diesel VW equipee camping car neuf, disponible de suite - 677-22-33, H.B.

propositions diverses

A. C. T. P.

ASSISTANCE CHAUFFEUR TOURISME ET PRIVE

Société, particulier, un chauffeur à votre disposition pour tous vos déplacements d'ordre personnel ou professionnel en France ou étranger.

TEL : 597-17-88

travaux à façon

Demande

ENTREPRISE. Sérieuses références, effectué rapidement travaux de peinture, décoration et coordinat. tous corps d'état. Devis gratuit. 368-47-84. 893-30-02.

sports loisirs

Aux Golfs de Villarceaux PRESIDENT Marc BOISSIERE 95 - Chaussy, Val-d'Oise, France - Téléph. : 467-73-83 6.281 m (départ arrière) par 71. Venez tester ou battre votre handicap F.F.G. de l'année en cours. 1-2-3 points ou plus en match up one's medal play. 1er prix : valeur : 1.600 F. Visiteur inscription et green fee 60 F, membre 35 F demandés à l'engagement. S'adresser aux Golfs de Villarceaux, match up one's 59, boulev. Suchet, 75016 Paris (France). Téléph. : 524-46-88.

villégiatures

Cherche mais. camp., environ 100 km PARIS, calme, AOUT-SEPTEMBRE. Tél. : 331-88-00.

PARIS-LONDRES (Centre) Aller et retour avion + autocar 295 F. Excursions Tél. 203-46-00

Disponibilité sur l'Alarga Goëlette de 16,40 m, départ de RHODES du 1-9 au 15-9, 3 cabines doubles, 1 cabine pour 4 pers., 1 carré pour 3 pers., 2.800 F par personne pour 2 semaines.

FORCE 4 11, rue Boudreau, 75009 Paris Tél. :742-33-57

VACANCES à la SEMAINE QUELQUES DISPONIBILITES **AOUT - SEPTEMBRE** **L.I.T.** (67) 56-52-92 (67) 56-67-11 **34280 LA GRANDE-MOTTE**

Pour vacances Val-de-Saône, 21, à louer à la sem. garni 5 p. wc. s. d'eau, gar. 16 (80) 36-12-38

information divers

CENTRE D'ESTHETIQUE

Tous soins du corps.visage

RELAXATION

296.69.87

L'immobilier

appartem. vente

3e arrdt.

MARAIS Bel hôtel du XVIIIe restauré Du studio au 6 pièces S.F.P.G.I. (Groupe Suez) Tél. 272-53-40 - 271-72-80

5e arrdt.

PRÈS LUXEMBOURG *Propriétaire vd* APPTS CONFT STUDIOS dble living, chbre, s. de bains, cuis. équipée. Appt de caractère, poutres, grande hauteur de plafond. SUR PLACE JEUDI, VENDREDI, 14 heures à 18 heures : 7, RUE ROYER-COLLARD ou matin : 723-38-48

12e arrdt.

Limite Saint-Mandé, bel imm., soleil, calme, 33, av. Quihou, Pptaire vd 3 appts occupés : 5 p. (3+2), 84 m² .. 205.000 F 2 p., 37 m², 1er étg... 75.000 F 3 p., 45 m², 4e étg. .. 110.000 F 520-13-57 ou sur place 18 h. à 19 h., samedi, dim., lundi.

PRES PLACE de la NATION Splendide 5 p., cuis. aménagée, 2 sanitaires, ascenseur, vaste loggia, calme, parking. Soleil. Prix 680.000 F - Tél. 345-82-72.

18e arrdt.

Montmartre, vue s. verd. Soleil. Charm. 2-3 p., caractère. Ref. nf Prix exception. S./place 2 et 3/8 22, r. J.-Demaistre-18e, 878-41-65

19e arrdt.

Quartier BUTTES-CHAUMONT soleil, calme, 28, rue Ourcq, Pptaire vend 5 appts de 2 p., entrée, cuis., bains, wc, tél. 224-18-42, duplex possible, état neuf, 100.000 F l'un. Habitation ou placement. S/pl. 13 h. à 15 h. Sam., dimanche, lundi.

20e arrdt.

GAMBETTA 6, cité Ecoles, Pptaire vd 2 appts de 2 p., entrée, cuis., wc + combles, duplex poss., surface 120 m², 250.000 F. 224-02-86. S/pl. 16 h. à 17 h. Sam., dimanche, lundi.

91 - Essonne

PARTICULIER VEND EPINAY-SUR-SENART (91) RESIDENCE 1971, F-4 de 87 m² au dernier étage, loggia 12 m² entrée avec plac., séj. double, cuis., 2 chbres, s. bains, wc, 2 grands placards. Cave. 159.000 + 26.000 F C.F. 5 %. Tél. : 047-14-09, après 19 heures.

92 Hauts-de-Seine

SACRIFIE 395.000 F BOULOGNE, 66 bis, r. Galliéni Pptaire vend, URGENT 3-4 P., refait neuf. Sur place samedi, 15 h. à 18 h. ou 563-30-56.

94 Val-de-Marne

NOGENT-SUR-MARNE DANS PARC 3.200 M2 1 BIS, RUE DE BEAUTE près BOIS de VINCENNES et R.E.R., dans petit immeuble **LUXE** **QUELQUES APPTS NEUFS** TRES HAUT STANDING Livrables sous un mois Finitions personnalisées Moquette laine, papiers au choix Sur place samedi et dimanche, de 14 à 19 h. Semaine : 563-34-64 - 563-28-96

BOIS VINCENNES PRES RER étage élevé, ascenseur, balcon, soleil, splendide 3 pièces, cuis. équipée, tt cft, park. sous-sol. 435.000 F — Tél. : 344-71-97.

Région parisienne

60 - Oise

CHANTILLY - GOUVIEUX Lisière forêt, proche golf et chevaux 28 mn Paris-Nord INVESTISS. SUR ET SOLIDE Petit immeuble à la Mansart Construction haute qualité Appartements de 1 à 6 pièces, quelques duplex, 4.500 F le m2. Piscine prévue et tennis sur le domaine. PARC DES AIGLES TELEPH. : (4) 457-32-62

77 Seine-et-Marne

TORCY 77 Particul. vend appart. 3 P. + cellier + loggia 10 m2, 1971, vue sur bois, sans vis-à-vis. Près commerces. RER 5 mn en 1980. Possib. reprise C.F. Tél. bur. : 541-52-66 (poste 957), après 20 h : 005-48-44

Province

VACANCES ETE-HIVER THOLLON-LES-MEMISES 1.000-2.000 m., 12 km EVIAN, studio 4 per., 130.000 F avec 13.000 comptant. 2-3 pièces. PROMOTION VIVIEN. Tél. : (50) 75-37-73, bur. ouv. sur pl.

DEAUVILLE Près golf. Libre immédiatem., propriétaire vend 73 m2, état exceptionnel, vue. Tél. (16-31) 88-04-06 de 14 hres à 20 hres.

A VENDRE **VALLÉE CHAMONIX** vue sur mont Blanc, commune des HOUCHES, du studio au 3 P. A partir de 4.710 F le m2. **AVIS** 68, boul. de Sébastopol. Paris 3e - 274-24-45

appartem. achat

PART. cherch. appt 100 m2 env. 6e ou 5e arrondissement. Carct. Ecrire lettre détaillée sous le no 6.078 « le Monde » Pub., 5, r. d. Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

appartements occupés

Propriét. vend appts occupés 2 à 9 p. dans imm. bourgeois Paris 17e, 19e, 20e, Saint-Mandé. Idéal placement - 224-02-86.

locations non meublées Offre

Région parisienne

NEUILLY, 212, bd BINEAU Ds imm. stand. de la STUDETTE au 5 PCES. S/pl. jeudi, vendredi, samedi, de 11 à 19 h.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans - 283-57-02.

locations meublées Offre

Région parisienne

PRES PARC SCEAUX - RER Pavill. tt confort, 8 pces, jdin, garage. Téléph. : 661-17-91.

fonds de commerce

Alpe-d'Huez, A vendre plein centre station, fonds de commerce magasin vêtements de sports (70 m²). LAFARGUE, Collomb-Sports, Alpe-d'Huez 38750.

COTE D'AZUR : Important bar-tabac-bimbeloterie, av. terrasse et bureaux, chiffre affaires en règle : 5.000.000 de F. Renseign. pour conditions de vente : J.-P. LORET, Agce de Paris, 21, bd Carnot, 06400 Cannes. Tél. (93) 68-39-25 pour r.-vous. Spécialiste en cession fonds de commerce.

A vdre 100 km Paris, bne disc. av. restaur., pêche à la truite, tenue 8 ans, Parf. état. Terr. 8.300 m2. Rivière, sol et mur : 1.000.000 F. La Chapelle-sur-*Oreuse - 89260. Tél. (86) 86-64-55*

bureaux

Domicil. Artis. et commerç., siège S.A.R.L., rédaction d'actes, statuts, informations juridiques, secrét., tél., télex, bur. A partir de 100 F/mois. Paris 10e, 11e, 15e, 17e. 355-70-80 - 229-18-04.

Boutiques

Me CRIMEE. Rue commerçante *Pptaire vend dans bon imm.* murs, boutique vide+ss-sol (ancien bazar), 125 m², 290.000 F. 28, r. de l'Ourcq. 224-02-86. SZpl. 13 h.-15 h., sam., dim. lundi.

locaux commerciaux

Plein centre TOULOUSE, ouverture centre commercial magasins différentes superficies près gde surface alimentaire. Bail commercial, sans pas-de-porte à professionnels confirmés. Bureau WINDSOR, 4, place Occitane, face Hôtel Mercure, 31000 TOULOUSE. Tél. : (61) 21-18-20, (61) 23-49-19.

pavillons

PART. rech. à acheter 250.000 F max. et dans banl. sud, un pavillon 4-5 pièces toute viabilité + jardin 400 m² environ à rénover. T. 528-20-52 apr. 20 h.

ELANCOURT 78 - Part. vend pavill. bien situé, gd 4 p., tt cft, cuis. équip., grenier, terras. 25 m2, gar., chauf-ferie+park., comb. aménageab. (possib. 3 pièces), sur 404 m2. 400.000 F. - Tél. : 051-02-02.

PAVILL. S/800 m² TERRAIN FONTENAY-SOUS-BOIS centre, séj., 2 chambres, tt conft, gar. 525.000 F. - Micot, 344-45-87.

domaines

Aux PORTES de BORDEAUX 57 ha seul tenant nat. terre à vignes, céréales, bois, maison de caractère 17e et 18e siècles, dépend., l'ensemble à rénover **DE LA BORIE** 45, crs Clemenceau, Bordeaux - Tél. (56) 44-93-53

SOLOGNE - 33 HECTARES Rég. Romorantin, bois, terres, étang, chalet 9 pièces, tt conft, possible chasser sur 120 ha. Ag. LES TOURELLES, Orléans, 1, av. Dauphine. (38) 66-70-90

villas

CANNES/Californie, villas gd stdg, 150 m² habit., jolie vue mer, livraison 1980, 1.600.000 F. B.F.C.C., 122, rue d'Antibes, CANNES - (93) 99-04-13.

CHANTILLY - GOUVIEUX Lisière forêt - Proche golf et chevaux - 28 mn Paris-Nord RESIDENCE SECONDAIRE ou PRINCIPALE Maison à la française Architecture élégante - Choix de modèles - Grands terrains de 630.000 à 910.000 F Piscine prévue et tennis sur le domaine. PARC DES AIGLES Téléph. : (4) 457-32-62

BOURGOGNE - 10 mn DIJON Dans les vignes *Belle mais. neuve, 4 ch., s. bns, c. toil., séj. dble, chem. finger., gar. 2 v., cave, terrain 650 m2.* 530.000. (80) 52-11-12, jusq. 17 h.

maisons de campagne

Vend bord Creuse GROTTE PREHISTORIQUE AMENAGEABLE (180 m²) avec 1 ha., site ravissant 150.000 F. CABINET BRUNET, 36300 LE BLANC.

Vallée du Loir, site calme, maison de campagne, 3 pièces, salle d'eau, w.-c., chff. central, grenier aménageable, terrain boisé 1.500 m2. Lib. à la vente. Cabinet GARNIER, 72500 - Château-du-Loir. Téléph. (43) 44-00-32.

SUD SARTHE 2 pièces + dépend., w.-c., eau, électricité, 400 m2 terrain. Prix 120.000 F. Mme HURTELOUP - 72420 La Brière-s.-Loire - (43) 44-25-87

chalets

A vendre CHALET en Gruyères prix 95.000 F S., à proximité promenades touristiques, vue sur le lac, pistes de ski et piscine. Pour traiter : Louis Barras, Entreprise générale du bâtiment, 77, av. du Léman, CH-1005 LAUSANNE.

fermettes

40 KM DEAUVILLE Maison normande restaurée 130 m2 sur 1.800 m2 terrain. Prix 250.000 F. Tél. (32) 41-81-88 ou (32) 41-80-41

27 KM DEAUVILLE Maison normande restaurée 100 m2 sur 2.000 m2 terrain. Prix 280.000 F. - Tél. (22) 41-81-88 ou (32) 41-80-41

90 KM PARIS 1 ha. terr., fermette restaurée, parfait état pierre, séj., cuis., 2 chbres, pout. app., cheminée, douche, wc, gren. amén., cave, gar. Prix 280.000, avec 28.000 F. **AVIS** 2, rue Gén.-de-Gaulle, SENS - (16) 86-65-09-03 ou 274-24-45.

PERIGORD BELLE MAISON DS HAMEAU très indép., vue dégagée, joli jardin. 165.000 F. Doc. s. dem. PROPINTER S.A. B.P. 33, 24103 BERGERAC - Tél. (53) 57-53-75.

propriétés

Etude de Me Jacques APAP, notaire à Arc-en-Barrois (Haute-Marne). A VENDRE à l'amiable TRES BELLE PROPRIETE A CHATILLON-S-SEINE (C.O.) comprenant gde maison divisée en 5 pces, cuis. et wc au rez-de-chaussée, 4 pces, cuis., salle de bs et wc à l'étage. Petite maison séparée, jardin d'agrément, très beau parc et verger avec pièce d'eau. Orangerie. Surface totale 4.300 m². Libre à la vente. Requête des héritiers PARTHIOT. S'adresser à l'étude. Tél. (25) 02-52-02.

Entre Cognac et Matha (16) Proximité mer 60 km, très belle affaire à vendre, activité : commerce d'antiquités (chiffre d'affaires en constante augmentation). 1) Sur corps de bâtim. (logis charentais), 7 pces, ent., salon, bur., séjour, cuis. ; étage 4 chb. s. de bs, s. d'eau, tt cft, vastes dépend. (chais, gar., hangar). 2) Un corps de bâtim. (maison charentaise), séj. 45 m², cuis., 1 chbre, s. d'eau, wc, grenier aménageable, tout confort + locaux commerciaux (1er magasin 135 m² + grenier 40 m² 2e), appt rest., gd séjour 35 m², cuis., s. de bs, wc, cellier, étg. mezzanine avec 2 chbres, tout cft. Terrain 5.000 m², tout l'ensemble est en parfait état. Estimation murs et terrain, fonds et stock, 1.400.000 F. Ecr. à 6.076, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

PETITE SOLOGNE 135 km PARIS - A vendre **PROPRIÉTÉ** d'environ 130 ha dont environ 50 ha de bois (intéressante valeur de chênes), un étang + possibilité création 3 autres étangs, terres, bâtiments de ferme loués, excellente chasse libre, gibier naturel. Prix 2.100.000 F. Tél. préf. matin 10 h à 11 h : (16-38) 35-00-58

VALLEE DE L'ESSONNE 40 km Paris sud, propriété rustique, 300 m2 habitables en 2 niveaux. Vaste séjour, cheminée, 1 chambre 65 m2 + 5 chambres, 2 salles de bains, cuisine, cave voûtée, piscine chauffée, sauna - 880.000 F à débattre — CIO — Tél. 928-73-46

VERSAILLES Grande propriété de caractère beau jardin, garage, 1.980.000 F. MAT IMMOBILIER - 953-22-27

manoirs

20 km LE TOUQUET (Pas-de-Calais), partic. vd, libre, petit château dans cadre boisé. Très calme. Parc et bois 15.000 m2. Px 600.000 F - T. (21) 90-30-06.

économie

AFFAIRES

RENAULT-VÉHICULES INDUSTRIELS DÉVELOPPE SES ACTIVITÉS EN AMÉRIQUE DU SUD

Renault - Véhicules Industriels (R.V.I.), a conclu une série d'accords avec trois pays d'Amérique latine : Bolivie, Venezuela, Chili. En Bolivie, R.V.I. livrera au cours des prochains dix-huit mois un millier de véhicules en pièces détachées, qui seront assemblés sur place par la COFADENA, organisme d'Etat bolivien. En outre R.V.I. a été sélectionné pour participer au développement de l'industrie automobile de ce pays dans le cadre du pacte andin, qui comprend outre la Bolivie, le Venezuela, la Colombie, l'Equateur et le Pérou. Les négociations se poursuivent, précise la Régie, en vue de la mise en place d'une industrie locale des poids lourds largement intégrée, dont les produits seront destinés à l'ensemble des pays du pacte.

Au Venezuela, R.V.I. a conclu un accord avec la société ESCA, qui importe et assemble des châssis-moteurs de petits véhicules français, afin de fabriquer des minibus. Les ventes de R.V.I. à ESCA devraient atteindre six cents unités en 1979.

Au Chili, R.V.I. a conclu un accord avec Renault-Chili, filiale à 100 % de Renault, qui importera et distribuera dans ce pays des véhicules industriels.

LE SEITA A ENREGISTRÉ UN DÉFICIT EN 1978

La diminution de 2,3 % des ventes de tabac en France en 1978 est en partie responsable du déficit d'exploitation de 301,6 millions de francs que le SEITA (Service d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes) a enregistré en 1978.

Le chiffre d'affaires du SEITA a atteint 13 milliards de francs, soit une progression de 9,3 %, la hausse des tarifs intervenue en mai 1978 (+ 15 %) ayant compensé la baisse des ventes. Toutefois, les majorations de prix autorisée ont été, selon les dirigeants du SEITA, *« trop faibles et trop tardives »* pour améliorer la situation financière de la société. D'autant qu'elle a dû constituer une importante provision pour limiter les effets de la hausse des prix des matières premières.

LES DEUX PRINCIPAUX FABRICANTS DE BOITES DE CONSERVE FRANÇAIS ET BRITANNIQUE S'ASSOCIENT

Les deux principaux fabricants de boites de conserve et d'emballages métalliques de France (Carnaud S.A.) et de Grande-Bretagne (Metal Box) ont décidé de s'associer pour développer leurs intérêts en France, en Belgique, en Grèce, en Italie, au Portugal et en Espagne. Aux termes de l'accord, encore sujet à l'approbation des gouvernements, Metal Box regroupera au sein d'une société holding, Metal Box Europe, ses intérêts en Grèce, en Italie et au Portugal. De son côté, Carnaud S.A. réunira dans une filiale nouvelle, Carnaud Emballage, ses intérêts en France, en Belgique, en Espagne et en Italie. Metal Box prendra une participation de 20 % dans le capital de la nouvelle filiale Carnaud Emballage et, en contrepartie, Carnaud S.A. recevra 40 % du capital de Metal Box Europe, ainsi qu'une somme d'environ 5 millions de livres en espèces.

L'accord prévoit enfin des échanges de technologie, une coordination des recherches et l'installation de nouvelles chaînes de fabrication dans les usines belges et espagnoles de Carnaud Emballage.

ÉNERGIE

● *Grève des camionneurs pétroliers en Italie.* — La grève des camionneurs pétroliers, qui empêchent, depuis trois jours, les raffineries d'évacuer leurs produits, risque de priver Rome de transports publics ce week-end. Si la compagnie municipale « Atac », qui consomme quotidiennement 140 000 litres, ne reçoit pas le 3 août quelque 200 000 litres de gazole, ses autobus resteront au dépôt, a-t-elle annoncé. La pénurie d'essence commence à se faire sentir sur tout le réseau routier italien. — *(A.F.P.)*

● *Bilan de la chasse au gaspi.* — 31 % des automobilistes français ont, semble-t-il, été sensibles à la campagne pour *« la chasse au gaspi »*. M. Vivier, chef du service des transports à l'Agence pour les économies d'énergie vient de déclarer que cette nouvelle méthode de conduite adoptée par quatre millions sept cent mille automobilistes pourrait entraîner une économie de carburant de 423 000 tonnes équivalent pétrole (TEP), soit 564 millions de francs à condition que l'expérience se poursuive pendant un an.

ÉTRANGER

SELON LA MAISON BLANCHE

Le P.N.B. américain baisserait de 1,4 % en 1979

Des nouvelles prévisions économiques de la Maison Blanche, il ressort que l'inflation et la récession seront plus sévères que ne le laissait prévoir la précédente analyse conjoncturelle du 12 juillet. Le produit national brut des Etats-Unis devrait accuser, pour l'ensemble de l'année, une diminution de 1,4 % (alors qu'au mois de juillet les experts gouvernementaux parlaient d'une contraction limitée à 0,5 %) et la reprise, en 1980, ne devrait être que de 1,1 %.

Mais c'est la montée du chômage qui sera particulièrement spectaculaire au cours de cette année électorale. Selon les nouveaux calculs de l'administration, le chômage va passer de 5,6 % à 6,7 % de la population active à la fin de 1979, puis à 8,2 % un an plus tard. Dans une interview accordée au *New-York Times*, le président des Etats-Unis a d'ailleurs reconnu que le chômage allait s'aggraver, mais que priorité devait être donnée à la lutte contre l'inflation, qu'il considère comme la plus lourde hypothèque qui pèse sur la nation et sur sa carrière politique.

L'inflation serait d'ailleurs moindre que prévu puisqu'elle atteindrait 8,9 % à la fin de cette année et 8,8 % en 1980.

Les derniers calculs des conseillers de M. Carter sont appelés à avoir des retombées politiques importantes. Le président américain justifiait en effet jusqu'à présent son refus d'une réduction d'impôt par le fait que la récession devait être courte et modérée. Les récentes estimations pourraient donc entraîner une modification de cette attitude.

D'autres indices économiques qui viennent d'être publiés confirment les difficultés actuelles de l'économie américaine.

● *Le déficit commercial*, calculé sur la base de la balance des paiements, a atteint 7,64 milliards de dollars au second trimestre contre 6,1 milliards de dollars (chiffres révisés) les trois premiers mois de l'année. Les importations ont augmenté de 6 % quand les exportations ne croissaient que de 3 %. L'augmentation des importations est due exclusivement à l'alourdissement de la facture pétrolière.

● *L'indice de la productivité* du secteur privé a baissé de 3,8 % (taux annualisé) au deuxième trimestre, après une première contraction de 2,8 % au trimestre précédent. Le département du travail précise que ce fléchissement est le plus accentué qui ait été enregistré depuis le premier trimestre de 1974. — *(Agefi, Reuter).*

ÉCHEC DE LA CONFÉRENCE MONDIALE SUR LE CACAO

Les cinquante-neuf pays qui participent depuis le 16 juillet à la conférence des Nations unies sur le cacao, à Genève, se sont séparés le 2 août sans être parvenus à un accord. Les délégations ont simplement décidé de demander au conseil international du cacao d'entreprendre des consultations en vue de convoquer une nouvelle conférence, si possible en septembre. Le conseil, qui doit se réunir début septembre, à Londres, a également été chargé d'étudier la possibilité de prolonger l'actuel accord de stabilisation qui arrive à expiration le 30 septembre.

● *Moins d'or en l'an 2000 ?* — Le niveau actuel de la production d'or de l'Afrique du Sud (704 tonnes en 1978) se maintiendra dans les années 1980, mais *« chutera à la fin du siècle »*, a indiqué M. Main, secrétaire général du comité des affaires économiques de la chambre des mines sud-africaines.

CONJONCTURE

Une nouvelle série de hausses

(Suite de la première page.)

Ce même 3 août, la Banque nationale de Paris (B.N.P.) — bientôt imitée par le C.I.C. et le Crédit du Nord — a majoré de 0,30 % son taux de base qui est ainsi porté à 10,05 %. Ce taux, qui était de 8,80 % au début du mois de juin, avait été porté à 9,15 % le 6 juin, à 9,45 % le 7 juillet et à 9,75 % le 26 juillet.

Cette escalade rapide s'explique essentiellement par la hausse non moins rapide du loyer de l'argent à court terme sur la place de Paris, qui en deux mois est passé de 7,75 % à 10,5 % à l'initiative des autorités monétaires et des pouvoirs publics.

Cette politique d'argent cher répond à un double souci : d'une part défendre le franc dans un contexte international de hausse générale des taux ; d'autre part, harmoniser ces mêmes taux d'intérêt au taux d'inflation, dont on sait maintenant qu'il sera supérieur à 10 %.

Quelles seront les conséquences de cette hausse du taux de base bancaire sur l'activité économique ?

Bien qu'elle doive entraîner une majoration des crédits consentis aux entreprises, on peut penser qu'elle n'aura pas un effet dépressif sur l'évolution de l'investissement. L'expérience prouve en effet, qu'en période de hausse des taux, les chefs d'entreprise, redoutant l'escalade, précipitent la réalisation de leurs projets. En revanche, cette hausse, qui se traduira par une augmentation des conditions de crédit faites aux particuliers risque fort d'entraîner un ralentissement de la consommation, au moment où les travailleurs supportent une nouvelle ponction de leur pouvoir d'achat par le biais de la majoration des cotisations de santé (ponction de 1 % qui s'ajoute à celle de 1,5 % faite au début de l'année) et où les Français avaient dû faire face à une rafale de hausses touchant aussi bien les transports en commun, que les produits énergétiques, le tabac, sans oublier les loyers...

Au cours de la conférence de presse qu'il a tenue le 2 août, M. Georges Marchais a évalué à 60 milliards de francs *« ces différentes ponctions effectuées par le pouvoir »* et a annoncé que le P.C. entendait développer *« une action extrêmement combative et extrêmement dure »* contre la politique du gouvernement.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép —		Rep. + ou Dép —		Rep. + ou Dép —	
$ E.-U. ..	4,2530	4,2600	— 50	— 25	— 45	— 10	— 50	+ 10
$ can. ...	3,6241	3,6263	— 50	— 25	— 80	— 40	— 100	— 40
Yen (100).	1,9612	1,9649	+ 60	+ 90	+ 140	+ 175	+ 435	+ 485
DM	2,3227	2,3258	+ 75	+ 100	+ 155	+ 185	+ 440	+ 490
Florin ...	2,1147	2,1188	+ 15	+ 35	+ 55	+ 80	+ 135	+ 180
F.B. (100).	14,5100	14,5600	— 230	— 100	— 310	— 145	— 500	— 130
F.S. (100) .	2,5638	2,5685	+ 75	+ 210	+ 155	+ 180	+ 440	+1140
L. (1 000) .	5,1839	5,2000	— 220	— 185	— 435	— 355	—1260	—1110
£	9,6675	9,6819	— 325	—265	— 640	— 530	—1425	—1265

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	6	6 1/4	6 1/8	6 7/16	6 3/8	6 5/8	6 11/16	7
$ E.-U. ..	10 5/8	11	11 7/16	11 13/16	11	11 3/16	11	11 5/16
Florin ...	8 1/8	8 7/8	8 7/16	8 7/8	8 5/8	9 1/16	9 5/16	9 11/16
F.B. (100).	11 1/2	12 1/2	11 7/8	12 5/8	11 5/8	12 1/8	11 1/8	11 5/8
F.S.	5/8	3/4	1 3/16	1 9/16	1 1/4	1 5/8	2 3/16	2 9/16
L. (1 000)	12	14	14 3/8	15 1/2	14 11/16	15 1/16	15 5/16	16 1/16
£	13 7/8	14 5/8	14 1/8	14 3/4	14 1/8	14 3/4	13 7/8	14 3/8
Fr. franç..	10 5/8	11 5/8	11 3/8	11 7/8	11 7/16	11 15/16	12 1/16	12 9/16

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

En bref

● *L'évolution du commerce de gros.* — Selon l'enquête bimestrielle réalisée en juillet par l'INSEE sur le commerce de gros, la hausse des prix pour tous les types de produits devrait rester forte. Les ventes de biens de consommation alimentaires sont faibles. Après une reprise, notée de novembre à avril, les ventes de biens de consommation alimentaires ont fléchi en mai-juin. Les prix de vente à l'étranger devraient être en hausse dans les mois à venir. Les achats à l'étranger devraient diminuer en raison du relèvement des tarifs.

● *M. André Bergeron*, secrétaire général de la centrale Force ouvrière, commentant les déclarations de M. René Monory au *Figaro*, publiées le jeudi 2 août, où le ministre de l'économie recommande *« la voie de la sagesse »* en matière de salaires, estime que la politique conventionnelle, *« élément de stabilité »*, deviendra *« difficile, sinon impossible, si la marge de négociation se réduit sans cesse »*. M. Bergeron a réaffirmé son désaccord avec M. Monory concernant l'éventuelle libération des prix des services, qui risquerait, selon lui, de donner lieu à *« toutes sortes d'abus »*.

CARNET

Naissances

— M. Jean-Claude MEYER et Mme, née Anne-Marie de Ganay, ont la joie d'annoncer la naissance de

Benjamin.

Paris, le 31 juillet.

Mariages

Cynthia GHORRA
et
Christophe GOBIN

sont heureux d'annoncer leur mariage célébré le 28 juillet 1979, dans l'intimité.

— Alger, Lille.
Me Hendi FENAUX et Mme,
ont la joie d'annoncer le mariage de leur fils

François
avec
Annick BERTRAND,

célébré dans l'intimité, le 4 août 1979.
Consulat général de France à Alger.
Couvent des Carmes, à Lille.
85, avenue Guynemer,
59700 Marcq-en-Barœul.
41-43, rue de Béthune, 59800 Lille.

Décès

MARCEL WANTZ

— Mathilde Wantz, son épouse,
René, Colette Kastner et leurs filles,
ses enfants et petits-enfants,
Ses parents et nombreux amis,
ont l'immense peine de faire part de la mort de

Marcel WANTZ

décédé à Saint-Cloud, le 1er août 1979, dans sa soixante-huitième année.

Les obsèques auront lieu le lundi 6 août, à Corbeil-Essonnes.

Réunion au Funérarium, 100, boulevard de Fontainebleau, à Corbeil-Essonnes, à 8 h. 15.

L'inhumation aura lieu au cimetière des Tarterets, rue Lafayette, à Corbeil, à 8 h. 45.

38, rue de Nagis,
91100 Corbeil-Essonnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.
Ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être adressés au Centre de lutte contre la douleur, Fondation Pierre - Viansson - Ponté, 10, rue de Lisbonne, 75008 Paris. C.C.P. Paris 18824-91.

[La mort de Marcel Wantz a été douloureusement ressentie au « Monde ». De 1946 à 1976, année de sa retraite, notre collaborateur exerça les fonctions de correcteur, puis de chef du service de la correction. Pendant trente ans, il apporta à notre journal sa culture, son érudition et sa grande rigueur professionnelle.

Il prit une part importante à la vie syndicale de sa profession, qu'il marqua de sa forte personnalité comme membre du comité fédéral de la Fédération des travailleurs du Livre de 1953 à 1964, membre du bureau parisien du Syndicat national des cadres et techniciens du Livre C.G.T. de 1969 à 1973. Il fut également membre fondateur et administrateur de la Société des cadres du « Monde », depuis sa création, en novembre 1967, jusqu'en 1976.

Il fut membre du comité du Syndicat des correcteurs, avec lequel il garda toujours des liens étroits, et dirigea une Coopérative d'entraide des travailleurs de la presse parisienne.

Marcel Wantz a donné au « Monde », de 1951 à 1955, plusieurs chroniques littéraires et historiques.

« Le Monde » adresse à la famille de son ancien collaborateur l'expression de ses condoléances émues.]

— M. et Mme Pierre Aigrain,
M. Michel Aigrain,
ses enfants,
M. Philippe Aigrain,
M. et Mme Yves Aigrain,
M. Jacques Aigrain,
M. Patrick Aigrain,
ses petits-enfants,
Mme Marie-Jeanne Serieys,
et de Mlle Isabel Monton
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Germaine AIGRAIN-LIGAULT,
officier de la Légion d'honneur,
médaillée militaire,

survenu le 28 juillet 1979.
Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.
8, square Henry-Paté,
75016 Paris.

— La Mothe-Achard.

On nous prie d'annoncer les décès de

M. Gilbert CHAIGNE
et
Mme Gilbert CHAIGNE,
née Marie-Madeleine Baudry

de

Mme Pierre CHAIGNE
née Marie-Christine Garmy,

de

M. Gilles CHAIGNE,

survenus accidentellement.

La cérémonie religieuse sera célébrée dans l'intimité familiale, le samedi 4 août 1979, à 10 h. 30, en l'église de la Mothe-Achard (Vendée).

De la part des familles Chaigne, Baudry, Garmy, Tyrode-Feldman,
Et de toute la famille.
Pas de condoléances, ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Henri Coquard,
M. et Mme Henri Thèry,
M. et Mme Jean-Claude Imbert,
M. et Mme Pierre Roubinet,
M. et Mme Paul Dumas,
M. Philippe Dor,
Leurs enfants et petits-enfants,
Mme Marc Coquard, ses enfants et petits-enfants,
Me Jacques Perrin et Mme, leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Anne-Marie Perrin,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Joseph COQUARD,
née Nadine Massebiaux,

le 26 juillet 1979, à Roanne, dans sa quatre-vingt-sixième année.
Un service œcuménique a eu lieu en l'église d'Ambierle (Loire).
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Ses enfants et petits-enfants ont la douleur de faire part du décès de leur père et grand-père

M. Paul MIFSUD,

consul honoraire
de Malte à Monaco,
ex-directeur particulier
du groupe des Mutuelles du Mans,

survenu à Bagnols-en-Forêt (Var), le 31 juillet 1979, à l'âge de soixante-sept ans.

Les obsèques ont été célébrées le jeudi 2 août 1979 en l'église de Bagnols-en-Forêt (Var).

83600 Bagnols-en-Forêt.
« Domaine de la Marjolaine ».

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Raymond MONTEIL.

Les obsèques ont eu lieu en l'église de Sulniac, le 7 juillet 1979.
De la part de :
Mme Raymond Monteil,
Mme Roger Monteil.
Mlle Nicole Monteil.
56250 Sulniac.
89100 Paron-lès-Sens.

— On nous prie d'annoncer le décès du

colonel (C.R.) Henry PORRA,
Ecole polytechnique,
Ecole supérieure de l'aéronautique,
officier de la Légion d'honneur,
président d'honneur
de l'Association nationale
des
anciens des transmissions
de l'armée de l'air,
ancien sous-directeur
division internationale
de la Thomson - C.S.F.,

survenu le 31 juillet 1979, à Paris.
De la part de sa famille et de ses amis.
La cérémonie religieuse et l'inhumation auront lieu dans la plus stricte intimité à Perpignan.
Cet avis tient lieu de faire-part.
54, rue de l'Eglise, 75015 Paris.
1, rue d'Anglade-d'Oms,
66000 Perpignan.

— Les membres de l'Association nationale des anciens des transmissions de l'armée de l'air
ont le profond regret de faire part du décès de leur président d'honneur

le colonel Henry PORRA.

Une messe sera dite ultérieurement à Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jean-Louis ROPITEAU,
H.E.C. chargé de mission
à la
Banque mondiale
(Afrique de l'Ouest),

survenu le 24 juillet 1979, à Dijon, dans sa quarante-troisième année.
De la part de son épouse et ses enfants.
Sailor's Rest Leesburg,
22075 Virginie (U.S.A.).
Et de ses parents :
M. et Mme Jean Ropiteau,
21190 Meursault.

Remerciements

— Mme Bonneville, son épouse,
Le docteur et Mme Jean Bonneville,
M. et Mme Louis Bonneville,
M. et Mme Jacques Bonneville,
ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès du

commandant BONNEVILLE,

expriment leurs vifs remerciements.
Bugueles, 22710 Penvenan.

Communications diverses

— Un cycle de conférences est organisé à Limoges dans le cadre du grand stage international de Vietvodao (Culture et arts vietnamiens) du 2 au 14 août.

Pour tous renseignements : s'adresser à la Fédération française de Vietvodao, 4, allée Jean-Moulin, 87100 Limoges. Tél. (16) (55) 79-49-59.

Visites et conférences

SAMEDI 4 AOUT

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 8 heures, place de la Concorde, grille des Tuileries, Mme Zujovic : « Evreux, Conches et Verneuil-sur-Avre ».

10 heures, métro Porte-de-Clignancourt, sortie autobus, Mme Legrégeois : « Marchés de Paris ».

15 h., 23, quai Conti, Mme Pennec : « L'Institut de France sous la Coupole ».

15 h., 11, quai de Conti : « L'invisible dans la médaille » (L'Art pour tous).

15 h., métro Cardinal-Lemoine : « La montagne Sainte-Geneviève » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., métro Cité : « L'île de la Cité » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

21 h. 30, métro Pont-Marie : « Les hôtels du Marais illuminés » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

14 h. 30, 6, place Paul-Painlevé : « Musée de Cluny et Thermes de Lutèce » (Anne Ferrand).

15 h., Louvre, porte Barbet-de-Jouy : « Pompéi » (M. Boulo).

10 h. 30, métro Louvre : « Les salles égyptiennes du Louvre » (C. Guasco).

15 h., métro Saint-Paul : « Crime et sorcellerie au Marais » (C. Guasco).

18 h., métro Saint-Paul : « Les hôtels secrets du Marais » (C. Guasco).

15 h., place du Marché-Sainte-Catherine : « Le Marais inconnu » (M. Leclère).

15 h., métro Etienne-Marcel : « Vieilles rues et maisons de Paris. L'abbaye Saint-Martin-des-Champs » (M. Teurnier).

20 h. 30, place de l'Hôtel-de-Ville : « Hôtels du Marais illuminés » (M. Teurnier).

11 h., Grand Palais, entrée exposition : « L'art en France sous le Second Empire » (Visages de Paris).

15 h. 15, cour Carrée, porte de l'Horloge : « Palais du Louvre » (Visages de Paris).

CONFERENCE. — 16 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Le plein épanouissement de la vie » (Association de méditation transcendantale), entrée libre.

DIMANCHE 5 AOUT

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 8 h., place de la Concorde, grille des Tuileries, Mme Legregeois : « Le château d'O et les haras du Pin ».

10 h. 30, entrée exposition, Grand Palais, Mme Vermeersch : « L'art en France sous Napoléon III ».

10 h. 30, 15, rue de Vaugirard, M. Zujovic : « Sénat, palais du Luxembourg ».

15 h., métro Télégraphe, Mme Pennec : « Promenade à Ménilmontant ».

15 h., centre Cour carrée, Mme Vermeersch : « Le palais du Louvre et Napoléon III ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, M. Zujovic : « Hôtel de Sully ».

15 h. 30, entrée hall gauche, côté parc : « Le château de Maisons-Laffitte ».

15 h., métro Abbesses : « Montmartre » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., 23, quai d'Anjou, Mme Anne Ferrand : « Promenade dans l'île Saint-Louis ».

15 h., 20, rue de Tournon, M. Boulo : « Le palais du Luxembourg et l'œuvre de Delacroix ».

15 h., métro Saint-Paul - Le Marais, M. C. Guasco : « La place des Vosges et son quartier ».

18 h., métro Saint-Paul - Le Marais, M. C. Guasco : « Hôtels célèbres du Marais ».

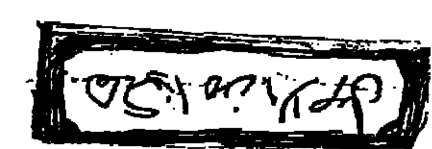
15 h., 90, rue Saint-Louis-en-l'Ile, M. Leclère : « L'île Saint-Louis ».

18 h., 3, rue Malher, M. Teurnier : « Synagogues de la rue des Rosiers et le couvent des Blancs-Manteaux ».

20 h. 30, place de l'Hôtel-de-Ville, M. Teurnier : « Hôtels illuminés du Marais ».

15 h. 15, métro Saint-Paul - Le Marais : « Petites synagogues ignorées du Marais » (Visages de Paris).

CONFERENCES. — 15 h., 13, rue Etienne-Marcel, Association de méditation transcendantale : « Comment atteindre l'énergie intérieure » (entrée libre).



SOCIAL

La mise au point des mesures sur la sécurité sociale

UNE PONCTION SUPÉRIEURE A 2 % SUR LES SALAIRES

M. Jacques Barrot, ministre de la santé et de la sécurité sociale, poursuit la mise au point des mesures sur la sécurité sociale adoptées par le conseil des ministres du 25 juillet. Il a reçu successivement MM. Monier, président de la C.S.M.F. (Confédération des syndicats médicaux français), Bellot, président de la F.S.M. (Fédération des syndicats médicaux) et Derlin, président de la Caisse nationale d'assurance-maladie), qui se sont également entretenus avec M. Farge, secrétaire d'Etat. D'autres entrevues ont été programmées avec les représentants de l'hospitalisation publique et privée et avec les syndicats des personnels soignants. Enfin, il apparaît que les « assujettis » paieront certainement plus de la moitié de la note et que la ponction sur les salaires dépassera en définitive les 2 %.

La vigueur des réactions des milieux professionnels montre qu'il sera partiellement impossible de réaliser en 1979, voire en 1980, les 8 millions d'économies prévues par le gouvernement le 25 juillet et que les « experts » gouvernementaux sont allés un peu vite dans certaines de leurs analyses. Les préfets sont convoqués à Paris par le premier ministre qui, entouré de MM. Barrot et Farge, traitera avec eux des problèmes de l'hospitalisation. Les hauts fonctionnaires exposeront la situation de leurs départements et recevront les instructions du gouvernement.

Celui-ci veut accélérer la récupération des avances de trésorerie faites par les caisses maladie aux hôpitaux (environ 3 milliards de francs) alors que les caisses connaissent à chaque fin de trimestre un « creux » de trésorerie d'environ 10 milliards.

Des directives seront données pour la préparation des budgets des établissements publics pour 1980. Le système des prix de journée « global » déjà expérimenté à l'Hôtel-Dieu de Paris et à Saint-Germain-en-Laye pourrait servir de modèle, sans être toutefois applicable avant 1981.

Le ministre déclare espérer cependant obtenir un infléchissement des dépenses dès l'année prochaine. La lourdeur de la machinerie hospitalière ne permettra vraisemblablement pas d'atteindre les 3,3 milliards de francs d'économie annoncés sur ce chapitre.

D'autre part, la contribution volontaire (ou baisse des prix) de 1,5 % sur les médicaments que verseraient les pharmaciens se révèle difficile à négocier avec la profession. Si les pourparlers n'aboutissent pas d'ici au 15 août, une taxe fiscale sera inscrite dans la loi de finances, déclare-t-on au ministère de la santé. Une autre taxe serait prélevée de la même façon sur la publicité pharmaceutique. On en attend cinquante millions en provenance des laboratoires et autant du côté des officines.

Le demi-milliard immobilier des caisses

Selon certaines estimations, les caisses-maladie disposent d'un patrimoine immobilier d'environ 500 millions de francs, indépendamment des locaux dont elles sont propriétaires pour loger leurs services. Il s'agit de bureaux avenue Paul-Cézanne et d'immeubles bourgeois place Vauban et avenue Victor-Hugo à Paris, provenant de l'héritage des premières caisses de sécurité sociale et gérés par une régie immobilière.

Les conseils d'administration seront appelés à prononcer la vente de ces biens, mais il y faudra du temps. D'autre part, le plan d'informatisation en cours va être suspendu. Il serait remplacé ultérieurement par des équipements plus petits et plus performants, dont le gouvernement attend des résultats plus précis et plus rapides, *« qui éviteraient les erreurs sur le déficit enregistrées ces derniers mois »*.

En revanche, il ne semble pas que le nouveau système d'assurance automobile rencontre des difficultés sérieuses pour être appliqué l'année prochaine. Il n'entraînerait pas de relèvement des « primes » payées par les possesseurs de voiture (*le Monde* du 28 juillet). Le financement équivaut à peu près à une taxe qui existait et qui va être supprimée. Les assurances rembourseront au régime général le coût des accidents dont la responsabilité n'est pas établie. Mais les accidents de trajet, considérés comme accidents de travail, resteront entièrement à la charge de la Sécurité sociale.

En tout état de cause, il se confirme que les « assujettis » seront appelés à couvrir plus de la moitié des 24 milliards du déficit annoncé. En tant que contribuables, ils feront les frais des dépenses inscrites au prochain collectif et dans la loi de finances 1980. Soit : subvention exceptionnelle de l'Etat pour *« apurer les charges indues »* (1,5 milliard pour la formation des professions médicales et para-médicales et 2,2 milliards pour le financement des soins des malades hospitalisés depuis plus de trois ans).

La majoration des taxes sur l'alcool et le tabac, dont le principe est acquis, serait de 10 %. Il faudra trouver d'autres recettes. Et qui, sinon le salarié contribuable, complétera le financement de la Sécurité sociale des exploitants agricoles (BAPSA), dont le budget est en constante augmentation, alors que ces exploitants ne verseront environ que 1 % de cotisations supplémentaires, sur la base d'un revenu manifestement sous-évalué ?

De plus, c'est encore de la poche des salariés que sortira le coût du ticket modérateur, qui, de toute manière, restera à la charge de l'assuré qui aura souscrit une couverture complémentaire à une mutuelle ou à une compagnie d'assurance. Ce reliquat sera fixé par décret à 5 % de la somme remboursée par la caisse-maladie.

Le relèvement « modulé » des cotisations vieillesse et maladie entraîne, depuis le 1er août, une ponction d'environ 2 % sur les gains des salariés de toutes les catégories (1). Au seuil de 1980, elle sera nettement supérieure à 3 %, par rapport à la fin de 1977. A cela s'ajouteront les hausses de prix et de tarifs. M. Barre marche d'un bon pas vers son nouvel objectif : la baisse du pouvoir d'achat des Français.

JOANINE ROY.

(1) Le projet de loi instaurant une cotisation « maladie » pour les retraités sera voté à la rentrée parlementaire. Ce taux serait de 1 % sur la retraite de sécurité sociale et de 2 % sur la retraite complémentaire.

Le blocage des honoraires n'est pas une solution

déclare le docteur Jacques Monier

Les mesures prises lors du conseil des ministres du 25 juillet (*le Monde* du 26 juillet) pour combler le déficit croissant de la Sécurité sociale ne satisfont absolument pas les praticiens libéraux, qui estiment *« la médecine en danger »*. Le docteur Jacques Monier, président de la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.), a notamment déclaré, jeudi 2 août : *« Le gouvernement veut réaliser une enveloppe globale, qui comprendrait les frais occasionnés par les soins et les honoraires médicaux et qui n'évoluerait pas plus vite que le produit intérieur brut. Ainsi, dans une telle hypothèse, si la prescription de médicaments augmente trop vite, la progression des honoraires médicaux devrait impérativement être réduite. Or le malade risquerait alors de douter que le médecin prend ses décisions en homme libre. »*

Le docteur Monier a rappelé que la C.S.M.F., dans le cadre de la convention nationale de 1971, avait accepté un effort de rationalisation des dépenses de santé avec l'établissement de tableaux statistiques des activités des médecins (profils), mécanisme dont le ministre de la santé, d'après les responsables de la C.S.M.F., n'avait pas une connaissance très précise. Le blocage des honoraires, toujours d'après les responsables de la C.S.M.F., ne peut apparaître comme une solution au problème du déficit de la Sécurité sociale. Le docteur Monier, après avoir rappelé son attachement à la médecine libérale et aux rapports de confiance entre médecins et malades, a précisé qu'il était prêt à négocier dans cette perspective.

Le docteur William Junod, président du Syndicat national des médecins de groupe, a assuré que les médecins étaient prêts à discuter du problème du nombre d'actes, c'est-à-dire d'un éventuel plafonnement d'activité.

Les problèmes des Français musulmans

Le gouvernement dégage un crédit de 5 millions de francs pour la formation professionnelle des jeunes

M. Jacques Dominati n'a pas l'intention de répondre favorablement à la demande de convocation en séance extraordinaire de la commission nationale chargée de l'étude des problèmes des Français musulmans, qui avait été formulée par MM. Hachemi Bounini, président du Front national des rapatriés français de confession islamique (F.N.R.F.C.I.), et Ahmed Kaberseli, président du Mouvement d'assistance et de défense des rapatriés musulmans, à la suite de la « bavure » de Caluire (*le Monde* du 25 juillet). Les deux délégués avaient souhaité que la commission examinât, à l'occasion d'une telle réunion, les moyens de lutter contre les *« agressions racistes »* à l'encontre de leurs coreligionnaires.

Au secrétariat d'Etat, on indique que cette question avait été evoquée au cours de la dernière réunion de la commission, le 12 juin, à l'occasion de laquelle avait été décidée la création d'un *« groupe d'alerte »* sous la présidence du général Khelifa. Il appartient désormais à ce groupe de travail de faire des propositions en vue d'une action préventive, ajoute-t-on rue de Babylone. M. Dominati estime, au demeurant, que le racisme ne vise pas spécialement les citoyens de confession islamique et que ceux-ci se trouvent d'ailleurs mieux protégés que les autres citoyens par l'existence même du secrétariat d'Etat.

On précise, dans son entourage, que le secrétaire d'Etat est intervenu auprès des chaînes de télévision pour souhaiter la préparation d'émissions culturelles, qui puissent sensibiliser l'opinion publique aux problèmes des Français musulmans.

A propos de la grève de la faim observée, à Caen, par M. Abdelkader Laradji — qui a recommencé à s'alimenter, jeudi 2 août, après avoir eu divers contacts avec la préfecture du Calvados (*le Monde* daté 29-30 juillet) — le secrétariat d'Etat indique que la situation personnelle du délégué de la C.F.M.R.A. a été examinée à plusieurs reprises par M. Dominati et que celui-ci est intervenu en sa faveur en lui trouvant un emploi en deux circonstances.

Le secrétaire d'Etat se propose d'améliorer le fonctionnement et l'efficacité de la commission nationale en élargissant celle-ci à diverses personnalités de la communauté islamique.

Pour M. Dominati, priorité doit être accordée à la formation professionnelle des jeunes. Le secrétaire d'Etat chargé de ce secteur a dégagé, pour la première fois, un crédit de 5 millions de francs *« pour des actions de formation et de préformation réservées aux Français musulmans »*.

Ce budget étant, toutefois, insuffisant pour couvrir tous les tariat d'Etat chargé de ce secteur mation des st res et centres), une procédure particulière a été arrêtée afin de permettre des interventions financières complémentaires du ministère de la santé en cas de *« besoins spécifiques réels »*.

UN BILAN DE LA POLITIQUE CONTRACTUELLE

La C.G.T. n'a signé qu'une vingtaine d'accords de salaires dans les branches professionnelles

La C.G.T. vient de dresser pour le premier semestre de 1979 un bilan succinct de l'action revendicative. Là où celle-ci a pu être menée avec vigueur, constate-t-elle, les résultats sont appréciables, notamment pour ce qui concerne les salaires. Mais, partout, observent les cégétistes, la lutte est rendue plus âpre en raison de l'attitude du patronat et de celle du gouvernement. Celui-ci tend à remettre en cause les avantages acquis (les soixante-dix mille travailleurs des arsenaux n'ont pu obtenir qu'une augmentation de 1 % de plus que les variations de l'indice de l'INSEE) ; « les atteintes aux libertés se multiplient » et les pouvoirs publics exercent « une ingérence directe dans certaines négociations, comme cela a été le cas pour les dockers ». Pour ces derniers, toutefois, la négociation portait moins sur les rémunérations que sur les conditions de travail et l'emploi.

La C.G.T. n'a paraphé aucun accord de salaire dans le secteur public et nationalisé. Dans le secteur privé, elle n'a signé que dans quelques branches groupant, au total, moins d'un million de salariés. Elle a notamment repoussé les deux douzaines d'accords conclus dans la métallurgie sur la rémunération annuelle garantie. Dans le bâtiment, elle n'a approuvé qu'un accord sur les treize qui ont abouti.

Dans l'ensemble, la progression des salaires paraît se maintenir presque au même rythme que celle de l'indice officiel du salaire ouvrier d'avril 1978 à avril 1979, soit 2,8 % (environ 2 % du pouvoir d'achat).

Au niveau national, la C.G.T. a ratifié une vingtaine d'accords de salaires dans des branches professionnelles, sa signature se mêlant ainsi, le plus souvent, à celles des syndicats C.F.D.T., F.O., C.F.T.C. et C.G.C. Quels taux d'augmentation en ressort-il ? Les dispositions de ces textes sont agencées de multiples manières pour parvenir au maintien du pouvoir d'achat et à son amélioration, par le biais de relèvements en pourcentage appliqués à des dates diverses. La revalorisation peut ainsi résulter d'une révision des classifications. Dans ce dédale, la progression du pouvoir d'achat n'apparaîtra avec précision qu'au terme de l'année ou au bout d'un certain nombre de mois.

Dans l'immédiat, les données les plus significatives concernent le relèvement des salaires minima. Mais il arrive aussi que la C.G.T. fasse état de l'élévation du pouvoir d'achat. Elle sera de 4 %, déclare-t-elle, pour cent mille personnes travaillant dans la boulangerie-pâtisserie artisanale.

Dans le commerce (entrepôts et magasins à succursales multiples) où travaillent cent vingt mille personnes, le minimum mensuel est porté à 2 105 F. Pour 75 000 travailleurs du papier-carton, les améliorations visent diverses primes ainsi que les conditions de travail. Dans la maroquinerie (18 200 personnes), l'augmentation des salaires est de 10,78 % en mai 1979 par rapport à mai 1978, et elle est de 13 % en juin 1979 par rapport à mai 1978 pour 6 000 personnes dans la tannerie... Le salaire plancher est fixé à 2 120 F dans la fabrication des panneaux de bois (12 000 personnes) et dans celle des boutons (12 800 personnes). Il est de 2 150 F dans le machinisme agricole, de 2 170 F dans la fourrure (8 000 personnes) et dans les cuirs bruts (2 800 personnes), de 2 180 F pour les employés d'avocats et de 2 400 F dans les pâtes alimentaires (4 500 personnes).

Jusqu'à 20 % dans certaines entreprises

La C.G.T. a également paraphé des accords plus ou moins comparables dans la céramique (15 000 personnes), le camping (30 000 personnes), le sucre (22 000 personnes), l'import-export, le tourisme social, le labeur, l'édition, la presse, etc.

Les résultats que récapitule la C.G.T. au niveau d'un certain nombre d'entreprises sont plus substantiels, mais n'intéressent évidemment qu'un nombre limité de salariés. C'est ainsi que le salaire mensuel minimum s'élève à 2 600 F chez Grundig (électronique), à 2 715 F à la SNECMA (à Villaroche), à 2 910 F à la Providence-Assurances et dans plusieurs autres compagnies similaires ou encore à 2 900 F dans les transports ERBS à Pierrefitte.

Dans la construction, les augmentations de salaires citées vont jusqu'à 14 %, 17 % et même 20 %. Les meilleurs scores sont ceux des établissements Picot (Lozère), B.C.C. (Cherbourg), Le Roux Philippe (Manche), T.P.C. (Cotentin), Lillebonne - Ponticelli (Seine-Maritime), Chagnaud (Savoie), S.A.E. (Rhône), Centibreton (Saint-Brieuc), etc.

Au palmarès figurent également les entreprises de transport régionales et urbaines, notamment dans le Rhône et à Amiens, ainsi que la société Flatin et Granet (Lyon) ; dans le textile, l'augmentation des salaires atteint 15 % chez Moreau, à Lons-le-Saunier, mais sensiblement moins à la Lainière de Roubaix et dans l'habillement ; dans la métallurgie, le relèvement des rémunérations est de 15,50 %, chez *Maréchal*, à Soissons, et il dépasse fréquemment 10 % ailleurs.

Assez fréquemment, l'amélioration des ressources est atteinte grâce à la majoration ou à la création de diverses primes, de vacances, de transport, d'assiduité, le « treizième mois », l'indemnité de repas, les vêtements de travail, la majoration supplémentaire pour les heures de nuit, l'intégration dans le salaire de la moyenne des primes attachées au travail aux pièces, etc.

Dans cette sorte de grappillage rien n'est négligé : la mensualisation des ouvriers horaires, l'augmentation de la dotation versée par l'employeur au comité d'entreprise, ou la promesse formelle de nouvelles discussions en septembre.

Vers les quarante heures ou moins

Sans être spectaculaire, la réduction de la durée hebdomadaire du travail apparaît de temps à autre dans le bilan de la C.G.T. Soit : allongement de la pause quotidienne de quinze minutes aux confiseries Haribo et aux Blanchisseries de Grenelle, une demi-heure de moins par semaine à la General Motors (Gennevilliers), chez S.K.F. à Ivry, Teleflex à Rungis. La diminution est d'une à deux heures chez C.M.E. à Saint-Denis, chez S.F.I.M. à Massy et dans les services de nettoiement Allinquant. Ces réductions permettent souvent le retour aux « quarante heures » et la semaine va même passer à trente-huit heures chez Grundig, et à trente-huit heures quarante-cinq dans les assurances à Niort.

Ailleurs, l'employeur a concédé une demi-journée de congés supplémentaires (Papeteries Devorselle en Seine-Maritime, Transports S.C.A.C. à Pont-à-Mousson) l'allongement des congés est de un à deux jours dans plusieurs entreprises de la région parisienne : General Motors, Teleflex, Thomson, Cisatel. C'est encore le cas chez Colgate-Palmolive dans l'Oise, et aux transports urbains de Rouen. Une cinquième semaine de vacances a été négociée au groupe Perrier, à la Verrerie Ceraver et chez B.S.N., etc., etc.

L'étude dressée par la C.G.T., peut-on observer, mentionne également les accords d'une certaine importance signés par les autres organisations syndicales. On constate ainsi que le sigle F.O. est celui qui revient le plus souvent, suivi de près, avec quelques variantes, par la C.F.T.C. et la C.G.C. (cette dernière, par exemple, est absente dans l'accord de la fonction publique, où apparaît, en revanche la F.E.N.).

Quant à la C.F.D.T., son nom, dans ce bilan n'apparaît guère qu'une demi-douzaine de fois de plus que celui de la C.G.T. Il est assez exceptionnel que leurs attitudes soient contraires, comme ce fut le cas avec la convention sociale de la sidérurgie (qui ne concernait d'ailleurs pas les salaires) signée le 24 juillet par la C.F.D.T., F.O., la C.F.T.C. et la C.G.C.

Il convient, enfin, de rappeler que l'étude établie par la C.G.T. ne se prétend pas exhaustive et que, à l'heure présente, on ne peut que constater la carence des sources officielles ou privées susceptibles de fournir un état sérieux des relations contractuelles entre les salariés et leurs employeurs.

J. R.

● *La C.G.T. s'oppose au projet d'ouverture dominicale des magasins.* — Après la C.F.D.T., l'Union syndicale C.G.T. de Paris du commerce et de la distribution a annoncé qu'elle ferait *« tout ce qui est en son pouvoir »* pour s'opposer à l'ouverture des magasins le dimanche. Elle rappelle au ministre du commerce et de l'artisanat que les magasins sont ouverts en moyenne de soixante à soixante-dix heures par semaine, six jours de suite, et que 70 % des trois cent mille salariés du commerce sont des femmes, dont un nombre important de mères de famille.

● *Après les nouvelles expulsions d'immigrés des foyers Sonacotra*, notamment à Sannois (Val-d'Oise), la C.G.T. et la C.F.D.T. s'élèvent contre ces mesures qui interviennent, soulignent-elles, *« en pleine période de vacances »* et qui *« ne règlent en rien les problèmes posés, mais viennent encore aggraver le climat raciste existant »*. Les deux organisations demandent, une fois de plus, que ces mesures soient rapportées et que les revendications des résidents fassent l'objet de négociations.

... LA POLITIQUE CONTRACTUELLE

... d'accords de salaires ... professionnelles

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
2 AOUT

Marché toujours calme

Le marché est resté calme et sans grands écarts, ce jeudi, à la Bourse de Paris. L'indicateur instantané n'a d'ailleurs pratiquement pas varié, hausses et baisses s'équilibrant à peu près globalement.

Les pétroles et la métallurgie ont continué de céder du terrain, Usinor s'adjugeant même la plus mauvaise performance de la séance (— 5 %), suivi de Navigation Mixte et Docks de France (— 3,5 %).

Au chapitre des hausses, dont la tête est revenue à Mérieux (+ 10 %), les valeurs de bâtiment (secteur susceptible de recevoir une aide gouvernementale à la rentrée) et de matériel électrique se sont bien placées.

Quant aux valeurs étrangères, elles se sont dans leur grande majorité, inscrites en hausse, y compris les mines d'or qui se sont redressées.

Peu sensible au niveau des indices, une incontestable amélioration de l'atmosphère s'est produite ce 2 août au palais Brongniart. Outre les propos rassurants tenus par M. Ceyrac sur la santé de l'économie française, une déclaration de M. Monory a fait également recette autour de la corbeille. Le ministre, qui s'est montré confiant dans le proche avenir du marché, a, en effet, annoncé une nouvelle campagne gouvernementale d'incitation à souscrire aux SICAV-Monory. « Nul ne doute que les banques sauront renvoyer l'ascenseur en temps utile » *disait-on dans les travées.*

Sur le marché de l'or, beaucoup plus calme, le lingot s'est quasiment stabilisé à 42 480 F, après 42 490 F, et le napoléon s'est inscrit à 379,50 F, après 379,80 F.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Dernier cours
Générale de Fond. c. 47.	1 p. 3	9 50
Rocamat c. 8	3 p. 5	... ..

LONDRES

Le calme règne vendredi sur le marché. Les industrielles évoluent dans des limites étroites et de façon irrégulière. Les fonds d'État sont soutenus. Repli des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 288 50 contre 291 50

VALEURS	CLOTURE 2/8	COURS 3/8
Beecham	131 ...	131 ...
British Petroleum (1)	11 1/80	11 43 64
Courtaulds	83 ...	83 ...
*De Beers	7 84	6 99
Imperial Chemical	321 ...	322 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	271 ...	272 ...
Shell	344 ...	346 ...
Vickers	162 ...	162 ...
War Loan 3 1/2 %	33 7/8	34 ...
*West Driefontein	45 3/8	43 ...
*Western Holdings	32 1/4	32 1/2

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.
(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

POMPES FUNEBRES GENERALES. — Les conditions de l'offre publique d'achat (O.P.A.) lancée sur cette société par une filiale du groupe Générale des eaux sont publiées : la Société de participation de l'Ile-de-France offre 500 F par action P.F.G. Le minimum requis est de 165 000 titres et le maximum de 245 000.

RUGGIERI. — Le premier semestre de l'exercice en cours (au 30-6-1979) s'est soldé par un bénéfice avant impôt de 683 650 F contre 259 147 F un an auparavant. Pour l'exercice entier, le chiffre d'affaires hors taxes devrait s'établir entre 78 millions et 79 millions de francs contre 83 millions l'an passé.

DOLLFUS-MIEG ET Cie. — Pour les six premiers mois de 1979, les revenus globaux de la société se sont élevés à 14 millions de francs contre 12,7 millions un an plus tôt. Le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'est établi à 2 291 millions de francs contre 1 908 millions (+ 20,1 %) un an auparavant.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	2/8	3/8
1 dollar (en yens)	216 30	216 87

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 10 3/8 %

NEW-YORK

Léger repli

Comme on pouvait s'y attendre après les séances indécises de ces derniers jours, le New York Stock Exchange a fini par reculer légèrement jeudi. L'indice Dow Jones, encore en progrès peu avant l'issue de la séance, s'est finalement établi en repli de 2,39 points à 847,95.

Le nombre de valeurs en hausse es cependant resté plus élevé (821) que celui des baisses (655) et le volume global des transactions a encore légèrement augmenté (37,77 millions d'actions traitées contre 36,63 millions la veille).

Wall Street constituerait-il un havre de prospérité dans un océan d'incertitudes ? C'est la question que l'on peut se poser face à la résistance de ce marché. La révision en baisse des performances prévues pour l'économie en 1980 altère à peine le climat général autour du Big Board...

VALEURS	COURS 1/8	COURS 2/8
Alcoa	50 7/8	50 3/4
A.T.T.	57 1/8	57 1/4
Boeing	44 ...	43 3/8
Chase Manhattan Bank	41 1/2	41 3/4
Du Pont de Nemours	42 3/8	42 1/8
Eastman Kodak	54 3/8	54 1/4
Exxon	54 7/8	54 5/8
Ford	41 3/4	41 5/8
General Electric	51 5/8	51 1/4
General Foods	32 1/8	32 3/8
General Motors	57 7/8	57 1/2
Goodyear	16 ...	15 3/4
I.B.M.	70 ...	69 3/8
I.T.T.	28 1/8	28 1/8
Kennecott	23 1/2	23 1/2
Mobil Oil	39 1/2	39 5/8
Pfizer	31 5/8	31 1/2
Schlumberger	78 3/4	78 1/8
Texaco	27 3/4	27 1/2
U.A.T. Inc.	25 ..	26 3/4
Union Carbide	41 1/4	41 ...
U.S. Steel	23 ...	22 3/4
Westinghouse	20 3/8	20 3/4
Xerox	64 5/8	64 3/4

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	1er août	2 août
Valeurs françaises	108,8	108,8
Valeurs étrangères	122,7	123,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	95,2	95,5

BOURSE DE PARIS - 2 AOUT - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

SICAV

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]		

3/8	Emission frais inclus	Rachat net
[illegible]		

* Cours précédent.

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]		

MARCHÉ A TERME

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]					

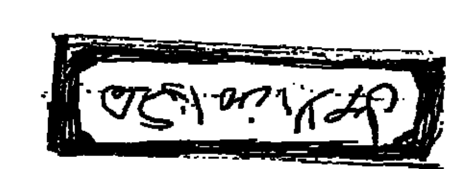
VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
e : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 2 8	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 256	4 245	4 100	4 370
Allemagne (100 DM)	232 770	232 580	225	240
Belgique (100 F)	14 548	14 536	13 800	14 300
Pays-Bas (100 fl.)	212 110	211 770	205	216
Danemark (100 krd)	80 240	80 600	78	83
Norvège (100 k)	84 430	84 400	82 500	87 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 584	9 623	9 500	10
Italie (1 000 lires)	5 182	5 186	6	5 400
Suisse (100 fr.)	257	256 500	252	265
Suède (100 krs)	101 130	100 980	97	102 500
Autriche (100 sch.)	31 770	31 770	30 950	32 450
Espagne (100 pes.)	6 440	6 425	6 250	6 550
Portugal (100 esc.)	8 705	8 670	8 200	9 500
Canada ($ can. 1)	3 636	3 617	3 520	3 750
Japon (100 yens)	1 969	1 963	1 870	1 970

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 2 8
Or fin (kilo en barre)	42250	42300
Or fin (en lingot)	42490	42480
Pièce française (20 fr.)	379 80	379 50
Pièce française (10 fr.)	247	250
Pièce suisse (20 fr.)	338 50	338 10
Union latine (20 fr.)	308	309 60
Souverain	465	468
Pièce de 20 dollars	1798 30	1798
Pièce de 10 dollars	875	875
Pièce de 5 dollars	625 ..	640
Pièce de 50 pesos	1680 .	1669
Pièce de 10 florins	338 ..	349 ..



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 3 août 1979 a été tiré à 516 536 exemplaires.

A B C D E F G

VERS UNE RELANCE DE L'ACTION A LONGWY

La C.F.D.T. s'oppose à l'arrêt des hauts fourneaux de la Chiers

De notre correspondant

Metz. — Jeudi soir 2 août, peu après 23 heures, des militants de la C.F.D.T. ont mis sous surveillance étroite les deux ingénieurs de l'usine de la Chiers, à Longwy, ingénieurs responsables des hauts fourneaux 4 *et 5 de l'usine.*

Ces installations devaient être fermées samedi matin et c'est pour prévenir cet arrêt des hauts fourneaux que la C.F.D.T. est intervenue. Dans l'esprit du syndicat, *il s'agit de maintenir en activité* l'ensemble de l'usine et d'empêcher ainsi la mise en application du plan de restructuration industrielle d'Usinor, dont fait partie l'unité de la Chiers.

En fait, l'action de la C.F.D.T. ne devait être engagée que vendredi à 14 heures, à la faveur d'un rassemblement organisé pour décider de la conduite à tenir face à cette restructuration. Mais les syndicalistes ont préféré agir plus tôt dans la crainte d'un arrêt prématuré des installations. Les militants ont investi la salle de commande des hauts fourneaux, alors qu'ils avaient déjà pris position dans l'usine dès jeudi après-midi. Les deux ingénieurs n'ont pas été véritablement séquestrés, mais « placés sous surveillance ». Cette surveillance a été levée peu après une heure du matin, les syndicalistes ayant obtenu l'assurance d'une marche normale des hauts fourneaux au moins jusqu'à ce vendredi matin.

Cent vingt tonnes de coke environ ont été trouvées dans le courant de la nuit sur le bassin de Longwy et acheminées jusqu'à l'usine grâce au concours des salariés d'une entreprise locale de travaux publics (Bertoldi), occupée depuis jeudi soir à la suite du dépôt de bilan. La C.F.D.T. avait reçu le soutien de diverses organisations (C.G.T., P.C.R., P.S., J.O.C., etc.) pour une action commune, mais elle a préféré agir seule dans la nuit jeudi à vendredi.

L'usine de la Chiers comptait environ 1 605 salariés au 1er mai dernier. A terme, seule l'unité d'agglomération (144 personnes) sera maintenue en activité. Le train à feuillards (261 postes) a obtenu un sursis d'un an, mais le reste des activités de l'usine de la Chiers (hauts fourneaux, aciéries) doit être arrêté cet été.

JEAN-CHARLES BOURDIER.

Au Crotoy, dans la baie de la Somme

L'interdiction de la baignade suscite la colère des commerçants

De notre correspondant

Amiens. — Depuis une semaine, les estivants du Crotoy, station balnéaire située au bord de la baie de la Somme, n'ont plus le droit de se baigner. Ainsi en a décidé un arrêté préfectoral du 28 juillet. En effet, sur les six prélèvements effectués depuis le 1er juin dans les eaux et sur le sable de la plage, quatre ont révélé la présence de germes fécaux en quantité supérieure aux normes admises.

Ces germes ne sont pas dangereux par eux-mêmes, mais ils indiquent la présence d'autres agents infectieux qui eux peuvent l'être.

Le préfet de la Somme avait demandé au maire du Crotoy, M. Deguine, soixante-seize ans (favorable à la majorité), d'interdire la plage. *Celui-ci, craignant que* sa commune de deux mille quatre cent trente habitants, dont l'économie dépend à 70 % du tourisme des mois de juillet et août, ne souffre de cette contre-publicité, n'en avait rien fait. D'où l'intervention préfectorale. La logique administrative a fait le reste. La baignade étant prohibée, les gendarmes affectés à sa surveillance n'étaient plus nécessaires. Ils ont levé le camp.

M. Deguine n'est pas content. Il fait observer que les bains de mer ne sont pas — il s'en faut de beaucoup — l'activité principale des vacanciers. Sur les vingt mille personnes fréquentant la station en juillet-août, quatre cents font trempette chaque jour. Il estime que les gendarmes auraient dû rester à leur poste pour surveiller les pêcheurs à pied, qui s'aventurent dans la baie à marée basse et qui peuvent se faire rattraper par la marée montante.

D'autre part, le maire souligne que depuis quatorze ans il ne cesse de demander l'installation d'une station d'épuration à l'embouchure de la Somme, la baie recevant les eaux usées d'Amiens, d'Abbeville et de nombreuses usines. La préfecture répond que depuis la visite de M. d'Ornano sur la côte picarde, le 12 juillet, les études vont être accélérées et les crédits débloqués, afin que la baie ne soit plus le pot de chambre de la Picardie.

A Saint-Valéry aussi...

Si le problème est nouveau pour Le Crotoy, il ne l'est pas, hélas ! pour sa voisine d'en face, de l'autre côté de l'estuaire, à Saint-Valéry-sur-Somme, où la baignade est interdite depuis deux ans.

Les habitants du Crotoy s'étaient d'abord félicités en secret de l'attitude de leur maire, qui a permis à la station d'aborder le mois d'août sans effrayer les touristes. A présent ils s'inquiètent pour l'avenir. Sur l'initiative de l'un d'eux, agriculteur et gérant d'un terrain de camping, *ils se sont réunis, le mercredi* 1er août, pour former un « comité de défense du Crotoy et de la baie de Somme ». Ce comité comprend des commerçants, des marins-pêcheurs et des estivants. Leur premier objectif est de prouver que leur plage n'est pas plus polluée qu'une autre. Ils envoient une lettre au préfet dans ce sens. Leur deuxième intention est de faire accélérer la lutte contre la pollution.

MICHEL CURIE.

Deux importantes sociétés américaines d'informatique AMDAHL et MEMOREX envisagent de fusionner

Deux importantes sociétés américaines d'informatique, Amdahl, spécialisée dans la fabrication des grands ordinateurs, et Memorex, l'un des principaux fabricants de matériels périphériques (disques, bandes magnétiques), vont vraisemblablement fusionner, donnant ainsi naissance à un groupe qui réalisera un chiffre d'affaires d'environ 1 milliard de dollars. Les deux présidents, M. Gene Amdahl, et M. Robert Wilson, vont proposer à leurs conseils d'administration et actionnaires respectifs, le rachat d'Amdahl par Memorex, par le biais d'un échange d'actions (1 action Memorex pour 1,2 action Amdahl).

Est-ce la fin de l'aventure de Gene *Amdahl, ce « David » de* l'informatique, qui a engagé il y a neuf ans la lutte conre son ancien employeur, I.B.M. ? Gene Amdahl était, dans les années 60, un des cerveaux du numéro un mondial de l'informatique. Il *décide en 1970* de voler de ses propres ailes et fonde son entreprise. Il a une idée : fabriquer des ordinateurs entièrement « *compatibles* » avec ceux d'I.B.M. en utilisant sans aucune adaptation particulière des programmes, les périphériques, les *systèmes* d'I.B.M. Il trouve des capitaux, notamment auprès du groupe japonais Fujitsu. Celui-ci détient aujourd'hui 27 % du capital, et fournit une bonne partie des grands ordinateurs vendus ensuite dans le monde *sous* la marque Amdahl. En 1978, le chiffre d'affaires de l'entreprise atteint 360 millions de dollars. Le succès a été rapide, la croissance exponentielle, les bénéfices substantiels.

Dans un premier temps, on a chez I.B.M. regardé avec condescendance ce nouveau venu. Peu à peu, l'ironie s'est transformée en agacement, puis en inquiétude. Alors la guerre des prix a commencé. Amdahl, comme les autres fabricants de « compatibles », a résisté. Un moment. Mais ces derniers mois, la situation s'est détériorée, et la firme a annoncé qu'elle aurait en 1979 un « *bénéfice sensiblement inférieur à celui de 1978* », entraînant la chute de son action en Bourse. A la guerre des prix s'est ajouté le « jeu habituel sur les annonces ».

En laissant entendre qu'il allait sortir prochainement une nouvelle gamme de super-ordinateurs, « la série H », le numéro 1 mondial a gelé une partie du marché. Les utilisateurs qui avaient l'intention de changer leur matériel ont suspendu leur décision dans l'attente de cette série. Certes, cela *gêne également I.B.M., et ce* n'est pas pour rien dans la relative stagnation de ses ventes et la baisse de 3,4 % de ses bénéfices au second trimestre. Mais I.B.M. a les reins plus solides que des jeunes constructeurs comme Amdahl *ou* ITEL. D'où vraisemblablement l'idée de Gene Amdahl de se rapprocher d'un autre constructeur. Le choix de Memorex apparaît logique. Les deux firmes sont complémentaires, Memorex occupant, avec un chiffre d'affaires de 633 millions de dollars, une position de tout premier ordre dans l'industrie des disques et bandes magnétiques.

Avec un chiffre d'affaires voisin du milliard de dollars, le nouveau groupe Amdahl-Memorex, si la *fusion se réalise, atteindre* la taille critique et se classera parmi les toutes premières firmes mondiales de l'informatique.

J.-M. Q.

En Tunisie

LE PRÉSIDENT BOURGUIBA GRACIE M. HABIB ACHOUR

Tunis. — *Le* président Bourguiba a grâcié M. Habib Achour, ancien secrétaire général de l'Union générale des travailleurs tunisiens, annonce-t-on officiellement à Tunis ce vendredi 3 août. Cette mesure, dont bénéficient huit autres détenus dont l'identité n'a pas encore *été rendue* publique, a été prise à l'occasion du soixante-seizième anniversaire du « *Combattant suprême* ».

M. Achour âgé de cinquante-six ans avait été condamné, le 10 octobre dernier, à dix ans de *travaux forcés pour atteinte* à la sûreté intérieure de l'Etat. Il avait *été tenu* pour responsable des émeutes du 26 janvier 1978 qui avaient fait 51 morts et 325 blessés (chiffres *officielse*). L'ancien dirigeant syndicaliste avait été arrêté le 28 janvier 1978. Détenu à la prison civile de Tunis jusqu'au mois de décembre, avant d'être transféré au pénitencier du Nador.

ALGER DONNE SON AGRÉMENT A LA NOMINATION DE M. MÉRILLON COMME AMBASSADEUR DE FRANCE

Alger (A.F.P.). — Le ministère algérien des affaires étrangères a donné son agrément, vendredi 3 août, à la nomination de M. Jean-Marie Mérillon comme ambassadeur de France, haut représentant de la République française en Algérie, annonce-t-on officiellement.

M. Jean-Marie Mérillon remplacera M. Guy de Commines, ambassadeur de France en Algérie depuis quatre ans.

[Né en 1926, M. Mérillon est un ancien élève de l'ENA. D'abord en poste à l'administration centrale (1952), il est chef adjoint du cabinet du secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil (1954-1955) après avoir effectué ses obligations militaires. De nouveau à l'administration centrale (1955-1956) il est ensuite chargé de mission au cabinet du ministre (1956-1957) puis en poste à Rome (1957-1963). Nommé sous-directeur des affaires africaines et malgaches (1963-1968), il est ensuite nommé ambassadeur à Amman (1968-1973), à Saigon (1973-1975) puis en Grèce (1975-1977). Depuis septembre 1977, M. Mérillon était directeur des affaires politiques.]

Au Sud-Liban

UN COMMANDO ISRAÉLIEN ATTAQUE DES POSITIONS PALESTINIENNES

Sept fedayin tués

Un commando israélien a lancé, dans la nuit du jeudi 2 au vendredi 3 août, un raid au Sud-Liban dans la région de l'Arkoub. Le général Ben-Gal, commandant des forces israéliennes dans le Nord, a précisé à la radio que les fedayin avaient eu « *sept tués au moins* » au cours de cette opération qui avait pour objectif des positions palestiniennes situées dans le secteur de Kaoukaba, à 15 kilomètres au nord de Metoulla (frontière israélo-libanaise). Selon le général, le détachement israélien à traversé les lignes des « casques bleus » et ceux-ci « *n'ont pas réagi* ».

A Beyrouth, la radio a confirmé l'attaque israélienne, mais n'a donné aucune indication sur le nombre des victimes. D'autre part, des vedettes israéliennes ont bombardé, dans la nuit de jeudi à vendredi, le camp de réfugiés palestiniens de Bordj-*Al-Chemali situé à quelques kilomètres* de Tyr. — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

● *M. Menahem Begin est rentré chez lui* ce vendredi 3 août, après avoir passé quinze jours à l'hôpital, à la *suite* de l'occlusion d'une artériole qui avait provoqué un rétrécissement de son champ de vision. Le chef du gouvernement israélien devra cependant garder la chambre pendant une semaine encore. — *(A.F.P.)*

● *L'ambassade d'Irak au Liban* a démenti que certains des conjurés de juillet dernier aient déjà été exécutés, affirmant d'autre part que « *les informations de presse relatives au nombre des personnes appréhendées sont exagérées* ». — *(A.F.P.)*

● *Le vice-président du Parlement ouest-allemand, M. Schmitt-Vockenhausen,* est décédé dans la nuit de jeudi à vendredi, apprend-on de source officielle à Bonn *ce vendredi 3 août.* Agé de cinquante-six ans, M. Schmitt-Vockenhausen, S.P.D. (social-démocrate), était membre du Bundestag depuis 1953. De 1961 à 1969, il avait occupé les fonctions de président de la commission *de l'intérieur du Parlement* avant de devenir vice-président du Bundestag. — *(A.F.P.)*

● *Après le rapt de M. Henri Lelièvre,* le parquet du Mans (Sarthe) a ouvert, jeudi 2 août, une information pour « *arrestation illégale* » et « *séquestration de personne* », qu'il a confiée à M. Jean-Marie Huet, juge d'instruction.

